

Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016



Département des affaires économiques et sociales
Division de statistique

Études statistiques

Série M No. 98

Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016



Nations Unies
New York, 2021

Département des affaires économiques et sociales

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies constitue une interface essentielle entre les politiques mondiales dans les domaines économique, social et environnemental et les initiatives nationales. Le Département œuvre dans trois grands domaines interdépendants : i) il recueille, produit et analyse une vaste gamme de données et d'informations économiques, sociales et environnementales sur lesquelles les États Membres de l'Organisation des Nations Unies s'appuient pour examiner certains problèmes communs et faire le point sur les différentes possibilités d'action ; ii) il facilite les négociations des États Membres au sein de nombreux organes intergouvernementaux concernant les stratégies d'intervention conjointes à adopter pour régler des difficultés courantes ou naissantes à l'échelle mondiale ; et iii) il offre des orientations aux États intéressés concernant les moyens et les méthodes à employer pour convertir les cadres d'action élaborés lors des conférences et des sommets des Nations Unies en programmes applicables au niveau national et, par le canal de l'assistance technique, contribue au renforcement des capacités nationales.

Note

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays ou de ses autorités ou quant au tracé de ses frontières. Le terme « pays » tel qu'il est utilisé dans la présente publication désigne également, selon le cas, des territoires ou des zones. Les désignations des groupes de pays dans la publication ont pour seul but de faciliter les statistiques ou les analyses et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays, un territoire ou une zone particulière dans le processus de développement. La mention de noms d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas l'aval des Nations Unies. Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

ST/ESA/STAT/SER/M/98

Publication des Nations Unies

Numéro de vente: E.18.XVII.13

ISBN: 978-92-1-161639-2

eISBN: 978-92-1-045150-5

Copyright © United Nations, 2021
Tous droits réservés

Préface

Lors de sa quarante-huitième session, qui s'est tenue en 2017, la Commission de statistique des Nations Unies a approuvé la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016), élaborée par la Division de statistique des Nations Unies et d'autres experts, en vue de son utilisation comme classification statistique internationale. La classification hiérarchisée sur trois niveaux de toutes les activités possibles entreprises par l'ensemble de la population au cours des 24 heures d'une journée fournit un cadre qui permet de produire des statistiques pertinentes sur l'emploi du temps, comparables entre pays et dans la durée.

ICATUS 2016 est le résultat d'un processus de révision qui s'est étalé sur plusieurs années et qui a bénéficié de la contribution de nombreux experts du monde entier dans le domaine de l'emploi du temps et de la classification. Ce processus, augmenté des commentaires additionnels communiqués par les pays, a abouti à une structure de classification plus simple que la version d'essai publiée en 2005 dans l'ouvrage *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work*.

En outre, la pertinence de la Classification a été renforcée par son alignement sur la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail en 2013.

L'élaboration d'ICATUS 2016 s'est appuyée sur les expériences internationales, régionales et nationales en matière de statistiques du budget-temps et de classifications connexes. La comparabilité avec d'autres classifications régionales d'activités est donc également possible, ce qui fait de cette version de la classification un bien meilleur instrument pour la comparabilité des données internationales.

L'élaboration d'ICATUS 2016 résulte de l'intérêt exprimé par de nombreux pays pour l'établissement d'une classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps, afin de répondre à diverses considérations de politiques, notamment celles relatives à l'égalité des sexes, aux formes de travail non rémunéré, à la qualité de vie et au bien-être en général.

La participation active de la Commission de statistique, du groupe d'experts en matière de statistiques du budget-temps et du Groupe d'experts en classifications statistiques internationales a été essentielle pour mener à bien le processus de révision et de finalisation d'ICATUS 2016. En outre, comme mentionné dans la publication, de nombreux autres experts de l'utilisation et de la classification du budget-temps, issus d'institutions nationales et internationales, ont contribué au processus.

La Division de statistique est le dépositaire d'ICATUS 2016 et est en charge de la poursuite de son développement et de sa maintenance. Les utilisateurs d'ICATUS 2016 sont invités à prendre contact avec la Division de statistique pour obtenir des orientations et porter à son attention toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre d'ICATUS 2016.

Les communications doivent être adressées au Directeur de la Division de statistique des Nations Unies, à l'attention de la Section des statistiques sociales et de genre.

Table des matières

	<i>Page</i>
Note	
Préface	3
I. Introduction	1
A. Qu'est-ce que la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 ? 1	1
B. Historique	3
C. Relation entre la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 et d'autres classifications statistiques et normes internationales pertinentes	8
D. Autres classifications statistiques des statistiques du budget-temps	8
E. Résumé des changements intervenus depuis la version d'essai de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps	9
F. Objets/unités classés et concept de classification	9
G. Critères de classification	10
H. Informations nécessaires au codage : variables contextuelles	14
I. Codification et règles relatives à la classification internationale des activités aux fins des statistiques du budget-temps ...	15
J. Adaptation de la classification internationale des activités aux statistiques du budget-temps	15
K. Mise en œuvre, évolution et diffusion de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016	16
II. Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 17	
A. Grandes divisions	17
B. Grandes divisions et divisions	17
C. Classification complète	19
D. Notes explicatives	25
III. Glossaire	96
IV. Annexes	102
Annexe 1	102
1.1 Correspondance entre ICATUS 2016 et les grandes catégories de niveau définies dans les lignes directrices de la Commission économique pour l'Europe pour l'harmonisation des enquêtes sur l'utilisation du temps (2013) et les quatre types de temps proposés par Dagfinn Ås en 1978	
Annexe 2	118
Critères d'admission dans la liste de contrôle de la famille internationale des classifications statistiques	

I. Introduction

1. La Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS) est une classification de toutes les activités auxquelles une personne est susceptible de consacrer du temps au cours des 24 heures qui composent une journée. Elle a pour but de servir de cadre normalisé aux statistiques du budget-temps établies à partir d'activités regroupées de manière pertinente.

2. ICATUS fournit un cadre doté de concepts et de définitions standardisés pour la diffusion systématique de statistiques du budget-temps comparables au niveau international, quel que soit le type d'instruments utilisés pour la collecte des données. ICATUS peut en outre servir à guider la collecte de données sur l'utilisation du budget-temps ou être adapté aux classifications nationales afin de refléter le contexte et les besoins nationaux.

3. ICATUS a été élaboré sur la base de concepts, de définitions et de principes reconnus au niveau international afin d'améliorer la cohérence et la comparabilité internationale des statistiques du budget-temps et d'autres statistiques sociales et économiques. Des statistiques de budget-temps fiables sont essentielles pour : a) la mesure et l'analyse de la qualité de vie ou du bien-être général ; b) une mesure plus complète de toutes les formes de travail, y compris le travail non rémunéré et la production non marchande, et le développement de comptes de production des ménages ; et c) la production de données pour l'analyse des questions de genre aux fins de la formulation de politiques publiques. Il est donc important d'assurer le lien et la cohérence d'ICATUS avec le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) ainsi qu'avec la définition et le cadre des statistiques du travail adoptés par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail.

4. ICATUS constitue en outre un outil important pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles du Programme de développement durable, notamment la cible 5.4 qui consiste à « Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national » et l'indicateur connexe 5.4.1 relatif à la proportion du temps consacré aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et lieu¹.

¹ Voir www.un.org/sustainable-development/gender-equality.

A. Qu'est-ce que la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 ?

5. La Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 (ICATUS 2016) a été approuvée à titre de classification statistique internationale par la Commission de statistique des Nations Unies dans sa décision 48/109, lors de sa quarante-huitième session qui s'est tenue du 7 au 10 mars 2017. ICATUS 2016 est une classification hiérarchisée sur trois niveaux, composée de grandes divisions, de divisions et de groupes de toutes les activités possibles susceptibles d'être entreprises par l'ensemble de la population au cours des 24 heures qui composent une journée. Cette classification a pour but de fournir un cadre utile à la production de statistiques de l'emploi du budget-temps pertinentes et comparables entre les pays et sur la durée.

6. ICATUS a été élaboré conformément aux principes des classifications statistiques^{2,3} et aux **caractéristiques** d'une bonne classification⁴ recommandés par le Groupe d'experts en classifications statistiques internationales, qui sont exposés dans les paragraphes qui suivent.

7. **Catégories exhaustives et mutuellement exclusives.** ICATUS peut servir à classer chaque activité dans une catégorie de la classification, sans duplication ni omission. La description de chaque catégorie fournit des indications sur ce qui doit être inclus ou exclu. L'utilisation de variables contextuelles à collecter dans les enquêtes sur l'utilisation du **budget-temps** fournit des informations supplémentaires pour classer correctement les activités. Par exemple, les informations additionnelles sur la finalité (variable contextuelle) d'une activité productive permettent de différencier les activités « à titre onéreux ou dans un but lucratif » des activités de « production pour compte propre ».

² Nations Unies, « Standard statistical classifications: basic principles », 10 février 1999. Disponible à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/1998/AC63-11.pdf>.

³ Andrew Hancock, « Best practice guidelines for developing international statistical classifications », 6 Mai 2013 (ESA/STAT/AC.267/5). Disponible à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/2013/AC267-5.pdf>.

⁴ Voir https://unstats.un.org/unsd/classifications/bestpractices/glossary_short.pdf.

⁵ La version d'essai d'ICATUS est disponible à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/seriesf_93e.pdf.

⁶ ICATUS 2016 est toutefois aligné sur les formes de travail définies par la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. Auparavant, dans la version d'essai d'ICATUS, aucune distinction n'était faite entre la production de biens pour le marché et la production de biens pour compte propre.

8. Comparabilité avec d'autres classifications standard nationales et internationales connexes. L'élaboration d'ICATUS s'est appuyée sur les expériences internationales, régionales et nationales en matière de statistiques du budget-temps et de classifications connexes (voir sect. C). Les catégories incluses dans la version actuelle d'ICATUS (voir chap. II) sont comparables à celles de la version expérimentale d'ICATUS⁵ et d'autres classifications. La comparabilité est ainsi assurée sur la durée entre la version actuelle et les versions précédentes de la classification.⁶

9. Les catégories sont stables. ICATUS a été mis au point en conformité avec les concepts et normes statistiques les plus récents. On estime que les catégories actuelles resteront inchangées, à moins que des évolutions méthodologiques majeurs ne surviennent.

10. Les catégories sont bien décrites. Les catégories d'ICATUS ont des titres au format standard, et leurs explications mentionnent clairement les activités à inclure et celles à exclure. La classification est étayée par la documentation nécessaire. En outre, la Commission de statistique, lors de sa quarante-huitième session, a soutenu la proposition d'élaborer des directives méthodologiques sur la manière de rendre ICATUS 2016 opérationnel et de produire des statistiques du budget-temps sur la base des dernières technologies. La Division de statistique prévoit de mettre à jour un ensemble de lignes directrices pour la production de statistiques sur l'utilisation du budget-temps, basées sur ICATUS 2016, et de les tester dans certains pays d'ici 2022.

11. Les catégories sont bien équilibrées (c'est-à-dire qu'il n'y a ni trop ni trop peu de catégories). ICATUS compte 165 groupes classés en 56 divisions et 9 grandes divisions, ce qui représente un nombre de catégories gérable qui facilite l'utilisation de la classification.⁷

⁷ En comparaison, la version d'essai d'ICATUS comportait 15 grandes divisions, 54 divisions, 92 groupes, 200 classes et 363 sous-classes. Voir la section VI pour un résumé des changements.

⁸ Hancock, "Best practice guide-lines".

12. Tous les principes et caractéristiques susmentionnés garantissent la faisabilité statistique d'ICATUS, de sorte qu'il est possible de distinguer de manière efficace, précise et cohérente les catégories de la classification sur la base des informations disponibles.⁸ En outre, pour améliorer encore la faisabilité statistique, ICATUS 2016 a été testé dans un certain nombre de pays en l'appliquant à des données existantes sur l'utilisation du budget-temps (voir paragraphe 29).

13. Le principe fondamental appliqué par ICATUS est que les activités quotidiennes peuvent être classées en deux catégories : celles dites productives et celles dites personnelles ou « non productives » sur le plan économique. La structure qui en résulte fait apparaître le temps consacré à toutes les formes de travail, ainsi que le temps que les gens consacrent à leurs activités personnelles, pour en tirer des statistiques sur le temps consacré aux études, à la vie sociale, à l'exercice physique et à de nombreuses autres activités qui déterminent le bien-être général de la population. Une section ultérieure décrit les critères spécifiques utilisés pour définir les différentes catégories d'activités, ainsi que la manière dont ICATUS peut être adapté à des fins nationales.

B. Historique

14. En 1995, à sa vingt-huitième session, la Commission de statistique⁹ a fait valoir l'utilité des statistiques sur l'emploi du budget-temps pour traiter toute une série de problèmes socioéconomiques nationaux et internationaux, notamment l'égalité entre les sexes, et a demandé à la Division de statistique de préparer un projet de classification des activités relatives au budget-temps qui servirait de base à de nouvelles recherches et à des études spéciales. La même année, dans le Programme d'action adopté par la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes,¹⁰ les services statistiques nationaux, régionaux et internationaux ainsi que les organisations gouvernementales et les institutions des Nations Unies compétentes ont été invités à s'employer à « améliorer la collecte de données sur la pleine contribution des femmes et des hommes à l'économie » et à « élaborer une classification internationale des activités aux fins des statistiques sur l'emploi du budget-temps qui tienne compte des différences entre les femmes et les hommes dans le travail rémunéré et non rémunéré, ainsi qu'à recueillir des données ventilées par sexe ». En réponse à ces demandes, la Division a convoqué la première réunion du Groupe d'experts sur le sujet en 1997 et a élaboré un projet de classification en consultation avec des experts et les parties prenantes concernées afin d'aider les pays désireux de mener des études sur l'utilisation du budget-temps. Les experts ont convenu que la classification offrirait une base qui permettrait de coder les données des enquêtes sur l'emploi du temps dans des catégories pertinentes aux fins d'évaluer les contributions nationales de travail à la production de biens et de services, d'établir les comptes satellites des ménages et d'analyser les tendances de l'utilisation du budget-temps. Deux grands principes ont été définis pour construire cette classification :

- a) Cohérence avec le SCN pour permettre le calcul d'agrégats pour les comptes satellites ;
- b) Comparabilité avec les autres classifications existantes du budget-temps.

15. A partir de l'expérience des pays qui avaient utilisé ou adapté le projet de classification de 1997, et des recommandations de la deuxième réunion du Groupe d'experts, organisée en 2000, une version révisée et plus élaborée a été développée et publiée dans le document intitulé *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work* (United Nations, 2005), à titre de version d'essai d'ICATUS.

16. De nombreux pays qui avaient adopté ou adapté la version d'essai d'ICATUS se sont déclarés intéressés à finaliser la classification, sur la base de leur expérience de son utilisation. En 2011, la Commission de statistique a accepté les tâches spécifiées au paragraphe 46 du rapport du Service statistique du Ghana sur la production et la mise à jour de manuels et de documents de référence sur le budget-temps, entre autres domaines pertinents pour l'analyse des questions de genre.¹¹

17. La Division de statistique a organisé la troisième réunion du Groupe d'experts en juin 2012 pour finaliser ICATUS, en tenant compte des expériences et des besoins de plusieurs pays qui l'avaient adapté (soit le projet, soit la version d'essai) pour l'utiliser dans leur collecte de données, leurs tableaux et leur analyse des statistiques du budget-temps, notamment l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Bangladesh, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, Cuba, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, l'Inde, l'Iran (République islamique d'), le Maroc, Maurice, le Mexique, la Mongolie, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, les Philippines, la République-Unie de Tanzanie, la Thaïlande, l'Uruguay, le Venezuela (République bolivarienne du) et l'État de Palestine.

18. La troisième réunion du Groupe d'experts a accepté les nombreux objectifs des enquêtes nationales sur le budget-temps et reconnu la difficulté de définir une classification internationale des activités pour les statistiques du budget-temps qui puisse répondre à tous les usages, tels que la mesure des comptes nationaux élargis, de la main-d'œuvre, du travail non rémunéré, de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, du bien-être, de l'égalité des sexes et de la pauvreté en temps. Le Groupe d'experts a souligné l'importance d'ICATUS comme cadre de référence pour la classification générale des activités du budget-temps, applicable tant aux pays développés qu'aux pays en développement, et adaptable aux contextes nationaux en élargissant au besoin les catégories (blocs). Le Groupe d'experts s'est également félicité de cette classification, qui est un « cadre de diffusion » pour les statistiques du budget-temps, adapté aux fins des politiques sociales et économiques et comparable au niveau international.¹²

⁹ Voir E/1995/28.

¹⁰ *Rapport de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes*, Beijing, 4-15 septembre 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II.

¹¹ Voir E/2011/24 et E/CN.3/2011/3.

¹² Voir le rapport de la réunion du Groupe d'experts sur la révision de la version d'essai d'ICATUS (ESA/STAT/AC.254/L4). Disponible sur http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/egm/EGM%20June%202012/list_of_docs.htm.

19. Les décisions prises lors de la troisième réunion du Groupe d'experts et les commentaires communiqués après cette réunion par les offices statistiques nationaux et d'autres experts sont résumés dans les paragraphes suivants :

- a) ICATUS devrait être développé à partir du concept d'activités productives du cadre du SCN, comme le demandent de nombreux pays et d'autres experts. Les enquêtes sur le budget-temps sont en effet particulièrement utiles pour saisir toutes les formes du travail : le travail dans le secteur des ménages et celui que les comptes nationaux ne prennent pas en compte, comme le travail domestique non rémunéré et les activités de soins. L'alignement sur le SCN a été une décision stratégique prise par les experts dès la première version de la classification, en 1997 ;
- b) Il faudrait regrouper les activités dans une structure de code simplifiée à trois chiffres, plutôt qu'à cinq chiffres comme dans ICATUS 2005, afin de faciliter sa mise en œuvre au niveau national ; la structure d'ICATUS devrait également permettre la conversion dans les autres classifications budget-temps existantes ;
- c) Les enquêtes sur le budget-temps n'ont pas pour but de remplacer les enquêtes sur la main-d'œuvre, mais plutôt d'offrir une source additionnelle de données qui permette d'identifier celles des activités classées comme productives par le SCN qui risquent d'être classées à tort comme non économiques, ou simplement de ne pas être comptées, et qui permette de mesurer des comptes satellites sur le travail non rémunéré des ménages ;
- d) S'il est reconnu que certains pays, principalement les pays en développement, utilisent les enquêtes sur le budget-temps pour améliorer et/ou compléter leurs données sur leur main-d'œuvre, ICATUS doit également être pertinent dans les pays développés où les enquêtes sur le budget-temps servent surtout à produire des statistiques sur le bien-être et le genre, et à mener des recherches élargies sur le budget-temps axées davantage sur les activités temporelles que sur leur nature économique ou non économique.

20. En 2013, la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail a adopté la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui a mis à jour la résolution sur les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi. Cette dernière résolution avait été adoptée en 1982 par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail entre autres pour éliminer les insuffisances des statistiques du sous-emploi, répondre aux critiques qui voient dans l'emploi une mesure trop large et créer des mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre qui permettent de dépasser le concept d'emploi.

21. La résolution adoptée à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail définit le « travail » comme toute activité exercée par des personnes de tout sexe et de tout âge pour produire des biens ou fournir des services destinés à être utilisés par d'autres ou pour leur propre compte, indépendamment de la légalité, de la nature formelle ou informelle de l'activité, du contexte ou du statut de la personne. Cette définition est cohérente avec le champ des activités productives et s'aligne sur le domaine de la production générale (SCN 2008). Le concept d'emploi a été restreint lors de l'adoption de la résolution, étant donné que la production de biens pour compte propre, y compris les activités de subsistance, est actuellement exclue de l'emploi. La résolution identifie toutefois de nouvelles formes de travail (par exemple, le travail non rémunéré des stagiaires).

22. Après la troisième réunion du Groupe d'experts, un processus de consultation avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres experts a eu lieu pour aligner ICATUS sur la définition du travail et de ses différentes formes adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. L'alignement des activités relatives au travail dans ICATUS sur les formes de travail définies par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail est important parce que les enquêtes sur le budget-temps peuvent identifier dans l'emploi

certaines activités qu'il est difficile de saisir dans les enquêtes sur la population active. En outre, comme mentionné ci-dessus, les enquêtes sur le budget-temps sont la principale source de données sur les formes de travail extérieures au domaine de la production du SCN (par exemple, les soins aux membres du ménage et le travail domestique).

23. Lors de l'intégration dans ICATUS de la définition du travail de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, les considérations suivantes ont été exprimées :

- a) L'emploi comprend le travail contre rémunération ou dans un but lucratif dans de nombreux types d'unités de production, tels que : i) l'emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif ; ii) l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens ; et iii) l'emploi dans les ménages et des entreprises appartenant à des ménages pour fournir des services, y compris des services domestiques rémunérés. La saisie et l'estimation de la production des ménages étant difficile (également pour les comptes principaux du SCN), il fallait donner une pleine visibilité à ce secteur de production (production des ménages à titre onéreux ou dans un but lucratif) dans ICATUS, car ces activités représentent une grande partie de l'emploi informel et de l'emploi total dans de nombreux pays en développement ;
- b) Bien qu'il soit admis qu'il est ardu de distinguer la production « à titre onéreux ou dans un but lucratif » de la « production pour compte propre » des ménages, l'OIT a entrepris de développer une méthodologie pour mettre en œuvre la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail et procéder à des essais pilotes dans certains pays. L'OIT prévoit également d'élaborer un ensemble de lignes directrices préliminaires sur la manière de distinguer l'emploi du travail de production pour compte propre, qui guideront l'élaboration des questionnaires préparatoires des enquêtes sur le budget-temps et des variables contextuelles à inclure dans les relevés journaliers.

24. La version d'ICATUS qui en a résulté a été diffusée au cours du premier semestre de 2016 auprès d'experts des pays, des organisations internationales et d'autres entités afin de recueillir leurs réactions et leurs commentaires. Au cours de ce processus de consultation virtuelle, des commentaires ont été reçus de 19 États Membres (Afrique du Sud, Arménie, Canada, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Ghana, Italie, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Nigeria, Nouvelle-Zélande, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande, Turquie et État de Palestine), de quatre organisations internationales (OIT, Union internationale des télécommunications, Eurostat, Institut de statistique de l'UNESCO) et d'une commission régionale (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)), de quatre experts d'autres entités (Centre for Development Alternatives, Centre for Time Use Research, International Association for Time Use Research, Women in Informal Employment : Globalizing and Organizing) et de Deborah Budlender, une experte internationale en budget-temps. Les experts ont apprécié la consultation et ont accueilli favorablement la dernière version d'ICATUS. Les principaux commentaires reçus étaient concentrés sur les domaines suivants :

- a) Les experts ont émis des réserves concernant : i) les activités limitées définies dans la division 12, Emploi dans les entreprises non constituées en société et les ménages, par rapport aux activités très détaillées des grandes divisions 2 et 3 ; et ii) la faisabilité de différencier la production pour le marché de la production pour compte propre ;
- b) Selon les experts, il faudrait inclure davantage d'activités détaillées dans la grande division consacrée aux activités de soins, car ces données servent à la construction des comptes satellites. La liste très détaillée des activités relevant du bénévolat suscite des réserves, et les experts doutent de la faisabilité de collecter des données pour chacune des catégories ;

- c) Les experts doutent de la pertinence de certaines catégories dans les grandes divisions consacrées aux activités personnelles ;
- d) Les experts divergent également sur les activités transversales (voyages) et d'autres aspects de la classification (utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)).

25. Les commentaires reçus au cours de la consultation ont ensuite été intégrés dans la version d'ICATUS qui a été examinée lors de la quatrième réunion du Groupe d'experts, en juin 2016, organisée pour étudier les principaux problèmes identifiés au cours de la consultation virtuelle et parvenir à des solutions. Les principales décisions prises lors de la quatrième réunion du Groupe d'experts sont résumées comme suit :¹³

- a) Les experts ont réaffirmé l'importance des enquêtes sur le budget-temps pour recueillir des données concernant de multiples enjeux pour les décideurs, dont le travail non rémunéré, notamment les activités économiques non rémunérées pour la production de services situés hors du domaine de la production du SCN, et ont convenu qu'il importait d'aligner ICATUS sur le SCN et la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée en 2013 par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail ;
- b) Les experts ont fait valoir qu'il importe de saisir le temps consacré aux activités liées à l'emploi dans les ménages et les entreprises appartenant à des ménages dans les enquêtes sur le budget-temps et de les faire convenablement ressortir dans ICATUS au moyen de groupes détaillés dans la grande division 1, qui couvre l'emploi ;
- c) Il a été noté que bon nombre de groupes d'activités détaillées spécifiées dans les divisions 12 et 13¹⁴ étaient alignés sur les catégories pertinentes de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (rév.4). Les experts ont convenu que cela favoriserait la cohérence entre les statistiques du budget-temps et les statistiques sur l'emploi et la production industrielle classées par activité économique. Ils ont toutefois mis en garde contre la confusion qui pourrait éventuellement résulter du fait que l'activité économique d'un travailleur à un moment donné peut différer de l'activité principale de l'établissement où il travaille. Il a été convenu que ce point serait signalé dans toute la documentation ICATUS en précisant que l'unité classée dans les statistiques du budget-temps – le temps consacré par les individus à une activité donnée – n'est pas la même que les unités économiques classées dans les statistiques de l'emploi et de la production, en général l'établissement ;
- d) Les experts ont souligné que, les enquêtes sur le budget-temps ne pouvant saisir correctement le caractère formel ou informel du travail ou la licéité de l'unité de production, il conviendrait d'éviter toute distinction fondée sur le caractère « formel ou informel » ou le statut « enregistré ou non enregistré » des unités économiques dans la terminologie utilisée dans ICATUS ;
- e) Les experts ont convenu que les enquêtes sur le budget-temps sont un bon instrument pour recueillir des informations sur l'utilisation des TIC, en particulier si des informations supplémentaires sont disponibles sur l'objectif et/ou l'activité utilisant les TIC. En conséquence, le groupe a recommandé d'ajouter une variable contextuelle sur l'utilisation des TIC lors de la réalisation d'activités pertinentes sur une période de 24 heures. Les experts ont convenu que, jusqu'à ce que les instruments de journalisation soient assez perfectionnés pour distinguer l'utilisation d'Internet de l'utilisation non Internet dans le cadre de l'activité, il est préférable d'inclure uniquement une variable contextuelle identifiant l'utilisation d'un « dispositif » de TIC. Les experts ont convenu que les activités devraient être classées en fonction de l'activité (ou de la finalité) à laquelle le temps a été dédié ; par exemple, si une

¹³ Voir le rapport de la Quatrième réunion du Groupe d'experts sur la révision et la finalisation de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS) (ESA/STAT/AC.321/L3). Disponible à l'adresse http://unstats.un.org/unsd/gender/Events/28-30_June_2016/default.html.

¹⁴ Voir par. 46.

personne fait des achats via les médias sociaux, l'activité devrait être classée comme achat. En outre, le groupe a déconseillé d'utiliser un code d'activité spécifique dans ICATUS et a demandé que le groupe 844 Utilisation des TIC soit supprimé, car il ne comprendrait probablement que le temps résiduel d'utilisation des TIC qui ne peut être correctement classé ailleurs ;

- f) En ce qui concerne la saisie de la durée des déplacements, les experts observent qu'il importe de recueillir des informations sur l'objet du déplacement et le mode de transport et conviennent de conserver la durée des déplacements au sein de chaque grande division, telle qu'elle est actuellement classée dans ICATUS. Le temps « d'attente » devrait être codé avec l'activité principale associée à l'attente.

26. ICATUS 2016 et ses notes explicatives étendues, élaborées après la quatrième réunion du Groupe d'experts, en juin 2016, ont suscité beaucoup de commentaires, notamment dans le cadre de la consultation mondiale sur la finalisation d'ICATUS 2016 qui s'est tenue entre octobre et novembre 2016. Tous les offices statistiques nationaux ont été contactés par écrit, et 43 offices ont communiqué des commentaires sur la classification (Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Canada, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, Finlande, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Irak, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Suède, Suisse, Turquie, États-Unis d'Amérique, Vietnam et État de Palestine), ainsi que trois organisations (OIT, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et Centre for Development Alternatives).

27. Au cours de la consultation mondiale, les États Membres se sont félicités de l'occasion qui leur était donnée d'apporter leur contribution à ICATUS 2016 et ont salué les efforts et le travail considérables déployés pour tenir compte des contributions et des commentaires reçus. Parmi leurs commentaires, plusieurs pays ont noté la possibilité de coder facilement les données nationales existantes sur le budget-temps dans ICATUS 2016, prouvant ainsi la faisabilité de la classification.

28. Plusieurs pays, principalement des pays développés, ont observé que la classification risquait d'être trop détaillée dans certains domaines. En revanche, d'autres pays ont suggéré d'inclure des catégories supplémentaires et plus détaillées, notamment pour rendre compte des différences existant entre les hommes et les femmes sur le plan de leur implication ou participation et du temps passé. Étant donné qu'ICATUS 2016 vise à être une classification internationale, pertinente pour les pays développés comme en développement, l'équilibre entre les catégories a été soigneusement évalué et a constitué un élément clé de la révision de la classification. La structure proposée pour ICATUS 2016 reflète les nombreuses années de discussion avec des experts des statistiques du budget-temps et des classifications statistiques, des utilisateurs de données et d'autres parties prenantes. En outre, la classification peut être étendue ou restreinte pour tenir compte du contexte national et des besoins statistiques propres des pays (voir section J).

29. Parallèlement à la consultation mondiale, certains pays ont été invités à tester ICATUS 2016, en utilisant leurs données de budget-temps existantes. Bien que ces données n'aient pas été collectées sur la base d'ICATUS 2016, cet exercice pilote a permis d'identifier des catégories manquantes et/ou non pertinentes pour la production de statistiques du budget-temps dans les pays sélectionnés. Les pays pilotes étaient l'Australie, le Chili, le Mexique, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et les États-Unis d'Amérique (Bureau of Labor Statistics).

30. La principale décision prise après examen des commentaires de la consultation mondiale et des résultats des projets pilotes concernait les catégories résiduelles. Bien que certains experts aient estimé que la classification comportait de nombreuses catégories résiduelles, ceux de la classification ont recommandé de les réserver, le cas échéant, aux réponses résiduelles ou complémentaires qui n'entreraient pas dans les catégories définies.

¹⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/classifications/expertgroup>.

¹⁶ Système de comptes nationaux 2008 (Publication des Nations Unies, Sales No. E.08.XVII.29).

¹⁷ Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_230304.pdf.

¹⁸ Voir Commission économique pour l'Europe (CEE), Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps (E/ECE/CES/24). Voir également Enquêtes européennes harmonisées sur l'utilisation du temps : lignes directrices 2008 (Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009).

¹⁹ La correspondance entre ICATUS 2016 et les grands niveaux de catégories recommandés dans les Lignes directrices de la CEE pour l'harmonisation des enquêtes sur le budget-temps (2013) et HETUS 2008 est présentée à l'annexe 1.

²⁰ CEPALC, « Classification des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps pour l'Amérique latine et les Caraïbes » (LC/L.4083 (CEA.8/8)). Disponible sur le site : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/39261/1/S1501053_en.pdf.

²¹ CEPALC, « Report of the Eighth Meeting of the Statistical Conference of the Americas of the Economic Commission for Latin America and the Caribbean » (LC/L.4154). Disponible à l'adresse : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/40065/1/S1600207_en.pdf.

²² CEPALC, « Classification des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps pour l'Amérique latine et les Caraïbes ».

²³ Australian Bureau of Statistics, « Time-use survey: user guide, 2006—activity classification ». Disponible à l'adresse : www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Latestprod/ucts/863BE05F5DF81C08CA2573F500148972?opendocument.

²⁴ Statistics New Zealand, « Activity Classification for the Time Use Survey (ACTUS) ». Consultable à l'adresse : <http://archive.stats.govt.nz/methods/classifications-and-standards/classification-related-stats-standards/activity-time-use-survey.aspx>.

²⁵ États-Unis d'Amérique, Bureau of Labor Statistics, « American Time-Use Survey (ATUS) coding rules », 2014. Consultable à l'adresse : www.bls.gov/tus/tu2014coderules.pdf.

31. En outre, le Groupe d'experts des classifications statistiques internationales¹⁵ a étudié ICATUS 2016 et formulé des commentaires à son sujet. Les commentaires reçus lors de la consultation mondiale et du Groupe d'experts ont été intégrés dans ICATUS 2016 et la classification complète a été présentée à la Commission de statistique lors de sa quarante-huitième session, du 7 au 10 mars 2017, et approuvée dans sa décision 48/109 pour être utilisée comme classification statistique internationale.

C. Relation entre la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016 et d'autres classifications statistiques et normes internationales pertinentes

32. ICATUS a été conçu en cohérence avec les normes et classifications internationales existantes :

- La définition des activités en fonction de leur statut productif est conforme au SCN 2008 ;¹⁶
- La résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail en octobre 2013,¹⁷ a également été utilisée pour classer les activités productives ;
- Les définitions et les catégories d'activités sont conformes aux classifications économiques normalisées telles que la Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques (rév.4).

D. Autres classifications statistiques des statistiques du budget-temps

33. Des classifications régionales pour les statistiques du budget-temps ont été élaborées et mises en œuvre en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes :

- L'Enquête européenne harmonisée sur l'utilisation du temps (HETUS) contient une liste de codage des activités qui est une classification hiérarchique à trois niveaux.¹⁸ Bien que les structures utilisées dans ICATUS et HETUS diffèrent, il ressort de nombreuses consultations qu'il serait relativement aisé de passer d'une classification à l'autre. Le Groupe de Travail des Enquêtes Emploi du Temps d'Eurostat prévoit de finaliser la révision de la liste de codage des activités HETUS d'ici 2019 ;¹⁹
- La « Classification des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps pour l'Amérique latine et les Caraïbes » de la CEPALC a été présentée pour la première fois en 2009, lors d'une réunion technique. Il s'agit d'une classification hiérarchique à cinq niveaux développée pour les pays de la région.²⁰ La classification a été révisée et présentée par le Groupe de travail technique sur les statistiques de la différence des sexes à la Conférence statistique des Amériques organisée par la CEPALC lors de sa huitième réunion en 2015, où elle a été adoptée.^{21, 22}

34. En outre, de nombreux pays, dont l'Australie,²³ la Nouvelle-Zélande²⁴ et les États-Unis d'Amérique²⁵ ont élaboré leurs propres classifications pour les statistiques du budget-temps.

35. Enfin, étant donné qu'ICATUS 2016 couvre les activités productives et personnelles, il est possible de comparer les activités dans ICATUS 2016 avec les quatre types d'activités définis par Dagfinn Ås (1978) et les grands niveaux de catégories recommandés dans les *Lignes directrices pour l'harmonisation des enquêtes sur le budget-temps* de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (2013).²⁶

²⁶ La correspondance entre ICATUS 2016 et les grands niveaux de catégories recommandés dans les lignes directrices de la CEE pour l'harmonisation des enquêtes sur le budget-temps (2013) et HETUS 2008 est présentée à l'annexe 1.

E. Résumé des changements intervenus depuis la version d'essai de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps

36. ICATUS 2016 diffère de la version d'essai d'ICATUS publiée en 2005, par les aspects suivants :

- a) La structure a été simplifiée et la version 2016 ne comporte que trois niveaux et neuf grandes divisions ;
- b) La terminologie utilisée a été alignée sur les normes internationales existantes ;
- c) Les notes explicatives ont été mises à jour pour traduire les nouvelles définitions et normes internationales, et pour fournir des exemples des activités à inclure/exclure dans chaque catégorie.

Tableau 1

Différences de structure entre la version d'essai d'ICATUS et ICATUS 2016

Structure	Test d'ICATUS 2005 ^a	ICATUS 2016
Niveaux	5	3
Grandes divisions	15	9
Divisions	54	56
Groupes	92	165
Classes	200	—
Sous-classes	363	—

^a Voir *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work* (Nations Unies).

37. En particulier, la première partie d'ICATUS 2016, qui couvre toutes les activités productives, a été révisée en profondeur pour : a) simplifier la structure de la classification, eu égard aux commentaires reçus des experts nationaux et internationaux ; et b) l'aligner sur la résolution de la Conférence internationale des statisticiens du travail concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

F. Objets/unités classés et concept de classification

38. ICATUS a pour but de servir de classification normalisée des activités qu'une personne peut exercer au cours des 24 heures qui composent une journée. Les activités sont définies comme des tâches entreprises par des personnes. Les unités de temps sont utilisées pour produire des statistiques sur le temps consacré à certaines activités.

39. Une personne peut exercer deux ou plusieurs activités en même temps, appelées « activités simultanées ». En appliquant la classification, les pays devront déterminer comment ces activités doivent être enregistrées et codées. Lorsque les activités sont simultanées, les pays peuvent choisir de n'en enregistrer qu'une seule (l'activité principale ou primaire) ou les deux, en fonction des objectifs de l'enquête.

G. Critères de classification

40. Le principal critère de classification utilisé pour la construction d'ICATUS porte sur la nature « productive » d'une activité. Les activités quotidiennes sont classées en deux catégories : celles qui sont dites productives et celles qui sont jugées non productives (activités personnelles) sur le plan économique ou du point de vue du SCN. Une activité est dite productive ou comprise dans la frontière de la production si elle satisfait au critère de la troisième personne (c'est-à-dire que l'activité peut être déléguée à une autre personne et produire également le résultat souhaité).

41. Les activités productives peuvent être réparties en deux types :

- a) Celles qui se situent à l'intérieur du domaine de la production du SCN ;
- b) Celles qui appartiennent au domaine de la production générale mais pas au domaine de la production du SCN (production hors SCN).

42. Les activités comprises dans le domaine de la production du SCN sont plus limitées que celles du domaine de la production générale et comprennent uniquement :²⁷

- a) La production de tous les biens ou services fournis ou destinés à être fournis à des unités autres que celles qui les produisent ;
- b) La production pour compte propre de tous les biens conservés par leurs producteurs pour leur propre consommation finale ou pour leur propre formation brute de capital ;
- c) La production pour compte propre de produits basés sur la capture des connaissances conservés par leurs producteurs pour leur propre consommation finale ou pour leur propre formation brute de capital, à l'exclusion (par convention) des produits que les ménages produisent pour leur propre usage ;²⁸
- d) La production pour compte propre par les propriétaires occupants de services de logement ;
- e) La production de services domestiques et personnels par l'emploi de personnel domestique rémunéré.

La production hors-SCN au sein du domaine de la production générale comprend la production de services par les membres du ménage pour leur propre consommation finale.

43. En outre, le cadre de l'OIT pour les statistiques du travail a servi de base pour classer plus finement les activités productives. Le travail comprend toute activité exercée par des personnes de tout sexe et de tout âge en vue de produire des biens ou de fournir des services destinés à être utilisés par d'autres ou pour leur compte propre.²⁹ Cinq formes de travail ont été identifiées :³⁰

- a) Production pour compte propre : biens et services destinés à l'usage final du producteur. La production est principalement destinée à l'utilisation finale par le producteur sous forme de formation de capital, ou la consommation finale par les membres du ménage ou par les membres de la famille vivant dans d'autres ménages. Dans le cas des biens agricoles, de la pêche, de la chasse ou du ramassage de biens destinés principalement à l'autoconsommation, une partie ou une portion excédentaire peut néanmoins en être vendue ou troquée ;
- b) Emploi – produire des biens ou fournir des services contre rémunération ou en vue d'un profit ;
- c) Travail en formation non rémunéré – toute activité non rémunérée consistant à produire des biens ou à fournir des services à d'autres personnes, afin d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences dans un métier ou une profession ;
- d) Travail bénévole – toute activité non rémunérée et non obligatoire visant à produire des biens ou à fournir des services à autrui ;

²⁷ Système de comptes nationaux 2008, par. 6.27.

²⁸ Les produits de saisie des connaissances concernent la fourniture, le stockage, la communication et la diffusion d'informations, de conseils et de divertissements de manière à ce que l'unité consommatrice puisse accéder de manière répétée à ces connaissances. Voir Système de comptes nationaux 2008, par. 6.22.

²⁹ Résolution de la Conférence internationale des statisticiens du travail concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

³⁰ Ibid.

- e) Autres formes de travail – par exemple, le travail d'intérêt général non rémunéré, le travail non rémunéré des prisonniers ordonné par un tribunal ou une autorité similaire, et le service militaire ou civil de remplacement non rémunéré, qui peut être traité comme une forme distincte de travail aux fins de la mesure, comme le travail obligatoire effectué sans rémunération pour autrui.

Tableau 2

Les formes du travail selon le SCN 2008

Destination envisagée de la production	Pour usage final propre		Pour utilisation par des tiers					
	Formes de travail	Travail de production pour la consommation personnelle		Emploi (travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un profit)	Travail en formation non rémunéré	Autres activités de travail productives	Travail bénévole dans des :	
De services		De biens	unités du marché et hors marché				ménages pour produire:	
Lien avec le SCN 2008				Activités à l'intérieur du domaine de la production du SCN				
			Activités qui relèvent du domaine de la production générale du SCN					

Source: Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre de la Conférence internationale des statisticiens du travail.

44. Les activités personnelles, comme dans la version d'essai, sont classées en fonction de la nature de l'activité (par exemple, apprentissage, vie sociale et satisfaction des besoins physiologiques).

45. Sur la base de ces critères, les activités ont été regroupées en neuf grandes divisions, les cinq premières couvrant les différentes activités productives et formes de travail et les quatre dernières les activités personnelles :

Grande division	Activité
1	Emploi et activités connexes
2	Production de biens pour compte propre
3	Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
4	Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
5	Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
6	Apprentissage
7	Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
8	Culture, loisirs, médias et pratiques sportives
9	Soins et entretien de la personne

Des précisions complémentaires sont apportées dans les paragraphes suivants.

46. Comme il importe de saisir le temps consacré aux activités des entreprises appartenant aux ménages et à l'emploi dans les ménages au moyen d'enquêtes sur le budget-temps et de mettre bien en évidence ces activités dans ICATUS, dans la grande division 1, l'emploi a été subdivisé en trois groupes détaillés différenciant le travail effectué dans les sociétés,³¹ les administrations publiques et les institutions sans but lucratif du travail effectué dans les ménages et leurs entreprises. Le travail effectué dans les ménages et leurs entreprises a été encore subdivisé en production de biens et en fourniture de services. Il en résulte les divisions suivantes :

- 11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
- 12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens
- 13 Emploi périodique de services dans les ménages et leurs entreprises

³¹ Sur le plan juridique, les sociétés peuvent porter différents noms : sociétés, entreprises constituées en sociétés, sociétés anonymes, sociétés publiques, sociétés privées, sociétés par actions, sociétés à responsabilité limitée, sociétés de personnes à responsabilité limitée, etc. Voir Système de comptes nationaux 2008, par. 4.7.

47. Les groupes d'activités détaillés spécifiés aux divisions 12 et 13 sont alignés sur les catégories pertinentes de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (rév.4), afin d'assurer la cohérence entre les statistiques du budget-temps et les statistiques sur l'emploi et la production industrielle classées par activité économique.

48. Les activités de la grande division 2 ont été définies conformément aux fins de la comptabilité nationale et de l'analyse des activités de production pour compte propre des ménages, notamment des producteurs de denrées alimentaires vivrières.

49. Les activités détaillées de la grande division 4, Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille, sont importantes pour comprendre les besoins de soins au sein des ménages, pour informer les politiques visant à soutenir ces besoins et pour valoriser les activités de soins non rémunérées. Il importe de distinguer les soins fournis aux très jeunes enfants, par exemple ceux de moins de 5 ans, des soins fournis aux enfants plus âgés, de 6 à 17 ans, étant donné la différence d'intensité et de type des soins requis. Afin de saisir les données correspondantes, il est conseillé de spécifier les groupes d'âge dans la variable contextuelle « avec qui », comme cela est recommandé par HETUS et déjà appliqué dans certains pays. La structure d'ICATUS 2016 ne distingue pas la prise en charge des enfants handicapés de celle des autres enfants, puisque tous les enfants ont besoin de soins et de vigilance. On peut toutefois recueillir des informations sur les enfants handicapés par des questions appropriées dans le questionnaire de base de l'enquête sur le budget-temps.

50. Le travail non rémunéré effectué pour des membres de la famille ne vivant pas dans le même ménage a été longuement discuté, par exemple le temps passé par les grands-parents à s'occuper de leurs petits-enfants qui ne vivent pas dans leur ménage. Selon la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, ce type de travail effectué pour des membres de la famille ne doit pas être considéré comme du « bénévolat » et est par conséquent inclus dans ICATUS 2016 dans la grande division 4.

51. La référence au concept de « famille » a été retenue, bien qu'il n'en existe aucune définition acceptée internationalement, par souci de cohérence avec le texte de la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. Dans ICATUS 2016, les soins aux « membres de la famille » comprennent les activités entreprises pour des membres de la famille appartenant à un autre ménage, soit pour se conformer à la loi, soit par amour ou par obligation morale, afin d'éviter de classer comme bénévolat certaines activités comme la garde d'enfants par les grands-parents.

52. En fonction des activités et de leurs bénéficiaires, le travail bénévole non rémunéré peut être considéré comme compris dans le domaine de la production du SCN ou dans celui de la production générale. Tout travail bénévole visant à produire des biens, y compris les grands travaux de construction organisés par la collectivité, tels que routes, barrages et puits, est classé dans le domaine de la production du SCN. Le travail bénévole non rémunéré visant à produire des services pour le marché fait également partie du domaine de la production du SCN. En revanche, les services bénévoles non rémunérés rendus à d'autres ménages, à la collectivité – à l'exception des grands travaux mentionnés précédemment – aux associations de quartier et autres associations informelles, sont des activités comprises dans le domaine de la production générale mais extérieures au domaine de la production du SCN. Des pays ont toutefois signalé que l'activité bénévole est difficile à saisir dans les enquêtes sur le budget-temps, étant donné sa rareté, et qu'il se pourrait qu'ICATUS ne puisse pas distinguer pleinement les activités bénévoles comprises dans le domaine de la production du SCN de celles qui appartiennent au domaine de la production générale mais sont extérieures au domaine de la production du SCN. Les experts ont néanmoins convenu que les catégories correspondantes proposées permettraient de produire des statistiques pertinentes du temps total consacré au bénévolat.

53. Les activités relevant de la grande division 6, Apprentissage, ont fait l'objet d'une discussion et d'un accord spécifiques avec l'Institut de statistique de l'UNESCO. Il a été convenu d'instituer une nouvelle catégorie distinguant les « activités périscolaires » de la « fréquentation scolaire/universitaire » ; toutefois les activités périscolaires impliquant des activités physiques ou sportives seront classées dans la

grande division 8, Culture, loisirs, médias et pratiques sportives. Tous les « cours connexes » précédemment inclus dans la grande division 8 sont désormais classés dans la grande division 6, Apprentissage.

54. Plusieurs catégories ont été jugées trop particulières pour être incluses dans la classification internationale :

- Les termes « activités sociales négatives », « mendier » et « fumer » ont été supprimés ;
- La mention « visite de la bibliothèque » a été jugée trop générale et ne référant qu'un contexte, et a donc été supprimée ;
- Les groupes de la rubrique « Activités associées à la réflexion, au repos et à la détente » ont été fusionnés en une seule division (sans autre dégroupage) et la division a été reclassée de la grande division 9 à la grande division 8.

Tableau 3

Relation entre ICATUS, les formes de travail et le SCN

Destination de la production	Pour compte propre		Pour compte d'autrui							
	Services	Biens	Emploi (travail contre rémunération ou dans un but lucratif)			Travail de stagiaire non rémunéré	Autres activités laborieuses	Travail bénévole		
Formes de travail								Unités marchandes et non marchandes	Ménages produisant des biens / des services	
ICATUS2016	4. Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	3. Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	2. Production de biens pour compte propre	1. Emploi et activités connexes 11. Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif			53. Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes	59. Autres activités de travail non rémunérées	51. Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages ^b 52. Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations ^b	
Type de travail	Travail non rémunéré (soins non rémunérés, travail domestique et production de biens pour compte propre) ^a						Travail non rémunéré (Bénévolat, stages et activités au sein de la collectivité)			
Relation avec le SCN				Activités comprises dans le domaine de la production du SCN						
				Activités comprises dans le domaine de la production générale du SCN						

Note: Le texte de la ligne « ICATUS 2016 » correspond aux catégories (grandes divisions ou divisions) de la classification.

^a La « production de biens pour compte propre » est comprise dans le domaine de la production du SCN et fait partie des principaux comptes nationaux. De ce fait, bien qu'il s'agisse de travaux non rémunérés effectués par les ménages, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des comptes satellites de la production des ménages, qui ne couvrent que les travaux de services non rémunérés effectués par les ménages.

^b En fonction des activités et de leurs bénéficiaires, le travail bénévole non rémunéré peut être considéré comme compris dans le domaine de la production du SCN ou dans celui de la production générale. Tout travail bénévole visant à produire des biens, y compris les grands travaux de construction organisés par la collectivité, tels que routes, barrages et puits, est classé dans le domaine de la production du SCN. En revanche, les services bénévoles non rémunérés rendus à d'autres ménages, à la collectivité – à l'exception des grands travaux mentionnés précédemment – aux associations de quartier et autres associations informelles, sont des activités comprises dans le domaine de la production générale mais extérieures au domaine de la production du SCN. Les catégories ICATUS pourraient donc échouer à distinguer pleinement les activités bénévoles comprises dans le domaine de la production du SCN de celles qui ne le sont pas. Les experts ont néanmoins convenu que les catégories correspondantes proposées permettraient de produire des statistiques pertinentes du temps total consacré au bénévolat.

55. Les experts ont convenu qu'il conviendrait de classer le temps passé sur les médias sociaux dans la rubrique de l'activité ou de la finalité à laquelle le temps a été consacré. Par exemple, si une personne fait des achats par l'intermédiaire d'une plateforme de médias sociaux, l'activité devra être classée comme achats.

56. Quant à la saisie de la durée des déplacements, il est reconnu qu'il importe de recueillir des données sur la finalité du déplacement et le mode de transport utilisé, et des catégories relatives aux déplacements sont conservées dans chaque grande division.

57. Le temps passé à « attendre » est déclaré dans le cadre de l'activité correspondante. Cependant la mesure de « l'attente » en tant qu'activité intrinsèque peut être utile dans certaines circonstances, notamment dans le contexte d'un manque ou d'une pénurie de temps. Dans ce cas, les pays devraient assigner un code spécifique et des notes explicatives connexes à « l'attente » dans leur classification nationale.

H. Informations nécessaires au codage : variables contextuelles

58. Afin de classer correctement les activités de manière mutuellement exclusive dans ICATUS, il est nécessaire de disposer d'informations sur le contexte dans lequel l'activité est exercée. La réunion en 2012 du Groupe d'experts a permis de déterminer qu'il convient de relever quatre variables contextuelles fondamentales :

- a) « Pour qui » l'activité a été exercée ;
- b) Si elle l'a été « à titre onéreux ou dans un but lucratif » (c'est-à-dire destinée au marché) ;
- c) « Avec qui » l'activité a été exercée ;
- d) « L'endroit » où l'activité a été exercée.

Il conviendrait en outre de déterminer si un dispositif de TIC a été utilisé pendant l'exercice de l'activité (voir paragraphe 25 (e)).

59. Pour qui : cette variable contextuelle serait nécessaire, par exemple, pour identifier le travail non rémunéré au sein du ménage (fourniture de services pour compte propre ou pour la famille) et le travail non rémunéré en dehors du ménage, comme le bénévolat. Le travail domestique et les activités de soins non rémunérés relèvent par exemple de différentes grandes divisions, selon que l'activité est exercée au bénéfice des membres du ménage ou d'autres personnes.

60. À titre onéreux ou dans un but lucratif ou non rémunéré :³² pouvoir distinguer un emploi rémunéré d'un travail bénévole, par exemple, nécessiterait une variable contextuelle identifiant la finalité économique de l'activité, que celle-ci soit rémunérée ou non.

61. Avec qui : dîner au restaurant avec un ami devra être classé comme activité sociale, mais déjeuner avec une relation d'affaires peut être une activité professionnelle (par exemple, un déjeuner de travail).

62. L'endroit : description générale du lieu où se trouvent les répondants (domicile, travail, école, etc.). S'ils se déplacent, cette variable contextuelle est définie par leur mode de déplacement (en voiture, à pied, en bus).

63. On trouvera de plus amples détails sur l'utilisation de ces variables contextuelles dans le *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work* de 2005.³³

64. Enfin, il conviendra de recueillir des informations additionnelles dans un questionnaire de référence sur le budget-temps afin de classer correctement les activités dans la bonne catégorie. Il convient donc d'accorder une attention particulière à la conception de ces questionnaires de référence.³⁴ La Division de statistique prévoit de mettre à jour et de piloter d'ici 2022 dans certains pays un ensemble

³² Par « non rémunéré », on entend l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées ; ces travailleurs peuvent néanmoins recevoir une certaine forme d'aide, comme des transferts d'allocations ou de bourses d'études, ou une aide ponctuelle en espèces lorsqu'elle est inférieure à un tiers du salaire du marché local (pour couvrir par exemple les faux frais ou les frais de subsistance liés à l'activité) ou une aide en nature (par exemple un repas, des boissons, un transport).

³³ Publication des Nations Unies, Sales No. E.04.XVII.7.

³⁴ Il est nécessaire de recueillir des informations sur le secteur des unités de production (sociétés, institutions sans but lucratif, administrations publiques, entreprises non constituées en société et ménages) afin de classer correctement les différents types de travail.

de lignes directrices pour la production de statistiques sur le budget-temps. Ces lignes directrices seront basées sur le *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work* de 2005 ; les *Lignes directrices pour l'harmonisation des enquêtes sur le budget-temps*, CEE, 2013 ; les lignes directrices de mise en œuvre de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, à venir, et autres documents pertinents (voir section K).

I. Codification et règles relatives à la classification internationale des activités aux fins des statistiques du budget-temps

65. ICATUS 2016 regroupe les activités en trois niveaux, comme suit :
- Le premier niveau, code à un chiffre ou « grande division », représente le niveau le moins détaillé ou le groupe d'activités le plus large ;
 - Le deuxième niveau, code à deux chiffres ou « division », représente des activités plus détaillées que le précédent ;
 - Le troisième niveau, le code à trois chiffres ou « groupe », est le niveau le plus détaillé de la classification et traite d'activités spécifiques.

66. Les activités doivent être codées au niveau le plus détaillé (le groupe). Pour les divisions qui ne sont pas désagrégées plus avant en groupes à trois chiffres, les codes à deux chiffres ont été convertis en codes à trois chiffres par l'ajout d'un zéro.

Tableau 4

Règles à suivre par les pays dans les activités de codage

Règle 1	Codez jusqu'à trois chiffres en fonction de l'indice de codage des activités
Règle 2	Si une activité est suffisamment bien décrite pour être codée au niveau à trois chiffres, mais qu'aucune description d'activité à trois chiffres correspondante n'est trouvée dans l'indice de codage, utilisez le code à trois chiffres pour « autres activités », qui se termine en général par « 9 ». Si cette activité particulière est rapportée relativement souvent, elle peut justifier l'ajout d'un nouveau code dans l'adaptation nationale d'ICATUS.
Règle 3	Si la description de l'activité n'est pas assez détaillée, de sorte qu'il n'est pas possible de sélectionner un code à trois chiffres :
Règle 3a	S'il y a assez d'informations pour coder au niveau à deux chiffres, ajoutez ou utilisez un code à trois chiffres se terminant par un « x », qui correspond à la catégorie « définition incomplète » au niveau du groupe.
Règle 3b	S'il n'y a pas assez d'informations pour coder même au niveau à deux chiffres (division), ajoutez ou utilisez la catégorie « définition incomplète » au niveau de la division.
Règle 3c	S'il n'y a pas assez d'informations pour coder même pour l'une des catégories de tabulation, ajoutez ou utilisez le code « 999 ».

J. Adaptation de la classification internationale des activités aux statistiques du budget-temps

67. ICATUS 2016 a été conçu pour servir à planifier et à mettre en œuvre la collecte de données sur l'utilisation du budget-temps, ainsi qu'à traiter et à analyser les données obtenues. Les pays peuvent utiliser ICATUS comme guide pour élaborer une première classification des activités ou pour réviser une classification existante.

68. ICATUS ne remplace pas les classifications nationales, mais offre un cadre pour la comparaison internationale des statistiques nationales du budget-temps. Si les classifications nationales diffèrent de la classification internationale, elles peuvent être comparées en regroupant les chiffres obtenus selon les classifications nationales.

69. ICATUS peut être étendu ou resserré, en fonction de la situation sociale, culturelle et économique d'un pays. ICATUS peut être resserré en combinant les groupes de certaines divisions en groupes moins nombreux ou moins détaillés, ou en consolidant entièrement les groupes en divisions. Les pays peuvent en revanche étendre les groupes d'activités des catégories à trois chiffres en ajoutant des niveaux pour les rendre plus détaillés.

70. Bien que les pays soient censés adapter la classification internationale proposée à leurs réalités sociales et économiques nationales, il faut s'efforcer de maintenir la comparabilité internationale aux différents niveaux d'agrégation.

K. Mise en œuvre, évolution et diffusion de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016

71. Au cours de plusieurs consultations, les experts ont demandé que soient élaborés des instruments normalisés et des éléments additionnels pour aider les pays qui ont besoin d'être guidés dans la collecte de données sur le budget-temps.

72. En réponse à ces demandes, la Division de statistique, appuyée par la Commission de statistique, conformément à sa décision 48/109, prévoit de mettre à jour et de piloter d'ici 2022 dans certains pays un ensemble de lignes directrices pour la production de statistiques du budget-temps. Ces lignes directrices s'appuieront sur le *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work*, 2005 ; les *Lignes directrices pour l'harmonisation des enquêtes sur le budget-temps* de 2013 de la CEE ; les lignes directrices de mise en œuvre de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail ; et autres documents pertinents. Ces lignes directrices porteront en particulier sur les méthodes de production de données sur le budget-temps à l'aide d'approches innovantes et des dernières technologies. La Division de statistique, en sa qualité de dépositaire d'ICATUS 2016, assistera les pays dans leurs efforts pour adopter ou adapter la classification pour la production de leurs statistiques du budget-temps.

73. ICATUS a été élaboré conformément aux concepts et normes statistiques les plus récents. Les catégories actuelles resteront très probablement inchangées, sauf évolution méthodologique majeure. Quoi qu'il en soit, les projets pilotes menés dans certains pays, comme indiqué dans les paragraphes précédents, permettront de fixer un horizon pour les révisions futures.

74. ICATUS 2016 est disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/time-use/icatus-2016>.

II. Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps 2016

A. Grandes divisions

Grande division	Activité
1	Emploi et activités connexes
2	Production de biens pour usage final propre
3	Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
4	Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
5	Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
6	Apprentissage
7	Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
8	Culture, loisirs, médias et pratiques sportives
9	Soins et entretien de la personne

B. Grandes divisions et divisions

Grande division	Division	Activité
1	Emploi et activités connexes	
	11	Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
	12	Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens
	13	Emploi dans les ménages et les entreprises leur appartenant pour fournir des services
	14	Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi
	15	Formation et études en rapport avec l'emploi
	16	Recherche d'un emploi
	17	Création d'une entreprise
	18	Déplacements et trajets domicile-travail dans le cadre d'un emploi
2	Production de biens pour usage final propre	
	21	Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre
	22	Réalisation et transformation de biens pour usage final propre
	23	Activités de construction pour usage final propre
	24	Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre
	25	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre

Grande division	Division	Activité
3		Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	31	Gestion et préparation des aliments et des repas
	32	Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords
	33	Aménagement, entretien et réparation par soi-même
	34	Entretien et maintenance des textiles et des chaussures
	35	Gestion du ménage pour usage final propre
	36	Entretien des animaux domestiques
	37	Achats pour le ménage et les membres de la famille
	38	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
	39	Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
4		Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	41	Garde et éducation des enfants
	42	Assistance aux personnes adultes dépendantes
	43	Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
	44	Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille
	49	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
5		Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
	51	Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
	52	Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations
	53	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
	54	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
	59	Autres activités de travail non rémunérées
6		Apprentissage
	61	Enseignement formel
	62	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel
	63	Études complémentaires, enseignement et formations informels
	64	Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
	69	Autres activités en rapport avec l'apprentissage
7		Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
	71	Vie sociale et communication
	72	Participation à des événements culturels/sociaux collectifs
	73	Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
	74	Pratiques religieuses
	75	Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
	79	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse

Grande division	Division	Activité
8		Pratiques culturelles, de loisirs, des médias et du sport
	81	Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport
	82	Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir
	83	Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes
	84	Usage des médias ³⁵
	85	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente
	86	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
	89	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
9		Soin et entretien de sa propre personne
	91	Sommeil et activités connexes
	92	Manger et boire
	93	Hygiène et soin de sa personne
	94	Soin de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes
	95	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
	99	Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne

³⁵ Il est recommandé de collecter la variable contextuelle « Utilisation d'un appareil de TIC ».

C. Classification complète

Grande division	Division	Groupe	Activité
1			Emploi et activités connexes
	11		Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
		110	Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
	12		Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens
		121	Culture de plantes destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		122	Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		123	Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		124	Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		125	Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		126	Activités minières et de carrière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		127	Fabrication et transformation de biens pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		128	Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
		129	Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens
	13		Emploi dans des ménages et des entreprises leur appartenant pour fournir des services
		131	Vente et commerce de biens dans des entreprises appartenant à des ménages

*Classification internationale des activités à prendre en compte
dans les statistiques du budget-temps 2016*

Grande division	Division	Groupe	Activité
		132	Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
		133	Fourniture de services professionnels et aux entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
		134	Transport de biens et de passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
		135	Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
		136	Fourniture de services domestiques rémunérés
		139	Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services
	14		Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi
		141	Activités accessoires à l'emploi
		142	Pauses pendant le temps de travail dans le cadre de l'emploi
	15		Formation et études en relation avec l'emploi
		150	Formation et études en relation avec l'emploi
	16		Recherche d'un emploi
		160	Recherche d'un emploi
	17		Création d'une entreprise
		170	Création d'une entreprise
	18		Déplacements et trajets quotidiens pour l'emploi
		181	Déplacements en rapport avec l'emploi
		182	Trajets domicile-travail
2			Production de biens pour usage final propre
	21		Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre
		211	Culture de plantes et jardinage potager pour usage final propre
		212	Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre
		213	Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre
		214	Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre
		215	Cueillette de produits sauvages pour usage final propre
		216	Pêche pour usage final propre
		217	Aquaculture pour usage final propre
		218	Exploitation de mines et de carrières pour usage final propre
	22		Réalisation et transformation de biens pour usage final propre
		221	Création, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre
		222	Création et transformation de textiles, vêtements, articles de cuir et produits connexes pour usage final propre
		223	Création et transformation de produits en bois et en écorce pour usage final propre
		224	Réalisation et façonnage de briques, dalles en béton, parpaings et tuiles pour usage final propre
		225	Production et transformation de préparations herbales et médicinales pour usage final propre
		226	Travail et transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre
		227	Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre

Grande division	Division	Groupe	Activité
		229	Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
	23		Activités de construction pour usage final propre
		230	Activités de construction pour usage final propre
	24		Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre
		241	Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre
		242	Captation d'eau à partir de sources naturelles ou autres pour usage final propre
	25		Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes aux fins de la production de biens pour usage final propre
		250	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes aux fins de la production de biens pour usage final propre
3			Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	31		Gestion et préparation des aliments et des repas
		311	Préparation de repas ou de collations
		312	Servir des repas/collations
		313	Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations
		314	Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires
		319	Autres activités liées à la gestion et à la préparation des aliments et des repas
	32		Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords
		321	Nettoyage intérieur
		322	Nettoyage extérieur
		323	Recyclage et élimination des déchets
		324	Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc
		325	Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude
		329	Autres activités liées au nettoyage et à l'entretien du logement et des abords
	33		Aménagement, entretien et réparation par soi-même
		331	Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même
		332	Installation, entretien et réparation de biens individuels et du ménage, y compris du matériel de TIC
		333	Entretien et réparation de véhicules
		339	Autres activités liées à l'aménagement, à l'entretien et à la réparation par soi-même
	34		Entretien et maintenance des textiles et des chaussures
		341	Lavage à la main/machine
		342	Sécher, étendre, rentrer le linge
		343	Repassage, pressage et pliage
		344	Raccommode ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures
		349	Autres activités liées à l'entretien des textiles et des chaussures
	35		Gestion du ménage pour usage final propre
		351	Paiement des factures du ménage
		352	Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage

Grande division	Division	Groupe	Activité
		359	Autres activités relatives à la gestion du ménage
	36		Entretien des animaux de compagnie
		361	Soins quotidiens aux animaux de compagnie
		362	Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toiletage, stabulation et garde de vacances ou de jour)
		369	Autres activités liées aux soins des animaux de compagnie
	37		Achats pour les membres du ménage et de la famille
		371	Recherche/achat de biens et activités connexes
		372	Recherche/utilisation de services et activités connexes
	38		Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
		380	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
	39		Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
		390	Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
4			Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	41		Garde et éducation des enfants
		411	Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels
		412	Fournir des soins médicaux aux enfants
		413	Instruire, enseigner, former et aider les enfants
		414	Parler avec des enfants et leur faire la lecture
		415	Jouer et faire du sport avec des enfants
		416	Garder des enfants (soins passifs)
		417	Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants
		419	Autres activités liées à la garde et à l'éducation des enfants
	42		Assistance aux personnes adultes dépendantes
		421	Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne
		422	Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux
		423	Aider des personnes adultes dépendantes à remplir les formulaires, communiquer avec l'administration et gérer les comptes
		424	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes
		425	Soins passifs aux personnes adultes dépendantes
		426	Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes
		429	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes dépendantes
	43		Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
		431	Nourrissage, hygiène, soins physiques des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille, notamment en cas de maladie temporaire.
		432	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille.
		439	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille.

Grande division	Division	Groupe	Activité
	44		Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille
		441	Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille
		442	Accompagnement de ses propres enfants
		443	Accompagnement de personnes adultes dépendantes
		444	Accompagnement de personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
		49	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
		490	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
5			Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
		51	Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
		511	Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
		512	Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services
		513	Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
		514	Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
		515	Aide bénévole non rémunérée dans des entreprises appartenant à d'autres ménages
		519	Autres activités liées au bénévolat direct non rémunéré pour d'autres ménages
		52	Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations
		521	Travail bénévole non rémunéré pour la réparation de routes/bâtiments, le défrichage et la préparation de terrains, le nettoyage (rues, marchés, etc.) et la construction.
		522	Travail bénévole non rémunéré pour la préparation et le service de repas, le nettoyage.
		523	Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées
		524	Travail de bureau/administratif bénévole non rémunéré
		529	Autres activités liées au bénévolat non rémunéré auprès de la collectivité et des organisations
		53	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
		530	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
		54	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
		540	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
		59	Autres activités de travail non rémunérées
		590	Autres activités de travail non rémunérées
6			Apprentissage
		61	Enseignement formel
		611	Fréquentation scolaire/universitaire
		612	Activités périscolaires et extrascolaires
		613	Pauses sur les lieux de l'enseignement formel
		614	Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)
		619	Autres activités relatives à l'éducation formelle
		62	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel

Grande division	Division	Groupe	Activité
		620	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel
		63	Études complémentaires, enseignement et formations informels
		630	Études complémentaires, enseignement et formations informels
	64		Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
		640	Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
	69		Autres activités en rapport avec l'apprentissage
		690	Autres activités en rapport avec l'apprentissage
7			Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
	71		Vie sociale et communication
		711	Parler, converser, bavarder
		712	Activités conviviales, rencontres et activités de groupe.
		713	Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)
		719	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication
	72		Participation à des événements culturels/sociaux collectifs
		721	Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques
		722	Participer aux rites/événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires.
		723	Participation aux événements de société festifs (musique, danse, etc.)
		729	Autres activités associées à la vie de la cité.
	73		Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
		730	Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
	74		Pratiques religieuses
		741	Prière, méditation et autres activités spirituelles privées
		742	Participation à une pratique religieuse collective
		749	Autres activités associées à la pratique religieuse
	75		Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
		750	Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
	79		Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
		790	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
8			Pratiques culturelles, de loisirs, des médias et du sport
	81		Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport
		811	Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées
		812	Fréquentation de parcs et jardins
		813	Présence à des événements sportifs
		819	Autres activités relatives à la participation à des manifestations culturelles, de divertissement et à des événements sportifs
	82		Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir
		821	Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby)
		822	Hobbies

Grande division	Division	Groupe	Activité
		823	Jeux et activités de loisir
		829	Autres activités associées aux activités culturelles, hobbies et jeux.
		83	Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes
		831	Pratique des sports
		832	Culture physique
		84	Usage des médias ³⁶
		841	Lecture à des fins récréatives
		842	Regarder et écouter la télévision et des vidéos
		843	Écouter la radio et des appareils audio
		849	Autres activités associées à l'utilisation des médias
		85	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente
		850	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente
		86	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
		860	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
		89	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
		890	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
9			Soin et entretien de la personne
		91	Sommeil et activités connexes
		911	Sommeil de nuit/ sommeil essentiel
		912	Sommeil occasionnel/siestes
		913	Insomnie
		919	Autres activités liées au sommeil
		92	Manger et boire
		921	Manger un repas/une collation
		922	Boire en dehors des repas ou des collations
		93	Hygiène et soin de sa propre personne
		931	Hygiène et soin de sa propre personne
		932	Soins de santé/médicaux pour soi-même
		939	Autres activités relatives à l'hygiène et aux soins personnels
		94	Soin de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes
		941	Recevoir des soins à la personne d'autres personnes
		942	Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
		949	Autres activités liées à la réception de soins à la personne et de soins de santé/médicaux
		95	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
		950	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
		99	Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
		990	Other self-care and maintenance activities

³⁶ Il est recommandé de collecter la variable contextuelle « Utilisation d'un appareil de TIC ».

D. Notes explicatives

Division/Groupe	Activité
1	Emploi et activités connexes
Définition	<p>Désigne l'emploi, défini comme des activités visant à produire des biens ou à fournir des services à titre onéreux ou dans un but lucratif, ainsi que d'autres activités directement associées à l'emploi.</p> <p>« À titre onéreux ou dans un but lucratif » désigne le travail effectué dans le cadre d'une transaction en échange d'une rémunération versée sous forme de salaires ou de traitements pour le temps travaillé ou le travail effectué, ou sous forme de bénéfices dérivés des biens et services produits au moyen de transactions marchandes, spécifiées dans les normes statistiques internationales les plus récentes concernant le revenu lié à l'emploi :</p> <p>a) La rémunération peut être en espèces ou en nature, qu'elle soit effectivement perçue ou non, et peut également comprendre des éléments supplémentaires de revenu en espèces ou en nature ;</p> <p>b) La rémunération peut être versée directement à la personne qui effectue le travail ou indirectement à un membre du ménage ou de la famille.</p> <p>(Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 7b, 27 et 28)</p> <p>Les activités connexes sont les voyages et les trajets domicile-travail pour l'emploi, les pauses pendant le temps de travail, la formation et les études en rapport avec l'emploi, la recherche d'un emploi et d'autres activités connexes en dehors du temps de travail.</p> <p>Les activités des divisions 11, 12 et 13 correspondent au temps consacré à l'exécution des tâches et des fonctions d'un emploi, et défini comme « heures directes » au paragraphe 11(2)a) de la résolution concernant la mesure du temps de travail adoptée par la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail (2008).</p>
Inclut	<p>11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif</p> <p>12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens</p> <p>13 Emploi dans les ménages et les entreprises leur appartenant pour fournir des services</p> <p>14 Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi</p> <p>15 Formation et études en rapport avec l'emploi</p> <p>16 Recherche d'un emploi</p> <p>17 Création d'une entreprise</p> <p>18 Déplacements et trajets domicile-travail dans le cadre d'un emploi</p> <p>19 Activités dans toutes les branches de l'activité économique, qu'il s'agisse d'une activité indépendante ou d'un emploi salarié</p>
Exclut	<p>2 Production de biens pour usage final propre</p> <p>3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille</p> <p>4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille</p> <p>5 Bénévolat, périodes de formation et autres travaux non rémunérés (y-compris stages)</p>
11	Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
Définition	Voir Groupe 110
110	Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif
Définition	<p>Désigne le temps consacré aux activités visant directement à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit, dans tous les emplois des entreprises, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages.</p> <p>Les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif sont définies dans le SCN. Ce sont des entités juridiques créées pour la production, principalement des sociétés et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou des entités créées par des processus politiques, en particulier les unités publiques.</p> <p>Les sociétés sont des unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services marchands.</p> <p>Les administrations publiques sont des unités institutionnelles qui, en plus des tâches qu'elles assument quant à la mise en œuvre des politiques publiques et à la régulation de la vie économique, produisent des services (et parfois des biens) pour l'essentiel non marchands destinés à la consommation individuelle ou collective, et qui redistribuent le revenu et la richesse.</p> <p>Les institutions sans but lucratif au service des ménages sont des entités juridiques dont la fonction principale consiste à produire des services non marchands destinés aux ménages ou à la collectivité en</p>

Division/Groupe	Activité
	général, et dont l'essentiel des ressources provient de contributions versées volontairement (Source: SCN 2008, par. 2.17).
Inclut	<p>Activités visant directement à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit, dans tous les emplois des entreprises, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages</p> <p>Activités visant à produire des biens ou à fournir des services dans des coopératives, des entreprises de production à petite échelle et des microentreprises, par exemple, qui sont des « entreprises constituées en société ».</p> <p>Période d'essai ou période probatoire imposée aux nouveaux employés</p> <p>Heures supplémentaires de travail</p> <p>Travail ramené à la maison</p>
Exclut	<p>12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens</p> <p>13 Emploi dans des ménages et des entreprises leur appartenant pour fournir des services</p> <p>14 Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi</p> <p>15 Formation et études en relation avec l'emploi</p> <p>16 Recherche d'un emploi</p> <p>17 Création d'une entreprise</p> <p>18 Déplacements et trajets quotidiens pour l'emploi</p>
Exemples	<p>Une réunion d'affaires pendant la pause déjeuner</p> <p>Une réunion avec un partenaire commercial après les heures de travail</p> <p>Un déjeuner de travail avec des collègues</p> <p>Une conférence téléphonique relative à l'emploi prise à la maison</p> <p>Un travail d'étudiant ou un travail contractuel, lorsqu'il est effectué en échange d'une rémunération ou d'un profit</p> <p>Un accident du travail</p> <p>Un employé travaillant à domicile pour une société</p> <p>Production de biens dans une usine en qualité d'employé</p> <p>Production de lait et de produits laitiers dans une coopérative en qualité d'employé</p>
12	Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens
Définition	<p>Désigne le temps consacré à des activités visant directement à produire des biens en échange d'une rémunération ou d'un profit dans des entreprises marchandes non constituées en société au sein des ménages.</p> <p>Les entreprises marchandes non constituées en société appartenant à des ménages sont créées pour produire des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Elles peuvent exercer pratiquement n'importe quel type d'activité de production : agriculture, extraction, fabrication, construction (12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens), commerce de détail ou production d'autres types de services (13 Emploi dans des ménages et des entreprises leur appartenant pour fournir des services). Elles peuvent aller des particuliers qui travaillent seuls comme marchands à la sauvette ou cireurs de chaussures, sans pratiquement aucun capital ni locaux propres, jusqu'à de grandes entreprises de fabrication, de construction ou de services occupant un nombre important de salariés (Source: SCN 2008, par. 4.155).</p> <p>Les entreprises marchandes non constituées en sociétés appartenant à des ménages comprennent également les groupements de personnes non constitués en sociétés qui produisent des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Les associés peuvent appartenir à des ménages différents (Source: SCN 2008, par. 4.156).</p> <p>Sont considérées dans cette division les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou en vue d'un profit payable au ménage ou à la famille :</p> <ol style="list-style-type: none"> dans des unités marchandes exploitées par un membre de la famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage ; ou en exécutant les tâches ou les missions d'un emploi salarié détenu par un membre de la famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage (Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 30f). <p>Cette division ne couvre que la production de biens destinés au marché.</p>

*Classification internationale des activités à prendre en compte
dans les statistiques du budget-temps 2016*

Division/Groupe	Activité
	Cette division se réfère à l'activité exercée par la personne interrogée pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.
Inclut	Toutes les activités entreprises dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens principalement destinés au marché, telles que : 121 Culture de plantes destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 123 Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 124 Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 125 Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 126 Exploitation de mines et de carrières pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 127 Fabrication et transformation de biens pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 129 Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 13 Emploi dans des ménages et des entreprises leur appartenant pour fournir des services 14 Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi 15 Formation et études en relation avec l'emploi 16 Recherche d'un emploi 17 Création d'une entreprise 18 Déplacements et trajets quotidiens pour l'emploi 2 Production de biens pour usage final propre
121	Culture de plantes destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne les activités de production (culture et récolte) de produits végétaux principalement destinés au marché dans tous les emplois d'entreprises appartenant à des ménages. Ce groupe comprend également les activités de services liées à la culture de végétaux, telles que les activités d'appui à la culture et les activités consécutives à la récolte, par exemple, la préparation des champs, l'élagage des arbres, les opérations de moisson et de préparation des récoltes pour les marchés primaires (nettoyage, parage, calibrage, désinfection), etc. Considérée comme du jardinage de ferme, de jardin, de cuisine ou de potager. Ce groupe se réfère à l'activité exercée par la personne interrogée pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section A, division 01, groupes 011-013 et classes 0161, 0163 et 0164)
Inclut	Culture de céréales et d'autres plantes, de légumes, de fruits, de noix, d'épices, de fleurs, de champignons et de baies, et d'autres spécialités horticoles, etc., notamment le jardinage à la ferme, au jardin, au potager ; transformation en vue du stockage ou de l'utilisation (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Préparation du sol, notamment labourage, utilisation de kodale, hersage, battage des mottes, brûlis (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Opérations de semences et de plantation comme la préparation des semis, les semences, le repiquage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Collecte et préparation d'engrais biologiques, transport et épandage d'engrais biologiques/chimiques (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Entretien des champs/jardins, notamment le désherbage, l'arrosage, la taille (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Récolte, notamment la mise en bottes, le battage et le nettoyage des grains, le séchage des résidus de récolte (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Activités après récolte, notamment le séchage, la sélection des semences, l'ensachage et le stockage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Autres activités de services agricoles, notamment la réparation régulière des canaux d'irrigation, le gardiennage/la protection des récoltes, l'entretien et la réparation courante des outils et matériels (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Autres activités spécifiées associées à la culture des plantes (à titre onéreux ou dans un but lucratif).

Division/Groupe	Activité
	Ce groupe comprend la culture d'arbres de Noël et l'exploitation de pépinières d'arbres (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	Toute transformation ultérieure des produits agricoles (127 ou 22) au-delà de ce qui est nécessaire pour les préparer pour les marchés primaires. Toutefois, la préparation des produits pour les marchés primaires est incluse ici. Aménagement des champs (par exemple, terrassement de terres agricoles, drainage, préparation de rizières, etc.) (128 ou 23) 211 Culture de plantes et jardinage potager pour usage final propre. 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre Fourniture de services d'agronomie (133) Fourniture de services d'architecture paysagère (133) Participation à une exposition ou une foire agricole (811) Conservation de fruits et légumes, notamment déshydratation par des moyens artificiels pour le marché (127))
Exemples	Irrigation de champs (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Ramassage de pommes pour la vente Préparation de champs (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Traitement de cultures (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Pulvérisation de cultures, notamment par voie aérienne (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Taille d'arbres fruitiers et de vignes (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Repiquage de riz (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Éclaircissement de betteraves (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Récolte (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Travail dans une ferme (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Culture du taro/kava (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
122	Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Activités d'élevage d'animaux et de productions animales principalement destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages. Ce groupe comprend également les activités de services accessoires à l'élevage d'animaux et à la production de produits animaux, telles que les activités de soutien à la production animale, par exemple les activités visant à promouvoir la propagation, la croissance et la production d'animaux, ainsi que la chasse, le piégeage et les activités connexes visant à obtenir de la viande, des poils, de la peau ou d'autres produits destinés au marché. La production animale est définie comme, entre autres, l'élevage (la production) et la reproduction de tous animaux, à l'exception des animaux aquatiques, tels que bovins et buffles, chevaux et autres équidés, chameaux et autres camélidés, moutons et chèvres, porcins et volailles. Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne interrogée pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, révision 4, Section A, division 01, groupes 014 et 017, et classe 0162)
Inclut	Production / élevage d'animaux domestiques et semi-domestiques (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Traite / production de lait cru (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Tonte ; production de fourrures, de peaux de reptiles et d'oiseaux issus de l'élevage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Production de produits d'animaux vivants tels que les œufs et le miel (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Exploitation de couvoirs pour la volaille (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Chasse et piégeage d'animaux (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Collecte de fourrage et préparation d'aliments pour animaux ; alimentation, abreuvement, pâturage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Toiletage, ferrage, nettoyage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Lavage d'étables, nettoyage de poulaillers (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Travaux relatifs à l'élevage, à l'éclosion (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Collecte, stockage, calibrage des œufs (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Tonte, production de cuirs et de peaux issus de l'élevage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Ramassage de fumier et fabrication de galettes de fumier (contre rémunération ou en vue d'un profit). Autres activités spécifiées relatives à l'élevage d'animaux, à la production de produits d'origine animale, aux services d'élevage d'animaux (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 212 Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre 213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre Transformation du lait (127 ou 221) Production d'animaux aquatiques (124, 125 ou 216, 217)

Division/Groupe	Activité
Exemples	<p>Contrôle du troupeau (collecte d'échantillons pour mesurer le rendement et la composition de la production laitière) (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Conduite de bovins (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Soin du bétail (soigner et nourrir le bétail contre rémunération) Chaponnage de la volaille (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Nettoyage de poulailler (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Insémination artificielle de vaches (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Traite de vaches (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Tonte de moutons (contre rémunération)</p> <p>Collecte et compactage du fumier en galettes (contre rémunération).</p>
123	Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	<p>Désigne les activités de production de bois rond, ainsi que d'extraction et de collecte de produits forestiers autres que le bois poussant à l'état sauvage et destinés principalement au marché dans des entreprises appartenant à des ménages. Outre la production de bois d'œuvre, les activités sylvicoles donnent lieu à des produits peu transformés, tels que le bois de chauffage, le charbon de bois, les copeaux de bois et le bois rond utilisé sous une forme non transformée (par exemple, le bois d'étagage de fosses et la bois à pâte).</p> <p>Ces activités peuvent être exercées dans des forêts naturelles ou plantées. Ce groupe comprend également les activités de service liées à la sylviculture et à l'exploitation forestière.</p> <p>Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne interrogée pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.</p> <p>(Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, rév. 4, Section A, Division 02 Sylviculture et exploitation forestière).</p>
Inclut	<p>Sylviculture et autres activités forestières : production de bois sur pied (plantation, replantation, transplantation, éclaircissement et conservation des forêts et des parcelles de coupe) ; production de boqueteaux, de bois à pâte et de bois de chauffage ; exploitation de pépinières forestières (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Exploitation forestière : production de bois rond pour les industries manufacturières forestières, production de bois rond utilisé sous une forme non transformée comme les étais de fosses, les poteaux de clôture et les poteaux électriques, collecte et production de bois de chauffage pour le marché, production de charbon de bois en forêt (à l'aide de méthodes traditionnelles) (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Cueillette de produits forestiers autres que le bois et d'autres plantes poussant à l'état sauvage : champignons, truffes, baies, noix, balata et autres gommes caoutchouteuses, liège, laque et résines, baumes, poils végétaux, zostères, glands, marrons d'Inde, mousses et lichens, etc.</p> <p>(à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Services d'appui à la sylviculture pour la réalisation des opérations : inventaires forestiers, services de conseil en gestion forestière, évaluation du bois d'œuvre, lutte et protection contre les incendies de forêt, lutte contre les parasites de la forêt et transport de grumes dans la forêt (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>
Exclut	<p>214 Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre</p> <p>215 Cueillette de produits sauvages pour usage final propre</p> <p>216 241 Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre Culture d'arbres de Noël pour le marché (121)</p> <p>217 Exploitation de pépinières d'arbres (121 ou 211)</p> <p>218 Culture (exploitation) de champignons ou de truffes, culture (exploitation) de baies ou de noix (121)</p>
Exemples	<p>Couper du bois (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Localiser des arbres à abattre (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Aider au reboisement d'une zone, à la culture d'arbres forestiers et à la replantation d'arbres forestiers (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>
124	Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	<p>Désigne les activités dans des entreprises appartenant à des ménages de pêche de capture principalement destinées au marché, c'est-à-dire les activités de chasse, de collecte et de ramassage visant à prélever ou à collecter des organismes aquatiques sauvages vivants (principalement des poissons, des mollusques et des crustacés), y compris des plantes, dans les eaux océaniques, côtières ou intérieures pour la consommation humaine et à d'autres fins, à la main ou plus généralement à l'aide de divers types d'engins de pêche tels</p>

Division/Groupe	Activité
	<p>que des filets, des lignes et des pièges fixes. Ces activités peuvent être menées sur l'estran (par exemple la collecte de mollusques, tels que les moules et les huîtres) ou à l'aide de filets sur le rivage, ou à partir de pirogues artisanales ou, plus couramment, à l'aide de bateaux commerciaux dans les eaux intérieures, côtières ou en mer</p> <p>Ce groupe se réfère à l'activité exercée par la personne interrogée au cours d'une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.</p> <p>(Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, rév. 4, Section A, Division 03, Groupe 031 Pêche)</p>
Inclut	<p>Pêche maritime et pêche en eau douce (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Capture de poissons et d'autres formes de vie et de produits aquatiques (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Collecte de matériaux marins tels que perles naturelles, éponges, coraux, algues et coquillages (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Autres activités spécifiques en rapport avec la pêche (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>
Exclut	<p>122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>125 Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre</p> <p>216 Pêche pour usage final propre</p> <p>217 Aquaculture pour usage final propre</p> <p>221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre</p> <p>Capture de mammifères marins, à l'exception des baleines, par exemple morses et phoques (122 ou 213)</p> <p>Transformation de poissons, crustacés et mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre (127)</p> <p>Réparation, entretien et maintenance de bateaux et de matériel de pêche (132)</p> <p>Construction et réparation de navires et bateaux (127 ou 22)</p> <p>Transformation de poissons, crustacés et mollusques (127 ou 227)</p>
Exemples	<p>Pêche commerciale dans les eaux océaniques et côtières (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Collecte de crustacés et de mollusques marins (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Collecte d'animaux aquatiques marins : tortues, ascidies, tuniciers, oursins, etc. (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>
125	Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	<p>Désigne les activités principalement destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages concernant un processus de production impliquant la culture ou l'élevage (y compris la récolte) d'organismes aquatiques (poissons, mollusques, crustacés, plantes, crocodiles, alligators et amphibiens) au moyen de techniques visant à augmenter la production des organismes en question au-delà de la capacité naturelle de l'environnement (par exemple, empoissonnement régulier, alimentation et protection contre les prédateurs). La culture/élevage fait référence à l'élevage des organismes susmentionnés jusqu'à leur phase juvénile et/ou adulte dans des conditions de captivité.</p> <p>Aquaculture</p> <p>Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.</p> <p>(Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, révision 4, Section A, Division 03, Groupe 032 Aquaculture)</p>
Inclut	<p>Pisciculture (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Aquaculture marine et aquaculture en eau douce (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Pisciculture/aquaculture : reproduction, élevage (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Pisciculture/aquaculture : nettoyage des bancs, alimentation (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Autres activités spécifiques associées à la pisciculture/aquaculture (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>
Exclut	<p>122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>124 Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre</p> <p>216 Pêche pour usage final propre</p>

*Classification internationale des activités à prendre en compte
dans les statistiques du budget-temps 2016*

Division/Groupe	Activité
	217 Aquaculture pour usage final propre 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre Capture de mammifères marins, à l'exception des baleines, par exemple morses et phoques (122 ou 213) Transformation de poissons, crustacés et mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre (127) Réparation, entretien et maintenance de bateaux et de matériel de pêche (132) Construction et réparation de navires et bateaux (127 ou 22) Transformation de poissons, crustacés ou mollusques (127 ou 227)
Exemples	Contrôle d'écloseries de poissons (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Contrôle de fermes de vers marins (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Élevage de grenouilles (à titre onéreux ou dans un but lucratif).
126	Exploitation de mines et de carrières pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne les activités destinées principalement au marché dans des entreprises appartenant à des ménages pour extraire des minéraux existant naturellement sous forme principalement solide (charbon et minerais). L'extraction peut être réalisée par différentes méthodes, telles que l'exploitation minière souterraine ou à ciel ouvert, l'exploitation en puits et l'exploitation des fonds marins. Ce groupe comprend également les activités complémentaires visant à préparer les matières brutes en vue de leur commercialisation, par exemple le concassage, le broyage, le nettoyage, le séchage, le tri, la concentration de minerais et l'agglomération de combustibles solides. Ces opérations sont souvent effectuées par les unités qui ont extrait la ressource et/ou d'autres situées à proximité. Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, révision 4, section B Mines et carrières).
Inclut	Exploitation minière/extraction de sel (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Forage de puits, de trous, etc. (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Extraction de dalles de pierre (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Concassage et cassage de pierres (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Extraction d'argile, de gravier et de sable (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Extraction de tourbe (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Orpaillage, extraction de pierres précieuses, etc. (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Transport, stockage et entreposage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Autres activités d'exploitation de mines et de carrières spécifiées (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	218 Extraction et exploitation de carrières pour usage final propre Fabrication ou transformation de métaux pour le marché (127)
Exemples	Collecte de sel non transformé pour le vendre Creusement/consolidation d'une mine d'opales, « noodling » (recherche d'opales dans les résidus miniers mis au rebut) (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Extraction de tourbe (à titre onéreux ou dans un but lucratif).
127	Fabrication et transformation de biens pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne les activités de fabrication ou de transformation de produits/biens principalement destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages. Ce groupe fait référence à l'activité entreprise par la personne répondante au cours d'une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, rév.4, section C Fabrication, à l'exclusion de la Division 33).
Inclut	Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons, de tabac (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Fabrication, transformation de textiles, d'articles d'habillement, de produits en cuir et assimilés et artisanat (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Fabrication, transformation de produits en bois et en écorce et artisanat (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Fabrication, transformation de briques, de dalles en béton, de parpaings et de tuiles, etc. (à titre onéreux ou dans un but lucratif)

Division/Groupe	Activité
	Fabrication, transformation de préparations à base de plantes et d'herbes médicinales (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Fabrication, transformation de produits artisanaux à partir d'autres matériaux (à titre onéreux ou dans un but lucratif).
Exclut	22 Fabrication et transformation de biens pour usage final propre 128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 23 Activités de construction pour usage final propre 132 Services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans les ménages et les entreprises appartenant à des ménages
Exemples	Lait transformé à vendre Fabrication de savon pour la vente Fabrication de bougies pour la vente Production d'œuvres d'art pour la vente Production de préparations médicinales traditionnelles à base de plantes dans une entreprise appartenant à un ménage pour la vente Production de petits meubles à domicile pour la vente Fabrication de vêtements sur mesure à domicile pour la vente
128	Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne les activités de construction et de construction spécialisée de bâtiments et d'ouvrages de génie civil principalement destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages, telles que les travaux neufs, la réparation de bâtiments, les extensions et les transformations, le montage de bâtiments ou d'ouvrages préfabriqués sur site, ainsi que les constructions à caractère temporaire et les travaux de génie civil. La construction générale consiste en la construction d'immeubles entiers d'habitation, de bureaux, de magasins et d'autres bâtiments publics et utilitaires, de bâtiments agricoles, etc., ou en la construction d'ouvrages de génie civil, tels qu'autoroutes, rues, ponts, tunnels, voies ferrées, aéroports, ports et autres projets hydrauliques, systèmes d'irrigation, réseaux d'égouts, installations industrielles, oléoducs et lignes électriques, et installations sportives. Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut différer de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section F Construction)
Inclut	Construction et réparation de bâtiments, de routes, de barrages et d'autres structures, notamment la préparation de chantiers (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Démolition de bâtiments et d'autres structures (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Réalisation de constructions complètes, installation et finition (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	23 Activités de construction pour usage final propre
Exemples	Travail sur un chantier de construction (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Démolition d'un vieux bâtiment (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Travail à la construction d'un pont (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
129	Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens
Définition	Désigne les autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens principalement destinés au marché, telles que l'achat de fournitures ou la cession de productions. Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut différer de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.
Inclut	Achat/acquisition d'intrants/fournitures (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Vente/cession de produits (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	139 Autres activités associées à l'emploi dans les ménages et les entreprises appartenant à des ménages fournissant des services 18 Déplacements et trajets domicile-travail dans le cadre de l'emploi 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille

Division/Groupe	Activité
Exemples	Achat d'engrais pour les champs (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
13	Emploi dans des ménages et des entreprises leur appartenant pour fournir des services
Définition	<p>Désigne le temps consacré directement à des activités de prestation de services à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises marchandes non constituées en société appartenant à des ménages.</p> <p>Un ménage est défini comme un groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leur revenu et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement. En général, chaque membre d'un ménage doit avoir un certain droit sur une partie des ressources collectives du ménage. Il doit y avoir au moins certaines décisions concernant la consommation ou d'autres activités économiques qui sont prises pour l'ensemble du ménage (Source : SCN 2008, par. 4.149).</p> <p>Les entreprises marchandes non constituées en sociétés appartenant à des ménages sont créées pour produire des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Elles peuvent exercer pratiquement n'importe quel type d'activité de production : agriculture, extraction, fabrication, construction (12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens), commerce de détail ou production d'autres types de services (13 Emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages pour fournir des services). Elles peuvent aller des particuliers qui travaillent seuls comme marchands à la sauvette ou cireurs de chaussures, sans pratiquement aucun capital ni locaux propres, jusqu'à de grandes entreprises de fabrication, de construction ou de services occupant un nombre important de salariés (Source : SCN 2008, par. 4.155).</p> <p>Les entreprises marchandes non constituées en sociétés appartenant à des ménages comprennent également les groupements de personnes non constitués en sociétés qui produisent des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Les associés peuvent appartenir à des ménages différents (Source : SCN 2008, paragraphe 4.156).</p> <p>Sont considérées dans cette division les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou en vue d'un profit payable au ménage ou à la famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) dans des unités marchandes exploitées par un membre de la famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage ; ou b) en exécutant les tâches ou les missions d'un emploi salarié détenu par un membre de la famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage (Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 30f). <p>Cette division ne couvre que la prestation de services à titre onéreux ou dans un but lucratif.</p> <p>Cette division fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille</p>
Inclut	<p>Activités entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages pour fournir des services à titre onéreux ou dans un but lucratif, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> 131 Vente et commerce de biens dans des entreprises appartenant à des ménages 132 Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 133 Fourniture de services professionnels et aux entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 134 Transport de biens et de passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 139 Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services
Exclut	<ul style="list-style-type: none"> 11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens 13 Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi 14 Formation et études en rapport avec l'emploi 15 Recherche d'un emploi 16 Création d'une entreprise

Division/Groupe	Activité
	17 Déplacements et trajets domicile-travail dans le cadre d'un emploi
131	Vente et commerce de biens dans des entreprises appartenant à des ménages
Définition	<p>Désigne la vente et le commerce de biens dans des entreprises appartenant à des ménages, telles que : Vente et commerce d'aliments ; Petit commerce, vente au porte-à-porte, vente ambulante, colportage.</p> <p>(Activités réalisées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section G Commerce de gros et de détail, à l'exclusion de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles, groupes 452 et 454)</p> <p>Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.</p>
Inclut	<p>Vente d'aliments et de boissons, y compris le conditionnement d'aliments et de boissons ; vente d'aliments et de boissons préparés pour une consommation immédiate (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Emballage de préparations alimentaires et de boissons (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Vente/livraison de préparations alimentaires et de boissons (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Mise en place d'étals de produits alimentaires ; nettoyage et entretien (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Autres activités spécifiques liées à la préparation et à la vente d'aliments et de boissons (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Petit commerce, vente au porte-à-porte, vente ambulante, colportage, y compris la revente de biens neufs et d'occasion dans des lieux fixes, en plein air, dans des lieux fermés et achat de biens pour la revente (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Note : La vente de biens faits par soi-même relevant de la division 12 est classée dans le groupe 129.</p> <p>Note : Pour la vente et le colportage au porte-à-porte et dans la rue, le déplacement vers la zone où a lieu la vente est classé dans la rubrique 182 « Trajets domicile-travail ». Toutefois, les déplacements effectués dans la zone générale où ont lieu la vente et le colportage sont considérés comme intrinsèques à l'activité.</p> <p>Petit commerce, notamment l'achat et la vente dans un lieu habituel ou un endroit fixe (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Vente au porte à porte, notamment la vente de maison en maison, de bâtiment en bâtiment, de pièce en pièce (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Vente dans la rue, colportage et autres activités commerciales itinérantes (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Autres activités spécifiées associées au petit commerce et à la vente ambulante (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p>
Exclut	182 Trajets domicile-travail
Exemples	<p>Travail dans un stand de vente de nourriture (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Achat de vieux journaux, de boîtes de conserve usagées, de plastiques usagés et d'autres articles mis au rebut pour les vendre à des fins de recyclage (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p> <p>Vente de légumes et de fruits en porte à porte (à titre onéreux ou dans un but lucratif).</p>
132	Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
Définition	<p>Désigne les services de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>(Activités réalisées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, divisions 33, 38, 39, 95, et groupes 452 et 454)</p> <p>Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.</p>
Inclut	<p>Mise en place, installation, réglage d'outils, entretien et réparation d'outils et de machines (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Réparation de véhicules (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Réparation d'articles d'habillement, notamment la réparation de vêtements, de chaussures, de sacs (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Réparation d'articles ménagers, notamment réparation d'appareils, de meubles, de linge de maison (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p> <p>Activités entreprises par les ramasseurs de déchets et les personnes s'occupant du recyclage (à titre onéreux ou dans un but lucratif)</p>

Division/Groupe	Activité
Exclut	133 Fourniture de services professionnels et aux entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 134 Transport de biens et de passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 136 Fourniture de services domestiques rémunérés
Exemples	Travail dans un garage automobile (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Travail dans un atelier de cordonnerie (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Ramassage de bouteilles dans les poubelles (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
133	Fourniture de services professionnels et aux entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne la fourniture de services commerciaux et professionnels à titre onéreux ou dans un but lucratif dans les ménages et les entreprises appartenant à des ménages. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI, rév. 4, sections J, K, L, M, P et Q (à l'exclusion de la classe 869 et des divisions 87 et 88) Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.
Inclut	Prêts et encaissements ; opérations de change (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Dactylographie, traitement de texte, programmation, codage (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Comptabilité, tenue de livres, services juridiques et services connexes (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Cours particuliers (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Prestations de services médicaux et dentaires (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Prestations de services vétérinaires (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	132 Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 134 Transport de biens et de passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 136 Fourniture de services domestiques rémunérés
Exemples	Recevoir un client pour vérifier sa déclaration de revenus (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Faire de la musique dans la rue pour gagner de l'argent (à titre d'emploi) (à titre onéreux ou dans un but lucratif) (voir CITI rév.4, section R) Fournir des services vétérinaires (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
134	Transport de biens et de passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne la fourniture de services de transport de passagers ou de marchandises, réguliers ou non, par rail, pipeline, route, eau ou air, ainsi que les activités connexes telles que l'exploitation de terminaux et d'installations de stationnement, la manutention et le stockage de marchandises. Ce groupe inclut la location de matériel de transport avec chauffeur ou opérateur, ainsi que les activités de messagerie. Ce groupe désigne l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille. (Activités réalisées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section H Transports et entreposage (à l'exclusion du groupe 531 Activités de poste))
Inclut	Conduite de véhicules à moteur, de véhicules à bras ou à pédales, de charrettes à traction animale, etc. ; conduite de bateaux à voile ou à rames, de péniches, etc. ; pilotage d'avions (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Transporter, charger et transporter des marchandises (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Attendre des passagers, des marchandises (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Transport de passagers (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	181 Déplacements en rapport avec l'emploi

Division/Groupe	Activité
	182 Trajets domicile-travail Entretien et réparation des véhicules, bateaux et autres utilisés pour le transport de marchandises et de passagers (132)
Exemples	Conduire un minibus pour transporter des passagers vers une autre ville (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Conduire un taxi ou une voiture de location (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
135	Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages
Définition	Désigne la fourniture de services de soins à la personne à titre onéreux ou dans un but lucratif dans les ménages et les entreprises appartenant à des ménages. (Activités exercées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section Q, classe 869 et divisions 87 et 88) Ce groupe désigne l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.
Inclut	Fourniture de services de soins à la personne, notamment coupes de cheveux, coiffures, traitements cosmétiques, manucures/pédicures, massages et prostitution (à titre onéreux ou dans un but lucratif). Fourniture de soins de santé non professionnels (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Prestation d'aide à l'hygiène personnelle et à l'habillement (à titre onéreux ou dans un but lucratif) prestation de services de soins infirmiers (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
Exclut	4 Services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille 931 Hygiène et soins personnels 932 Soins de santé/médicaux pour soi-même 941 Recevoir des soins à la personne d'autres personnes 942 Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
Exemples	Donner un massage à un client (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Épiler les jambes d'un client (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Préparer une pièce au domicile pour exercer la coiffure et la balayer ensuite (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Couper les cheveux d'un client (en qualité de coiffeur/barbier) (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Fournir des services de sage-femme pendant l'accouchement au domicile de la cliente (à titre onéreux ou dans un but lucratif)
136	Fourniture de services domestiques rémunérés
Définition	Désigne la fourniture de services domestiques à titre onéreux ou dans un but lucratif. (Les informations sur l'emploi de personnel domestique par les ménages peuvent être identifiées au moyen de CITI, division 97. Ce groupe fait référence à l'activité exercée par la personne répondante pendant une période donnée, qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement où elle travaille.
Inclut	fourniture de services domestiques rémunérés comprend tous les travaux effectués par le personnel domestique contre une rémunération en espèces ou en nature, en entreprenant tous les types d'activités définis dans les grandes divisions 3 et 4.
Exclut	3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Nettoyage de la maison de l'employeur Jardinage du domicile de l'employeur
139	Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services
Définition	Désigne les autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour fournir des services non classés ailleurs et d'autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages, telles que l'achat de fournitures ou l'écoulement de produits.
Inclut	Fourniture de services d'hébergement et de restauration, notamment la location de chambres, d'espaces de couchage et travaux connexes et restauration (CITI rév.4, section I) (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Achat/acquisition d'intrants/fournitures (à titre onéreux ou dans un but lucratif) Cession de produits (à titre onéreux ou dans un but lucratif)

Division/Groupe	Activité
Exclut	129 Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens 18 Déplacements et trajets quotidiens pour l'emploi 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille
Exemples	Achat de bougies et de lotions pour les clients des massages
14	Activités accessoires et interruptions en rapport avec l'emploi
Définition	Désigne des activités qui ne sont pas directement destinées à la production de biens ou de services mais sont nécessaires pour rendre cette production possible ainsi que les courtes pauses/interruptions de la production qui sont la conséquence nécessaire de l'organisation des activités de travail ou de l'utilisation de la main-d'œuvre, telles que de courtes périodes de repos.
Inclut	141 Activités accessoires à l'emploi 142 Pauses pendant le temps de travail dans le cadre de l'emploi
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages 13 Emploi dans les ménages et les entreprises leur appartenant pour fournir des services 15 Formation et études en rapport avec l'emploi 16 Recherche d'un emploi 17 Création d'une entreprise 18 Déplacements et trajets domicile-travail dans le cadre d'un emploi
141	Activités accessoires à l'emploi
Définition	Désigne les activités accessoires entreprises pour faciliter les activités principales de l'emploi, mais qui n'aboutissent normalement pas à des biens et services pouvant être commercialisés. Correspond aux « heures indirectement consacrées » telles que définies au paragraphe 11.2)b) de la résolution concernant la mesure du temps de travail adoptée par la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail.
Inclut	Dans tous les emplois, toutes les activités exercées dans le cadre de l'emploi qui ne visent pas directement à produire des biens ou à fournir des services à titre onéreux ou lucratif. Temps morts en attente du début du travail et immédiatement après la fin ou en attente de l'arrivée d'affaires ou de clients. Entretien des outils. Revêtement et dévêtement de la tenue de travail
Exclut	142 Pauses pendant le temps de travail dans le cadre de l'emploi 18 Voyages et trajets domicile-travail dans le cadre de l'emploi, y compris les temps d'attente pendant les déplacements liés à l'emploi.
Exemples	Changer de vêtements Attendre qu'une machine monte en température Attendre que le matériau sèche (pour peindre un mur) Entretien pour un poste d'assistant dans une entreprise à domicile Aller à la poste pour poster des articles vendus dans le cadre d'un commerce en ligne. Attendre la personne de l'équipe suivante
142	Pauses pendant le temps de travail dans le cadre de l'emploi
Définition	Pendant le temps de travail dans le cadre d'un emploi, désigne le temps qui n'est pas consacré à la production de biens ou de services, comme les pauses brèves et les temps morts dus à des pannes de matériel ou de processus. Correspond aux « temps mort » et aux « périodes de repos » tels que définis au paragraphe 11.11.2) (c et d)) de la résolution concernant la mesure du temps de travail adoptée par la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail. Application : Comment classer les activités effectuées pendant une pause telles que parler, fumer et les pratiques religieuses. Lorsque des activités simultanées sont enregistrées, chaque activité doit être enregistrée. Si les activités sont classées par ordre de priorité (principale, secondaire, etc.), l'activité spécifique effectuée pendant la pause doit être considérée comme l'activité principale, et le code 142 comme se référant à l'activité secondaire. Si des activités simultanées ne sont pas enregistrées, il convient de définir une règle de hiérarchisation.

Division/Groupe	Activité
Inclut	Pauses cigarettes Pauses café
Exclut	141 Activités accessoires à l'emploi
Exemples	Pause café Temps mort dû à une coupure de courant
15	Formation et études en relation avec l'emploi
Définition	Voir Groupe 150
150	Formation et études associées à l'emploi
Définition	Désigne la formation et les études associées à l'emploi. Pour les employés, la participation doit être sanctionnée par l'employeur, c'est-à-dire que la participation est considérée comme faisant partie du temps de travail ou du cours de l'emploi. L'employeur peut prendre en charge ou non le coût réel de la formation ou des études. La participation peut avoir lieu pendant ou en dehors des heures de travail habituelles. Pour les indépendants, la formation et les études doivent être directement associées à leur emploi.
Inclut	Participation à des cours de courte durée tels que des cours de langues, de logiciels d'application, etc., des séminaires sur la gestion du temps, les avantages sociaux, des conférences techniques ou commerciales. Participation à des cours à temps partiel de premier et deuxième cycles universitaires. Formation rémunérée de préparation à un nouvel emploi.
Exclut	Acquisition de compétences ou d'une expérience professionnelle par des stagiaires, des apprentis, des internes non rémunérés et activités associées (53) 6 Apprentissage
Exemples	Participation à une formation interne Assister à des cours de formation, des séminaires, des conférences pendant les heures de travail et étudier pendant les heures de travail Assister à des cours à temps partiel pendant les heures de travail
16	Recherche d'un emploi
Définition	Voir Groupe 160
160	Recherche d'un emploi
Définition	Désigne les activités visant à trouver un emploi rémunéré. Sont également pris en compte les emplois à temps partiel, informels, temporaires, saisonniers ou occasionnels, sur le territoire national ou à l'étranger. (Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 47b).
Inclut	Recherche d'offres d'emploi Examens et entretiens pour un emploi Recherche de l'aide d'amis, de parents ou d'autres types d'intermédiaires. Candidature directe auprès des employeurs, sur les lieux de travail, dans les fermes, aux portes des usines, sur les marchés ou dans d'autres lieux de rassemblement Publication d'annonces ou réponse à des offres d'emploi dans les journaux ou en ligne Placer ou mettre à jour des CV sur des sites professionnels ou de réseaux sociaux en ligne.
Exclut	Examens associés à l'apprentissage (6) Entretiens de recherche de stages non rémunérés (53)
Exemples	Appels ou visites à l'agence pour l'emploi Lecture et réponse à des offres d'emploi (en ligne) Visite au nouvel employeur Visite du futur lieu de travail Avoir un entretien pour un nouvel emploi
17	Création d'une entreprise
Définition	Voir Groupe 170
170	Création d'une entreprise
Définition	Désigne les activités visant à créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela inclut également les emplois à temps partiel, informels, temporaires, saisonniers ou occasionnels, sur le territoire national ou à l'étranger. (Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 47b).

Division/Groupe	Activité
Inclut	Créer une entreprise pour générer des revenus Étudier les possibilités de création d'une entreprise Trouver des ressources financières, demander des permis, des licences Rechercher des terrains, des locaux, des machines, des fournitures, des intrants agricoles Rechercher l'aide d'amis, de parents ou d'autres types d'intermédiaires. S'inscrire auprès des services publics ou privés de l'emploi ou les contacter
Exclut	Examens associés à l'apprentissage (6) Entretiens visant à obtenir des stages non rémunérés (53)
Exemples	Rendez-vous à la banque pour un prêt d'affaires Recherche d'un magasin à louer
18	Déplacements et trajets quotidiens dans le cadre de l'emploi
Définition	Désigne les déplacements à destination et en provenance du lieu d'emploi et les déplacements associés à l'emploi en dehors des activités professionnelles. Lorsque le déplacement est intrinsèque à l'emploi (par exemple, conducteur, pilote, hôtesse de l'air, éboueur et marin), l'activité est classée selon le cas dans la rubrique 11 Emploi dans des sociétés, des administrations et des institutions sans but lucratif, 12 Emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens, ou 13 Emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages pour fournir des services.
Inclut	181 Déplacements en rapport avec l'emploi 182 Trajets domicile-travail
Exclut	Temps consacré à l'exécution des tâches et des fonctions normales d'un emploi, telles que l'utilisation d'un véhicule pour transporter des marchandises ou préparer la correspondance professionnelle tout en utilisant les transports publics. Conduire pour une société de covoiturage
181	Déplacements en rapport avec l'emploi
Définition	Désigne tout déplacement associé à l'emploi, autre que le trajet entre le domicile et le lieu de travail.
Inclut	Voyages, trajets domicile-travail, déplacements, transports ou accompagnement de biens ou de personnes associés à l'emploi en dehors de l'exercice d'activités professionnelles. Déplacements entre les lieux d'emploi pour se rendre à des projets sur le terrain, à des zones de pêche, des affectations, des conférences ou pour rencontrer des clients
Exclut	182 aTrajets domicile-travail (allers-retours au lieu de travail)
Exemples	Se rendre en voiture du bureau à l'usine Prendre le bus depuis le bureau pour rendre visite à un client Se rendre à pied à l'usine depuis le bureau Se déplacer à vélo entre les lieux de travail
182	Trajets domicile-travail
Définition	Désigne les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail qui ne comportent pas l'exécution des tâches et des fonctions d'un emploi.
Inclut	Allers au lieu de travail et retours du lieu de travail
Exclut	Déplacement autre que celui vers et depuis le lieu d'emploi
Exemples	Aller en voiture au bureau Rentrer à pied de l'usine Prendre le bus pour se rendre à l'entreprise Se rendre à pied au village voisin pour travailler
2	Production de biens pour usage final propre
Définition	Désigne les activités visant à produire des biens pour usage final propre lorsque la destination prévue de la production est principalement l'utilisation finale par le producteur sous forme de formation de capital, ou la consommation finale par des membres du ménage, ou par des membres de la famille vivant dans d'autres ménages. La production de « biens » est définie dans le cadre de la frontière de production du SCN 2008 et couvre : a) la production et/ou transformation pour entreposage de produits agricoles, de pêche, de chasse et de cueillette ;

Division/Groupe	Activité
	<p>b) la collecte et/ou transformation pour entreposage de produits miniers et forestiers, notamment le bois de chauffage et autres combustibles ;</p> <p>c) la collecte d'eau à partir de sources naturelles et autres ;</p> <p>d) la fabrication d'articles ménagers (tels que meubles, textiles, vêtements, chaussures, poteries ou autres biens durables, notamment les bateaux et les canoës) ;</p> <p>e) la construction ou les réparations importantes de ses propres logements, bâtiments agricoles, etc.</p> <p>Par « usage final propre », on entend la production pour laquelle la destination prévue du produit est principalement l'usage final par le producteur sous forme de formation de capital, ou la consommation finale par les membres du ménage, ou par les membres de la famille vivant dans d'autres ménages :</p> <p>i) la destination prévue de la production est établie en référence aux biens spécifiques produits ou aux services fournis, tels que déclarés par la personne qui les produit (c'est-à-dire principalement pour son usage final propre) ;</p> <p>ii) dans le cas de biens agricoles, de produits de la pêche, de la chasse ou de la cueillette destinés principalement à l'autoconsommation, une partie ou un excédent peut néanmoins être vendu ou troqué.</p> <p>Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que l'aménagement du temps de travail est généralement plus informel ou plus souple que dans la division principale 1. Ainsi, cette grande division ne comprend pas de groupes spécifiques pour les pauses courtes et les pauses déjeuner. Les activités associées à ces pauses sont classées dans la classe correspondante ; par exemple, la prise d'une collation est classée sous 921 Manger un repas/une collation.</p> <p>Application : La production de biens destinés à la fois à la consommation propre et à la vente ou au troc, doit être classée dans la grande division 1, si la destination principale est la vente, et dans la grande division 2, si la destination principale est l'usage propre. Si certains biens produits dans une entreprise appartenant à un ménage sont principalement destinés à la vente et d'autres à l'autoconsommation, la production des produits destinés à la vente doit être classée dans la grande division 1 Emploi et activités connexes.</p>
Inclut	<p>21 Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre</p> <p>22 Réalisation et transformation de biens pour usage final propre</p> <p>23 Activités de construction pour usage final propre</p> <p>24 Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre</p> <p>25 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre</p>
Exclut	<p>1 Emploi et activités connexes</p> <p>3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille</p> <p>4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille</p> <p>5 Bénévolat, périodes de formation et autres travaux non rémunérés (y-compris stages)</p> <p>Activités à vocation purement récréative (8)</p>
21	Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre
Définition	Désigne la production de biens issus de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'exploitation minière, principalement destinés à un usage final propre.
Inclut	<p>211 Culture de plantes et jardinage pour usage final propre</p> <p>212 Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre</p> <p>213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre</p> <p>214 Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre</p> <p>215 Cueillette de produits sauvages pour usage final propre</p> <p>216 Pêche pour usage final propre</p> <p>217 Aquaculture pour usage final propre</p> <p>218 Exploitation de mines et de carrières pour usage final propre</p>
Exclut	<p>22 Réalisation et transformation de biens pour usage final propre</p> <p>23 Activités de construction pour usage final propre</p> <p>24 Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre</p> <p>25 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre</p> <p>Activités à vocation purement récréative (8)</p>

Division/Groupe	Activité
211	Culture de plantes et jardinage potager pour usage final propre
Définition	<p>Désigne les activités visant à produire (par la culture et la récolte) des produits végétaux principalement destinés à l'usage final propre. Ce groupe comprend également les activités de services accessoires de l'agriculture, notamment les activités d'appui à la culture et consécutives à la récolte, par exemple la préparation des champs, l'élagage des arbres, la récolte, la préparation des cultures pour la consommation ou la transformation (nettoyage, élagage, calibrage et désinfection).</p> <p>Inclut le jardinage à la ferme, au jardin ou au potager.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI rév. 4, Section A, division 01, groupes 011-013 et classes 0161, 0163 et 0164).</p>
Inclut	<p>Culture de céréales et d'autres plantes, de légumes, de fruits, de noix, d'épices, de fleurs, de champignons et de baies, et autres spécialités horticoles, etc. (par exemple, jardinage à la ferme, au jardin ou au potager) ; transformation pour stockage/utilisation pour usage propre</p> <p>Préparation du sol, notamment labourage, utilisation de kodale, hersage, émiettage des mottes, brûlis pour usage propre</p> <p>Opérations de semences et de plantation, notamment préparation des semis, ensemencement, repiquage pour usage propre</p> <p>Collecte et préparation d'engrais biologiques, transport et épandage d'engrais biologiques/chimiques pour usage propre</p> <p>Entretien des champs/jardins, notamment désherbage, arrosage, taille, pour usage propre.</p> <p>Récolte, notamment mise en bottes, battage et nettoyage des grains, séchage des résidus de récolte pour usage propre</p> <p>Activités consécutives à la récolte, notamment séchage, sélection des semences, ensachage et stockage pour usage propre</p> <p>Autres activités de services agricoles, notamment la réparation courante des canaux d'irrigation, le gardiennage/la protection des récoltes et l'entretien et la réparation courante des outils et du matériel pour usage propre</p> <p>Autres activités spécifiées associées à la culture de plantes pour usage propre</p>
Exclut	<p>Aménagement de champs (par exemple, terrassement de terres agricoles, drainage, préparation de rizières, etc.) (128 ou 23)</p> <p>212 Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre</p> <p>221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre</p> <p>Fourniture de services d'agronomie (133)</p> <p>Fourniture de services d'architecture paysagère (133) Participation à une exposition ou une foire agricole (81)</p> <p>Conservation de fruits et légumes, notamment déshydratation par des moyens artificiels pour le marché (127) Culture de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages (121)</p> <p>Toute transformation ultérieure de produits agricoles (127 or 22)</p>
Exemples	<p>Arrosage de champs pour usage final propre</p> <p>Ramassage de pommes pour usage final propre</p> <p>Préparation de champs pour usage final propre</p> <p>Traitement de cultures pour usage final propre</p> <p>Pulvérisation de cultures (y-compris par voie aérienne) pour usage final propre</p> <p>Taille d'arbres fruitiers et de vignes pour usage final propre</p> <p>Repiquage de riz pour usage final propre</p> <p>Éclaircissement de betteraves pour usage final propre</p> <p>Récolte pour usage final propre Culture de taro/kava pour usage final propre</p>
212	Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre
Définition	<p>Désigne les activités d'élevage d'animaux et de productions animales destinées principalement à un usage personnel.</p> <p>Ce groupe comprend également les activités de services auxiliaires à l'élevage d'animaux et aux productions animales, notamment les activités d'appui à la production animale, par exemple, les activités visant à favoriser la propagation, la croissance et la production des animaux.</p> <p>La production animale est définie comme l'élevage et la reproduction de tous animaux, à l'exception des animaux aquatiques, tels que l'élevage de bovins et de buffles, l'élevage de chevaux et autres équidés,</p>

Division/Groupe	Activité
	l'élevage de chameaux et de camélidés, l'élevage d'ovins et de caprins, l'élevage de porcins, l'élevage de volailles, etc. (Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4 Section A, division 01, groupe 014 et classe 0162).
Inclut	Élevage d'animaux domestiques et semi-domestiques pour usage final propre Tonte ; production de fourrures, de peaux de reptiles et d'oiseaux provenant de l'élevage pour usage propre Production de produits d'animaux vivants tels que les œufs, le miel pour usage propre Exploitation de couvoirs avicoles pour usage propre Collecte de fourrage ; préparation d'aliments pour animaux ; nourrissage, abreuvement ; pâturage pour usage propre Toilettage, ferrage, nettoyage pour usage propre Lavage de l'étable, nettoyage du poulailler pour usage propre. Travaux associés à la reproduction et à l'éclosion d'animaux non aquatiques pour usage propre Traite et production de lait cru pour usage propre Collecte, stockage, calibrage d'œufs pour usage propre Tonte pour usage propre Collecte de fumier et fabrication de galettes de fumier pour usage propre. Autres activités spécifiques associées à l'élevage, aux productions animales, aux services d'élevage pour usage propre
Exclut	122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre 36 Entretien des animaux de compagnie Transformation du lait (127 ou 221) Production d'animaux aquatiques (124, 125 ou 216, 217)
Exemples	Contrôle du troupeau (collecte d'échantillons pour mesurer le rendement et la composition de la production laitière) pour usage propre Conduite de bovins pour usage propre Chaponnage de volailles pour usage propre Nettoyage de poulailler pour usage propre Insémination artificielle de vaches pour usage propre Traite de vaches pour usage propre Tonte de moutons pour usage propre. Fabrication de galettes de bouse pour usage propre Nourrir et abreuver les animaux pour usage propre
213	Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre
Définition	Désigne la chasse, le piégeage d'animaux en vue d'obtenir de la viande, des poils, de la peau ou d'autres produits principalement destinés à un usage final propre (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI rév.4, section A, division 01, groupe 017)
Inclut	Chasse et piégeage d'animaux sauvages : creusement de trous, pose de pièges, guet, etc. pour usage propre Chasse d'oiseaux pour usage propre. Capture d'animaux (morts ou vivants) pour l'alimentation, la fourrure, la peau, la production de pelleteries pour usage propre Production de fourrure, de peaux de reptiles ou d'oiseaux provenant de la chasse et du piégeage pour usage propre Capture à terre de mammifères marins tels que le morse et le phoque pour usage propre Autres activités spécifiées associées à la chasse et à la production de peaux d'animaux pour usage propre
Exclut	Capture de mammifères marins, à l'exception des morses et des phoques (216) Chasse à des fins purement récréatives (8)

Division/Groupe	Activité
Exemples	Chasse à l'oise pour usage propre. Transformation d'une peau d'ours pour usage propre
214	Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre
Définition	Désigne les activités visant à produire du bois rond principalement destiné à un usage final propre. Outre la production de bois, les activités sylvicoles aboutissent à des produits peu transformés, tels que le charbon de bois, les copeaux de bois et le bois rond utilisé sous forme brute (par exemple les étais de mine et le bois à pâte). Ces activités peuvent être exercées dans des forêts naturelles ou plantées. Ce groupe concerne également les activités de services accessoires à la sylviculture et à l'exploitation forestière. (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section A, division 02 « Sylviculture et exploitation forestière », sauf 023 « Récolte de produits forestiers autres que le bois »).
Inclut	Sylviculture et autres activités forestières : culture de bois sur pied (plantation, replantation, transplantation, éclaircissement et conservation des forêts et des parcelles de coupe), culture de taillis et de bois à pâte, exploitation de pépinières d'arbres pour usage propre. Exploitation forestière : production de bois rond pour les industries manufacturières forestières, production de bois rond utilisé sous forme brute comme les étais de mine, les poteaux de clôture et les poteaux électriques, collecte et production de bois de chauffage pour le marché, production de charbon de bois dans la forêt (au moyen de méthodes traditionnelles) pour usage propre. Services d'appui à la sylviculture pour la conduite des opérations : inventaires forestiers, services de conseil en gestion forestière, évaluation du bois, lutte et protection contre les incendies de forêt, lutte contre les parasites de la forêt, transport de grumes dans la forêt pour usage propre.
Exclut	123 Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 215 Cueillette de produits sauvages pour usage final propre 241 Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre Culture d'arbres de Noël pour le marché (121) Exploitation de pépinières d'arbres (121) Culture (exploitation) de champignons ou de truffes, culture (exploitation) de baies ou de noix (121)
Exemples	Couper du bois pour usage propre. Localiser des arbres à abattre pour usage propre. Aider au reboisement d'une zone, faire pousser des arbres forestiers, replanter des arbres forestiers pour usage propre
215	Cueillette de produits sauvages pour usage final propre
Définition	Désigne la cueillette de fruits, de fruits sauvages, de champignons et de baies sauvages, de plantes médicinales et autres ; la cueillette de produits forestiers mineurs, de feuilles, de bambous et autres, principalement destinés à un usage final propre. (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section A, division 02 « Sylviculture et exploitation forestière », 023 « Récolte de produits forestiers autres que le bois »).
Inclut	Cueillette de produits forestiers autres que le bois et autres plantes poussant à l'état sauvage : champignons, truffes, baies, noix, balata et autres gommés caoutchouteuses, liège, laque et résines, baumes, poils végétaux, zostères, glands, marrons d'Inde, mousses et lichens, etc. pour usage propre. Cueillette de plantes médicinales et autres pour la production artisanale, notamment le chanvre, les noix de bétel, le bambou, les feuilles, etc. pour usage propre. Cueillette de fruits sauvages, de baies ou d'autres plantes non cultivées, d'autres produits comestibles pour usage propre.
Exclut	123 Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 214 Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre 241 Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre Coupe de tourbe (126 ou 218) Culture de champignons et de baies (121 ou 211)

Division/Groupe	Activité
Exemples	Culture de champignons et de baies Récolte de baies pour une tarte maison pour usage propre Récolte de feuilles et de légumes pour usage propre
216	Pêche pour usage final propre
Définition	Désigne les activités de pêche de capture principalement destinées à un usage final propre, c'est-à-dire les activités de chasse, de collecte et de cueillette visant à prélever ou à collecter des organismes aquatiques sauvages vivants (principalement des poissons, des mollusques et des crustacés), notamment des plantes, dans les eaux océaniques, côtières ou intérieures pour la consommation humaine ainsi qu'à d'autres fins, à la main ou plus généralement à l'aide de divers types d'engins de pêche, tels que des filets, des lignes et des pièges fixes. Ces activités peuvent être menées sur l'estran (par exemple la collecte de mollusques tels que des moules et des huîtres) ou à l'aide de filets sur le rivage, ou à partir de pirogues artisanales, ou encore, plus couramment, à l'aide de bateaux commerciaux dans les eaux côtières ou au large. (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section A, division 03, groupe 031, Pêche).
Inclut	Pêche maritime et pêche en eau douce pour usage propre Capture de poissons et d'autres formes de vie et de produits aquatiques pour usage propre. Collecte de matériaux marins tels que perles naturelles, éponges, coraux, algues et coquillages pour usage propre. Réparation, entretien et maintenance de bateaux et de matériel de pêche, d'outils, de filets de pêche pour usage propre (en rapport avec la pêche) Autres activités spécifiées associées à la pêche pour usage propre
Exclut	122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 217 Aquaculture pour usage final propre 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre Capture de mammifères marins, à l'exception des baleines, par exemple morses et phoques (122 ou 213) Transformation de poissons, crustacés et mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre (127) Construction de navires et bateaux (127 or 22) Transformation de poissons, crustacés et mollusques (127 or 221) Pêche à des fins purement récréatives (8)
Exemples	Pêcher dans les eaux océaniques et côtières pour usage propre Collecter des crustacés et des mollusques marins pour usage propre Collecte d'animaux aquatiques marins : tortues, ascidies, tuniciers, oursins, etc. pour usage propre.
217	Aquaculture pour usage final propre
Définition	Désigne des activités principalement destinées à un usage final propre pour le processus de production impliquant la culture ou l'élevage (y compris le prélèvement) d'organismes aquatiques (poissons, mollusques, crustacés, plantes, crocodiles, alligators et amphibiens) au moyen de techniques visant à augmenter la production des organismes en question au-delà de la capacité naturelle de l'environnement (par exemple, empoissonnement régulier, alimentation et protection contre les prédateurs). La culture/élevage désigne l'élevage des organismes susmentionnés jusqu'à leur phase juvénile et/ou adulte dans des conditions de captivité. Aquaculture (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section A, division 03, groupe 032 Aquaculture).

Division/Groupe	Activité
Inclut	Aquaculture pour usage final propre Aquaculture marine et aquaculture en eau douce pour usage propre Pisciculture/aquaculture : reproduction, élevage pour usage propre Pisciculture/aquaculture : nettoyage des bancs, alimentation pour usage propre Réparation, entretien et maintenance de bateaux et de matériels de pêche, d'outils et de filets de pêche pour usage propre (associés à l'aquaculture) Autres activités spécifiées associées à la pisciculture/aquaculture pour usage propre.
Exclut	122 Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 216 Pêche pour usage final propre 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre Capture de mammifères marins, à l'exception des baleines, par exemple morses et phoques (122 or 213) Transformation de poissons, crustacés et mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre (127) Construction de navires et de bateaux (127 or 22) Transformation de poissons, crustacés et mollusques (127 or 221) Pêche à des fins purement récréatives (8)
Exemples	Contrôle d'écloseries de poissons pour usage propre Contrôle d'une ferme de vers marins pour usage propre Élevage de grenouilles pour usage propre
218	Extraction et exploitation de carrières pour usage final propre
Définition	Désigne des activités principalement destinées à un usage final propre associées à l'extraction de minéraux présents naturellement sous forme essentiellement solide (charbon, minerais et roches). Ce groupe comprend également les activités complémentaires visant à préparer les matières brutes en vue de leur utilisation ou de leur stockage, par exemple le concassage, le broyage, le nettoyage, le séchage, le tri, la concentration des minerais et l'agglomération des combustibles solides. (Activités associées aux activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section B, Activités extractives)
Inclut	Extraction de sel pour usage propre Extraction de dalles de pierre pour usage propre Extraction de charbon pour usage propre Concassage et broyage de pierres pour usage propre Extraction d'argile, de gravier et de sable pour usage propre Extraction de tourbe pour usage propre Autres activités spécifiées d'extraction minière et de carrière pour usage propre
Exclut	126 Activités minières et de carrière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Exemples	Collecter du sel non transformé pour usage propre Extraire des roches d'une carrière pour usage propre Extraire de la tourbe pour usage propre.
22	Fabrication et transformation de biens pour usage final propre
Définition	Désigne la fabrication de produits/biens principalement destinés à un usage final propre.
Inclut	221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre 222 Création et transformation de textiles, vêtements, articles de cuir et produits connexes pour usage final propre 223 Création et transformation de produits en bois et en écorce pour usage final propre 224 Réalisation et façonnage de briques, dalles en béton, parpaings et tuiles pour usage final propre 225 Production et transformation de préparations herbales et médicinales pour usage final propre 226 Travail et transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre 227 Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre 229 Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
Exclut	21 Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre 23 Activités de construction pour usage final propre 24 Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre

Division/Groupe	Activité
	25 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre
221	Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre
Définition	<p>Désigne toutes les activités principalement destinées à un usage final propre associées à la fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits du tabac.</p> <p>La fabrication de produits alimentaires comprend la transformation et la conservation de la viande, du poisson, des crustacés et des mollusques, des fruits et des légumes ; la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales, de produits laitiers, de produits de minoterie, d'amidons et de produits amylacés, de produits de boulangerie, de sucre, de cacao, de chocolat et de confiserie, de macaronis, de nouilles, de couscous et de produits farineux similaires, de repas et de plats préparés ; et la fabrication d'aliments préparés pour animaux.</p> <p>La fabrication de boissons comprend la distillation, la rectification et le mélange de spiritueux ; la fabrication de vins, de liqueurs de malt et de malt, et de boissons non alcoolisées ; la production d'eaux minérales et d'autres eaux en bouteille.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites CITI, rév.4, Section C, divisions 10, 11 et 12).</p>
Inclut	<p>Production, transformation et conservation de la viande et des produits à base de viande : abattage, habillage, salaison, fumage, séchage, salage, stockage, etc. de la viande pour usage propre.</p> <p>Fabrication de produits laitiers : transformation du lait, production de beurre, de ghee, de fromage, de caillé, de petit-lait, de crème, etc. pour usage propre.</p> <p>Traitement et conservation du poisson et de produits de la pêche : séchage, fumage, salage, immersion dans la saumure, etc. Production de farine de poisson pour usage propre</p> <p>Transformation et conservation de fruits et légumes : saumurage, salage, séchage, rôtissage, broyage, pressage/production d'huile, fabrication de confitures et de gelées ; mise en conserve et en bouteille et toutes les activités connexes, par exemple, nettoyage des baies, cuisson de la confiture ou du jus pour usage propre.</p> <p>Traitement des céréales : décorticage, séchage, battage des céréales, vannage pour usage propre.</p> <p>Production de farine, de produits de minoterie, d'amidons et de produits amylacés, préparation d'aliments pour animaux pour usage propre.</p> <p>Brassage de la bière et fabrication d'autres boissons, vins ou spiritueux pour usage propre Fabrication de pain, gâteaux, gâteaux de riz, pâtisseries, tartes et biscuits pour usage propre Fabrication de nouilles, pâtes et produits similaires pour usage propre</p> <p>Fabrication de bonbons, de sucreries, de caramels, de chocolats et d'autres produits de confiserie pour usage propre.</p> <p>Torréfaction de graines et de noix pour usage propre Torréfaction, broyage de grains de café pour usage propre</p> <p>Autres activités spécifiées associées à la transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage propre</p>
Exclut	<p>Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour le marché (127)</p> <p>Production de lait cru (122 ou 212)</p> <p>Préparation d'aliments pour la consommation immédiate (31)</p>
Exemples	<p>Cuire un gâteau pour usage propre</p> <p>Préparer de la confiture pour usage propre</p> <p>Egrappage et séchage du tabac pour usage propre</p> <p>Fabrication de condiments pour usage propre</p> <p>Sécher du poisson pour usage propre</p>
222	Création et transformation de textiles, vêtements, articles de cuir et produits connexes pour usage final propre
Définition	<p>Désigne la fabrication, la transformation de textiles, d'articles d'habillement, de produits en cuir et associés principalement destinés à un usage final propre.</p> <p>Fabrication de textiles, notamment la préparation et le filage, le tissage et le finissage de textiles ; fabrication de tissus tricotés ou crochetés, d'articles textiles confectionnés.</p> <p>Fabrication d'articles d'habillement, notamment de vêtements et d'articles en fourrure, et de vêtements en bonneterie.</p>

Division/Groupe	Activité
	<p>La fabrication de cuir et de produits associés comprend le tannage et l'apprêtage du cuir ; la fabrication de bagages, de sacs à main, de sellerie et de harnais ; l'apprêtage et la teinture des fourrures et la fabrication de chaussures.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section C, divisions 13, 14 et 15).</p>
Inclut	<p>Filage, tissage, finissage de textiles pour usage propre</p> <p>Fabrication d'articles en matières textiles tels que couvertures, tapis, oreillers et chiffons, de tapis par tissage, touffetage, tressage, etc. ; d'articles en tricot ou en crochet ; de broderies et de travaux d'aiguille pour usage final propre.</p> <p>Fabrication de vêtements pour usage final propre</p> <p>Séchage de peaux et production de cuir, tannage et apprêtage du cuir pour usage propre Fabrication de chaussures, d'articles chaussants, de sacs à main et de bagages pour usage propre</p> <p>Autres activités associées à la production de textiles, d'habillement, de cuir et de produits associés pour usage final propre.</p> <p>et de produits connexes pour usage final propre</p>
Exclut	Fabrication, transformation de textiles, d'articles d'habillement, de cuir et produits connexes et de produits artisanaux pour le marché (127)
Exemples	Taille d'un costume pour usage final propre Tricotage d'un chandail pour usage final propre Fabrication d'un tapis en jute pour usage final propre
223	Création et transformation de produits en bois et en écorce pour usage final propre
Définition	<p>Désigne la fabrication et la transformation de produits en bois et en écorce principalement destinés à un usage final propre.</p> <p>Ce groupe comprend le sciage et le rabotage du bois ; la fabrication de produits en bois, liège, sparterie et vannerie ; la fabrication de feuilles de placage et de panneaux à base de bois ; la fabrication de charpentes et de menuiseries ; la fabrication d'emballages en bois ; la fabrication d'autres produits en bois ; la fabrication d'articles en liège, sparterie et vannerie ; la fabrication de meubles.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section C, divisions 16 et 31).</p>
Inclut	<p>Fabrication d'articles en bois, notamment de meubles, d'aménagements ou d'ameublements, statuettes et autres ornements pour usage propre</p> <p>Découpage, sculpture, ponçage, vernissage, peinture du bois, assemblage pour usage propre.</p>
Exclut	Fabrication et transformation de produits en bois et en écorce et de produits artisanaux, pour le marché (127) Exploitation forestière et production d'arbres (123 ou 214)
Exemples	Couper du bois pour fabriquer une table pour usage final propre Sculpter un cadre pour usage final propre Fabriquer de petits meubles pour usage final propre
224	Réalisation et façonnage de briques, dalles en béton, parpaings et tuiles pour usage final propre
Définition	<p>Désigne la fabrication et la transformation de briques, de dalles en béton, de parpaings et de tuiles et autres produits non métalliques principalement destinés à un usage final propre.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section C, division 23, sauf CITI 231.)</p>
Inclut	Fabrication de briques, de dalles en béton, de parpaings et de tuiles, et d'autres produits non métalliques pour usage final propre
Exclut	<p>Fabrication, transformation de briques, de dalles en béton, de parpaings creux, de tuiles, etc. pour le marché (127)</p> <p>128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>23 Activités de construction pour usage final propre</p>
Exemples	Production de briques pour la maison pour usage propre.
225	Production et transformation de préparations herbales et médicinales pour usage final propre
Définition	<p>Désigne la fabrication et la transformation de préparations médicinales et à base de plantes principalement destinées à un usage final propre.</p> <p>Ce groupe comprend la préparation de produits pharmaceutiques, médicinaux, chimiques et botaniques.</p> <p>(Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section C, division 21).</p>

Division/Groupe	Activité
Inclut	Fabrication de préparations médicinales et à base de plantes pour usage final propre.
Exclut	Fabrication de préparations médicinales et à base de plantes pour le marché (127) 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 932 Soins de santé/médicaux pour soi-même 942 Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
Exemples	Préparer un médicament homéopathe pour usage final propre Produire des médicaments ayurvédiques (traditionnels) pour usage propre Produire des médicaments à base de plantes pour usage propre
226	Travail et transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre
Définition	Désigne la fabrication et la transformation des métaux et des produits et outils métalliques principalement destinés à un usage final propre. La transformation des métaux comprend la fusion et l'affinage, la coulée, le forgeage, le soudage et le découpage thermique, l'usinage au tour, le meulage et le polissage (Source : Encyclopédie de sécurité et de santé au travail de l'OIT, http://www.ilocis.org/fr/documents/ilo082.htm). (Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI, rév.4, Section C, divisions 24, 25, 28, 29, 30 et 33).
Inclut	Travail des métaux, notamment : fabrication de grilles de fenêtres, de portails métalliques et d'éléments de carrosserie pour usage propre. Fabrication d'ustensiles, de coutellerie, d'outils à main et d'autres produits métalliques Réparation, installation de machines, de véhicules à moteur en rapport avec la fabrication, la transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre.
Exclut	127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages
Exemples	Fabriquer de petits outils en métal pour son propre usage Réparer ses propres machines pour son propre usage
227	Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre
Définition	Désigne la fabrication et la transformation de produits et de biens à partir d'autres matières non spécifiées ou classées ailleurs, principalement destinés à un usage final propre. (Activités associées à des activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section C, divisions 17, 18, 20, 22, 26, 27 et 32, et groupe 231).
Inclut	Fabrication de poteries, de fours et de cuisinières, d'ornements, etc., en argile, plâtre ou ciment, pour usage propre. Fabrication de papier et de produits en papier ; produits artisanaux en papier pour usage propre Fabrication de savon, de parfums, de bougies, etc. pour usage propre.
Exclut	222 Création et transformation de textiles, vêtements, articles de cuir et produits connexes pour usage final propre 223 Création et transformation de produits en bois et en écorce pour usage final propre 224 Réalisation et façonnage de briques, dalles en béton, parpaings et tuiles pour usage final propre 225 Production et transformation de préparations herbales et médicinales pour usage final propre 226 Travail et transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre (127) Fabrication de paniers, ouvrages de vannerie et autres produits similaires (tressage, vernissage, etc.) (223)
Exemples	Fabrication d'un miroir de salle de bain en verre pour usage propre Fabrication d'un animal en peluche pour enfant pour usage propre Fabrication de bijoux pour usage propre. Fabrication de poêles en argile pour usage propre.
229	Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
Définition	Désigne d'autres activités associées à la fabrication et à la transformation de biens principalement destinés à un usage final propre, notamment l'acquisition de fournitures ou l'écoulement de produits.

Division/Groupe	Activité
Inclut	Achat/acquisition d'intrants/de fournitures utilisés pour les activités de production destinées à un usage final propre Cession des produits d'activités de production destinés à un usage final propre Vente d'objets artisanaux, de produits alimentaires, etc., produits pour le loisir ou la récréation, ou dans le cadre d'un hobby, lors d'un vide-grenier ou d'une brocante.
Exclut	37 Achats pour les membres du ménage et de la famille Acquérir des fournitures et disposer de produits associés à la production de biens ou à la prestation de services destinés au marché (129)
Exemples	Achat de verre pour fabriquer un miroir de salle de bain pour usage final propre Achat de tissu pour coudre des rideaux pour usage propre
23	Activités de construction pour usage final propre
Définition	Voir Groupe 230
230	Activités de construction pour usage final propre
Définition	Désigne les activités de construction pour formation de capital propre, telles que la pose de briques, le plâtrage, le vitrage, la pose de chaume, la coupe de verre, la plomberie, la menuiserie, le carrelage, le câblage électrique, le ponçage des sols et la pose de tapis, ainsi que la construction et la réparation pour usage propre de bâtiments, routes, barrages et autres structures. (Activités réalisées en relation avec les activités économiques décrites dans CITI rév.4, Section F Construction)
Inclut	Construction de sa propre maison pour formation de capital propre Améliorations et réparations majeures du foyer telles que rénovation, extensions et réparations majeures de la maison, du garage, du toit pour formation de capital propre. Construction et réparation d'étables/abris pour animaux et volailles, de locaux commerciaux, de murs/clôtures de champs, d'installations d'entreposage de produits agricoles, d'irrigation pour la formation de capital propre. Autres activités spécifiées associées à la construction et à la réparation pour la formation de capital propre
Exclut	128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 331 Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même
Exemples	Construction d'un mur/clôture à domicile (pour formation de capital propre) Construction d'une maison/hutte (pour la formation de capital propre) Réparations importantes du domicile (pour la formation de capital propre)
24	Approvisionnement en eau et en combustible pour le ménage ou pour usage final propre
Définition	Désigne la collecte d'eau et de combustible principalement destinés à un usage final propre.
Inclut	241 Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre 242 Captation d'eau à partir de sources naturelles ou autres pour usage final propre
Exclut	21 Agriculture, sylviculture, pêche et activités minières pour usage final propre 22 Fabrication et transformation de biens pour usage final propre 23 Activités de construction pour usage final propre 25 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre
241	Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre
Définition	Désigne la collecte de bois de chauffage/de brindilles et d'autres produits naturels utilisés comme combustible, principalement destinés à un usage final propre. Autres produits naturels utilisés comme combustible tels que l'herbe sèche, les bouses sèches, la mousse sèche et les coques de noix de coco.
Inclut	Ramasser des branches mortes ou tombées au sol, etc. pour usage propre
Exclut	123 Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 214 Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre
Exemples	Ramasser du bois pour le feu afin de chauffer le domicile pour son propre usage

Division/Groupe	Activité
242	Captation d'eau à partir de sources naturelles ou autres pour usage final propre
Définition	Désigne la collecte, le stockage, le traitement et la distribution d'eau principalement destinée à un usage final propre. L'eau peut provenir de n'importe quelle source (naturelle, captée, gratuite, etc.)
Inclut	Recueillir de l'eau pour usage propre. Traiter, désinfecter, purifier de l'eau pour usage propre Stocker de l'eau pour usage propre Distribuer de l'eau à des fins diverses pour usage propre
Exclut	325 Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude
Exemples	Apporter de l'eau pour la lessive pour usage propre Transporter de l'eau pour usage propre Collecter l'eau de rivières, de lacs, de puits, etc. pour usage propre Collecter l'eau de pluie pour usage propre Purifier de l'eau à des fins d'approvisionnement en eau pour usage propre. Traiter de l'eau à des fins industrielles et autres pour usage propre. Dessalement de l'eau de mer ou des eaux souterraines pour produire de l'eau à usage domestique pour usage propre.
25	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre
Définition	Voir Groupe 250
250	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre
Définition	Désigne le déplacement, la circulation, le transport ou l'accompagnement de biens ou de personnes en rapport avec la production de biens principalement destinés à un usage final propre.
Inclut	Conduite de véhicules à moteur, de véhicules à bras ou à pédales, de charrettes à traction animale, etc. ; conduite de bateaux à voile ou à rames, de péniches, etc. ; pilotage d'aéronefs Transport et chargement de biens. Entretien et réparation de véhicules, bateaux, etc. Attente de passagers, de marchandises, etc.
Exclut	181 Déplacements en rapport avec l'emploi 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Prendre un taxi pour ramener à la maison le verre pour le miroir de la salle de bain Attendre la voiture, le bus ou les transports en commun pour se rendre sur le lieu de production de biens Ramener du bois de la forêt pour construire soi-même une porte
3	Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne les activités de fourniture de services pour usage final propre, à l'exclusion des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille classés dans la grande division 4. La fourniture de « services » est extérieure au domaine de la production du SCN 2008 mais intérieure au domaine de la production générale et couvre les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> a) la comptabilité et la gestion du ménage, l'achat et/ou le transport de biens ; b) la préparation et/ou le service des repas, l'élimination et le recyclage des déchets ménagers ; c) le nettoyage, la décoration et l'entretien de son propre logement ou de ses locaux, biens durables et autres, et le jardinage ; d) le soin des animaux domestiques ou de compagnie ; e) la garde et l'éducation des enfants, le transport et la prise en charge des personnes âgées, des personnes dépendantes ou d'autres membres du ménage et de la famille, etc. (grande division 4). <p>Par « membres du ménage et de la famille », on entend « les membres du ménage et les membres de la famille associés vivant dans d'autres ménages » qui sont associés à un degré déterminé par les liens du sang, de l'adoption ou du mariage.</p>

Division/Groupe	Activité
	Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que les dispositions régissant le temps de travail sont généralement plus informelles ou plus souples que celles de la grande division 1. Ainsi, cette division ne comprend pas de groupes spécifiques pour les pauses courtes et les pauses déjeuner. Les activités associées à ces pauses du travail sont classées dans la classe correspondante ; par exemple, la prise de collations/repas est classée sous 921 Manger un repas/une collation.
Inclut	31 Gestion et préparation des aliments et des repas 32 Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords 33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures 35 Gestion du ménage pour usage final propre 36 Entretien des animaux de compagnie 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exclut	1 Emploi et activités connexes 2 Production de biens pour usage final propre 4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 5 Bénévolat, périodes de formation et autres travaux non rémunérés
31	Gestion et préparation des aliments et des repas
Définition	Désigne toutes les activités liées à la gestion et à la préparation des aliments et des repas pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	311 Préparation de repas ou de collations 312 Service des repas/collations 313 Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations 314 Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires 319 Autres activités liées à la gestion et à la préparation des aliments et des repas
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre 32 Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords 33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures 35 Gestion du ménage pour usage final propre 36 Entretien des animaux de compagnie 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
311	Préparation de repas ou de collations
Définition	Désigne la préparation d'aliments (repas/collations) pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	Cuisiner Réchauffer quelques plats. Préparer des repas, des collations, des boissons pour ses propres enfants Préparation de café, de collations, d'apéritifs, de repas, etc. Préparation d'une boîte à lunch
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 221 Fabrication, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre 312 Service des repas/collations 313 Nettoyage après la préparation d'aliments/repas/collations 314 Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires

Division/Groupe	Activité
	511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Préparer le dîner Préparer le déjeuner de la famille
312	Servir des repas/collations
Définition	Désigne le fait de servir des repas ou des collations.
Inclut	Servir de la nourriture
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 311 Préparation de repas ou de collations 313 Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations 314 Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Servir de la nourriture à la famille
313	Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations
Définition	Désigne les activités précédant et suivant le lavage de la vaisselle, par exemple le séchage, le rangement de la vaisselle, etc. associées à la préparation des aliments.
Inclut	Laver la vaisselle Nettoyer la table
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 311 Préparation de repas ou de collations 312 Service des repas/collations 314 Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires 321 Nettoyage intérieur 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Charger/décharger le lave-vaisselle Débarrasser la table après le petit-déjeuner, le déjeuner, les collations, le dîner, le souper et le café. Laver les plats Laver la cuisine soi-même après les repas
314	Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires
Définition	Désigne le stockage, l'organisation et la conservation des stocks de nourriture.
Inclut	Tri de baies pour la mise en conserve
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 311 Préparation de repas ou de collations 312 Service des repas/collations 313 Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Débarrasser les aliments en les remettant dans le réfrigérateur Nettoyer les légumes et/ou les fruits, mettre les tomates en conserve
319	Autres activités liées à la gestion et à la préparation des aliments et des repas
Définition	Désigne toutes les activités associées à la gestion et à la préparation de la nourriture et des repas, non spécifiées ou classées ailleurs, notamment l'entretien d'un feu ou l'allumage d'un four pour la cuisson.
Inclut	Faire un feu
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 311 Préparation de repas ou de collations 312 Service des repas/collations 313 Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations 314 Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires

Division/Groupe	Activité
	325 Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude
	511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Faire un feu Allumer le four
32	Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords
Définition	Désigne le nettoyage et l'entretien du logement et de ses environs.
Inclut	321 Nettoyage intérieur 322 Nettoyage extérieur 323 Recyclage et élimination des déchets 324 Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc. 325 Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude 329 Autres activités liées au nettoyage et à l'entretien du logement et des abords
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 31 Gestion et préparation des aliments et des repas 33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures 35 Gestion du ménage pour usage final propre 36 Entretien des animaux de compagnie 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
321	Nettoyage intérieur
Définition	Désigne le nettoyage et l'entretien de l'intérieur de l'habitation.
Inclut	Nettoyage courant des pièces, salles de bains, cuisine, etc. Balayer, passer l'aspirateur, laver, frotter, faire les lits, ranger, ramasser, dépoussiérer, laver les vitres, arranger la maison... Polir/cirer les parquets et les meubles Nettoyage de saison Nettoyage après rénovations Nettoyage avant/après la réception d'invités
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 322 Nettoyage extérieur 323 Recyclage et élimination des déchets 324 Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc. 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Lustrer les parquets Ranger la chambre des enfants
322	Nettoyage extérieur
Définition	Désigne le nettoyage et l'entretien des abords du logement.
Inclut	Nettoyage extérieur courant du garage, de la cour, de la piscine, de la façade, du trottoir et des pelouses, des toilettes extérieures, etc. Ratissage des feuilles, pelletage de la neige, pose de contre-fenêtres
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 321 Nettoyage intérieur 323 Recyclage et élimination des déchets 324 Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc.

Division/Groupe	Activité
	511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Balayer l'entrée
323	Recyclage et élimination des déchets
Définition	Désigne l'élimination et le recyclage des déchets.
Inclut	Trier les ordures Sortir les ordures
Exclut	129 Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 139 Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Trier les ordures Séparer les papiers, les bouteilles, les boîtes de conserve, etc. Sortir les ordures et les déchets. Apporter les gros déchets à la décharge publique
324	Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc.
Définition	Concerne le soin des plantes d'intérieur et d'extérieur.
Inclut	Soins des plantes d'intérieur et d'extérieur Entretien du jardin extérieur, aménagement paysager, taille, entretien des sols, de la cour et du gazon.
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 121 Culture de plantes destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 211 Culture de plantes et jardinage potager pour usage final propre 322 Nettoyage extérieur 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Arroser les plantes Tailler/tondre le gazon Planter des arbres dans le jardin ou dans la haie Planter des arbres à l'extérieur de la maison pour faire de l'ombre
325	Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude
Définition	Désigne les activités associées à l'usage d'un fourneau, d'une chaudière ou d'un foyer de cheminée pour le chauffage et l'approvisionnement en eau.
Inclut	Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 241 Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre 242 Captation d'eau à partir de sources naturelles ou autres pour usage final propre 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Vérifier la chaudière Chauffer le sauna Allumer la chaudière Préparer le combustible pour le chauffage Réchauffer l'eau du bain Descendre à la cave et mettre du bois de chauffage dans la chaudière

Division/Groupe	Activité
329	Autres activités liées au nettoyage et à l'entretien du logement et des abords
Définition	Désigne d'autres activités associées au nettoyage et à l'entretien du logement et de ses abords non classées ailleurs, comme toutes sortes de répartitions de tâches à domicile ou dans une résidence secondaire, l'inventaire de biens et le rangement d'objets/de biens. Concerne des biens propres ou des biens appartenant à des membres du ménage.
Inclut	Effectuer toutes sortes de tâches domestiques à la maison ou dans une résidence secondaire Accrocher des rideaux Emballer/déballer des objets en vue d'un voyage, d'un déménagement, d'une mise au rebut ou d'un stockage. Récupérer le courrier dans la boîte aux lettres
Exclut	321 Nettoyage intérieur 322 Nettoyage extérieur 323 Recyclage et élimination des déchets 324 Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc. 325 Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude
Exemples	
33	Aménagement, entretien et réparation par soi-même
Définition	Désigne l'aménagement, l'entretien et la réparation par soi-même du logement, de biens personnels et de ceux du ménage.
Inclut	331 Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même 332 Installation, entretien et réparation de biens individuels et du ménage, y compris du matériel de TIC 333 Entretien et réparation de véhicules 339 Autres activités liées à l'aménagement, à l'entretien et à la réparation par soi-même
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 31 Gestion et préparation des aliments et des repas 32 Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures 35 Gestion du ménage pour usage final propre 36 Entretien des animaux de compagnie 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
331	Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même
Définition	Désigne les activités de bricolage visant à améliorer, entretenir et réparer son propre logement.
Inclut	Peinture, plâtrage, petites réparations des plafonds, des sols, des murs, du toit ; pavage de l'allée, travaux de menuiserie, plomberie, câblage.
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 23 Activités de construction pour usage final propre 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Peindre les murs du salon Décorer soi-même sa maison en peignant des motifs et en fixant des objets artistiques Décorer la chambre d'un enfant Poser du papier peint. Recouvrir les sols d'argile humide pour les entretenir Appliquer de l'argile sur les murs pour les entretenir Réparer la chaudière, le réservoir à mazout, etc

Division/Groupe	Activité
332	Installation, entretien et réparation de biens individuels et du ménage, y compris du matériel de TIC
Définition	Désigne l'installation, le service et la réparation de biens individuels et du ménage, y compris le matériel de TIC et de médias.
Inclut	Assemblage de matériels et d'appareils ménagers, nettoyage/entretien/réparation d'appareils ménagers, de meubles et d'autres biens durables. Installation d'ordinateurs ou d'autres appareils Installation d'équipements multimédia
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 333 Entretien et réparation de véhicules 344 Raccouragement ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Installer son ordinateur de bureau Installer une machine à laver Réparer soi-même son ordinateur portable Installer une imprimante Installer une console de jeux vidéo
333	Entretien et réparation de véhicules
Définition	Désigne les activités de bricolage visant à entretenir et à réparer soi-même les véhicules des membres du ménage et de la famille.
Inclut	Nettoyage, graissage et autres opérations d'entretien et de réparation des voitures, motos, bicyclettes, etc.
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 227 Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Vérifier soi-même/à la maison la pression des pneus de la voiture Faire soi-même l'entretien de la tondeuse à gazon. Changer l'huile et les filtres du moteur de la voiture Remplacer la courroie de ventilateur cassée
339	Autres activités liées à l'aménagement, à l'entretien et à la réparation par soi-même
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'aménagement, à l'entretien et à la réparation par soi-même, non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	331 Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même 332 Installation, entretien et réparation de biens individuels et du ménage, y compris du matériel de TIC 333 Entretien et réparation de véhicules
Exemples	
34	Entretien et maintenance des textiles et des chaussures
Définition	Désigne le soin et l'entretien des textiles et des chaussures pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	341 Lavage à la main/machine 342 Sécher, étendre, rentrer le linge 343 Repassage, pressage et pliage 344 Raccouragement ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures 349 Autres activités liées à l'entretien des textiles et des chaussures
Exclues	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 31 Gestion et préparation des aliments et des repas 32 Nettoyage et entretien de son propre logement et de ses abords

Division/Groupe	Activité
	33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même
	35 Gestion du ménage pour usage final propre
	36 Entretien des animaux de compagnie
	37 Achats pour les membres du ménage et de la famille
	38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
	39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
341	Lavage à la main/machine
Définition	Désigne les activités associées au nettoyage des textiles et des vêtements pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	Lavage à la main, chargement et déchargement de la machine à laver, tri du linge
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 341 Sécher, étendre, rentrer le linge 343 Repassage, pressage et pliage 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage Le temps de fonctionnement de la machine à laver n'est pas inclus. La personne répondante doit signaler les activités entreprises dans l'intervalle.
Exemples	Faire le lavage à la main, le trempage et le rinçage Trier le linge
342	Sécher, étendre, rentrer le linge
Définition	Désigne les activités de séchage des textiles et des vêtements pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	Étendre le linge Sécher/essorer Rentrer le linge
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 341 Lavage à la main/machine 343 Repassage, pressage et pliage 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage Le temps pendant lequel le séchoir fonctionne n'est pas inclus. La personne répondante doit rendre compte des activités entreprises dans l'intervalle.
Exemples	Étendre le linge Mettre les vêtements dans le sèche-linge Charger le sèche-linge
343	Repassage, pressage et pliage
Définition	Désigne les activités de repassage, de pressage et de pliage des textiles et des vêtements pour les membres du ménage et de la famille.
Inclut	Repasser et presser Tâches associées au repassage et au repassage Plier et ranger les affaires
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 341 Lavage à la main/machine 342 Sécher, étendre, rentrer le linge 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Rangement du linge dans le placard/tiroir Trier/plier les vêtements Repasser les chemises

Division/Groupe	Activité
	Plier les draps et les mettre dans l'armoire Vider le séchoir à linge
344	Raccommodage ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures
Définition	Désigne l'entretien, la réparation et le soin des vêtements et des chaussures des membres du ménage et de la famille
Inclut	Raccommoder, réparer les vêtements et les chaussures Raccommoder, réparer d'autres textiles tels que les draps de lit, les nappes et les rideaux Polir des chaussures
Exclut	127 Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 22 Fabrication et transformation de biens pour usage final propre 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Réparer les vêtements Réparer et cirer les chaussures Ranger les vêtements saisonniers Fabriquer et entretenir des textiles Modifier des vêtements, notamment par l'application de transferts au fer à repasser sur des T-shirts, ou de teinture sur des vêtements Changer une fermeture éclair Nettoyer des bottes
349	Autres activités liées à l'entretien des textiles et des chaussures
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'entretien des textiles et des chaussures et non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	341 Lavage à la main/machine 342 Sécher, étendre, rentrer le linge 343 Repassage, pressage et pliage 344 Raccommodage ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures
Exemples	
35	Gestion du ménage pour usage final propre
Définition	Désigne la gestion du ménage. Les activités peuvent être menées à l'extérieur ou à l'intérieur de la maison.
Inclut	351 Paiement des factures du ménage 352 Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage 359 Autres activités relatives à la gestion du ménage
Exclues	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 31 Gestion et préparation des aliments et des repas 32 Nettoyage et entretien de son propre logement 33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures 36 Entretien des animaux de compagnie 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
351	Paiement des factures du ménage
Définition	Désigne le temps consacré au paiement des factures du ménage
Inclut	Payer le loyer, les services publics, la télévision par câble, l'Internet, etc.

Division/Groupe	Activité
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 372 Recherche/utilisation de services et activités connexes 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Payer l'Internet en ligne Payer la facture d'électricité Payer le carburant/le gaz domestique.
352	Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage
Définition	Désigne les tâches ou activités de budgétisation, de planification et d'organisation du ménage.
Inclut	Planification du budget mensuel Planification des vacances Planification des tâches ménagères
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 351 Paiement des factures du ménage 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Planifier un voyage en famille Emprunter pour les dépenses du ménage Organiser les remboursements
359	Autres activités relatives à la gestion du ménage
Définition	Désigne d'autres activités relatives à la gestion du ménage non classées ailleurs.
Inclut	Déménagement dans un nouveau lieu de vie quand aucune activité spécifique n'est mentionnée Vente, cession des biens du ménage, notamment de la voiture
Exclut	129 Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 139 Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services 351 Paiement des factures du ménage 352 Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage 371 Recherche/achat de biens et activités connexes 372 Recherche/utilisation de services et activités connexes 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage Recherche d'un bien à acheter (371)
Exemples	Réarranger les meubles dans les pièces Mettre la voiture au garage Déménager dans un nouveau lieu de vie Emballer/déballer des affaires Vendre la voiture Acheter une annonce pour vendre une voiture Vendre des articles de blanc ou des appareils ménagers Se débarrasser d'une machine à laver ou d'un four à micro-ondes
36	Entretien des animaux de compagnie
Définition	Soigner soi-même ses animaux domestiques ou ceux d'un membre de la famille.
Inclut	361 Soins quotidiens aux animaux de compagnie 362 Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toiletage, stabulation et garde de vacances ou de jour) 369 Autres activités liées aux soins des animaux de compagnie
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 31 Gestion et préparation des aliments et des repas 32 Nettoyage et entretien de son propre logement 33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même 34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures

Division/Groupe	Activité
	35 Gestion du ménage pour usage final propre
	37 Achats pour les membres du ménage et de la famille
	38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
	39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
	Rechercher des animaux de compagnie à acheter (37)
	Voyages et temps d'attente associés au soin d'un animal de compagnie (38)
361	Soins quotidiens aux animaux de compagnie
Définition	Désigne les activités quotidiennes de soins aux animaux de compagnie telles que le nourrissage, le nettoyage, le toilettage, les promenades, le dressage et le jeu.
Inclut	Nourrir, nettoyer, toiletter, promener, dresser et jouer avec des animaux de compagnie.
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 362 Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toilettage, stabulation et garde de vacances ou de jour) 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Nettoyé l'aquarium Promené le chien Cuisiné de la nourriture pour mon animal Dressé mon animal de compagnie Joué avec mon chat
362	Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toilettage, stabulation et garde de vacances ou de jour)
Définition	Désigne le recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie, tels que le toilettage, la stabulation et la garde de vacances ou de jour
Inclut	Utilisation de soins vétérinaires Utilisation de soins vétérinaires ou d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toilettage, stabulation et garde de jour ou de vacances)
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 361 Soins quotidiens aux animaux de compagnie 511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Exemples	Visite chez le vétérinaire
369	Autres activités liées aux soins des animaux de compagnie
Définition	Désigne d'autres activités associées aux soins des animaux de compagnie non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	361 Soins quotidiens aux animaux de compagnie 362 Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toilettage, stabulation et garde de vacances ou de jour)
Exemples	
37	Achats pour les membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne l'achat de biens de consommation et de biens d'équipement, ainsi que de services pour les membres du ménage et de la famille. Ce groupe inclut le démarchage et la comparaison des prix, ainsi que les achats en ligne.
Inclut	371 Recherche/achat de biens et activités connexes 372 Recherche/utilisation de services et activités connexes
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés

Division/Groupe	Activité
	229 Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
	31 Gestion et préparation des aliments et des repas
	32 Nettoyage et entretien de son propre logement
	33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même
	34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures
	35 Gestion du ménage pour usage final propre
	36 Entretien des animaux de compagnie
	38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
	39 Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	512 Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services
371	Recherche/achat de biens et activités connexes
Définition	Désigne l'achat de biens de consommation et d'équipement, le démarchage et la comparaison des prix d'un produit, ainsi que l'achat de biens en ligne.
Inclut	Recherche/achat de biens de consommation, notamment : produits alimentaires et articles ménagers (épicerie), plats à emporter, fournitures médicales, fournitures scolaires, essence et vêtements. Recherche et achat de biens durables/de biens d'équipement, notamment voitures, appareils ménagers, articles et équipements, meubles et maisons
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 372 Recherche/utilisation de services et activités connexes 512 Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services Lèche-vitrines (829)
Exemples	Faire les courses Faire le plein d'essence Acheter un four à micro-ondes Recherche d'un livre particulier dans une librairie en ligne Commande de vêtements/chaussures en ligne
372	Recherche/utilisation de services et activités connexes
Définition	Concerne l'achat/l'utilisation de services. Ce groupe comprend les appels téléphoniques destinés à la prospection, à la prise de rendez-vous, etc., à la transmission d'instructions aux réparateurs et aux installateurs ainsi que le déplacement sur le lieu de service. Utilisation de tous les types de services publics
Inclut	Recherche et utilisation de services de réparation et d'entretien. Recherche/utilisation de services administratifs, notamment de services bancaires, juridiques, de location, d'utilisation de distributeurs automatiques de billets, d'envoi de lettres, notamment de réunions/discussions avec des planificateurs et des conseillers financiers. Recherches de services de soins à la personne (pas pour soi-même) Recherches de services médicaux et de soins de santé (pas pour soi-même) Recherche/utilisation de services de garde d'enfants Recherche de services de soins à la personne (pas pour soi-même) Recherche de services médicaux et de soins de santé (pas pour soi-même) Recherche/utilisation de services de garde d'enfants Recherche de services éducatifs Utilisation de services publics Autres recherches/utilisations de services
Exclut	136 Fourniture de services domestiques rémunérés 351 Paiement des factures du ménage 352 Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage 38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille 417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 512 Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services

Division/Groupe	Activité
	<p>94 Soins de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes</p> <p>Recours à des services de soins à la personne et de santé/médicaux pour soi-même (94)</p> <p>Recours à des services d'éducation, de formation et autres services associés pour soi-même (6 ou 8)</p> <p>Déplacement vers le lieu de service et retour(38)</p>
Exemples	<p>Installation de l'Internet à la maison</p> <p>Achat de billets pour un concert</p>
38	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
Définition	Voir Groupe 380
380	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne les voyages, déplacements, transports ou accompagnements de biens ou de personnes associés à la prestation de services pour usage final propre.
Inclut	<p>Conduite de véhicules à moteur, de véhicules à bras ou à pédales, de charrettes à traction animale, etc., de bateaux à voile ou à rames, de péniches, etc., pilotage d'avions</p> <p>Transport et chargement de marchandises</p> <p>Être passager d'un véhicule à moteur Attendre des passagers ou des marchandises</p>
Exclut	<p>181 Déplacements en rapport avec l'emploi</p> <p>25 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de la production de biens pour usage final propre</p> <p>333 Entretien et réparation de véhicules</p> <p>44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille</p>
Exemples	<p>Aller en voiture au centre de recyclage pour y déposer des déchets recyclables</p> <p>Prendre le bus pour aller chercher son chien chez le vétérinaire</p> <p>Transporter des vêtements jusqu'à une source d'eau proche (robinet commun, étang, etc.) pour les laver</p> <p>Ramener des vêtements à la maison pour les faire sécher</p> <p>Porter des vêtements à la laverie voisine</p> <p>Récupérer des vêtements à la laverie</p> <p>Aller à pied aux magasins</p>
39	Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	Voir Groupe 390
390	Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne d'autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille non classés ailleurs.
Inclut	
Exclut	<p>31 Gestion et préparation des aliments et des repas</p> <p>32 Nettoyage et entretien de son propre logement</p> <p>33 Aménagement, entretien et réparation par soi-même</p> <p>34 Entretien et maintenance des textiles et des chaussures</p> <p>35 Gestion du ménage pour usage final propre</p> <p>36 Entretien des animaux de compagnie</p> <p>37 Achats pour les membres du ménage et de la famille</p> <p>38 Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille</p>
Exemples	

Division/Groupe	Activité
4	Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	<p>Désigne des activités visant à fournir des services de soins pour usage final propre, à l'exclusion des services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille classés dans la grande division 3).</p> <p>La fourniture de « services » se situe à l'extérieur du domaine de la production du SCN 2008 mais à l'intérieur du domaine de la production générale, et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la comptabilité et la gestion du ménage, l'achat et/ou le transport de biens (grande division 3) ; b) la préparation et/ou le service des repas, l'élimination et le recyclage des déchets du ménage (grande division 3) ; c) nettoyer, aménager et entretenir soi-même son logement ou ses locaux, biens durables et autres biens, et jardinage (activités classées dans la grande division 3) ; d) le soin des animaux domestiques ou de compagnie (classés dans la grande division 3) ; e) la garde et l'éducation des enfants, le transport et la prise en charge des personnes âgées, des personnes dépendantes ou d'autres membres du ménage et de la famille, etc. <p>Le travail de soins désigne toutes les activités entreprises au bénéfice des membres de la famille, y compris ceux qui appartiennent à un autre ménage, soit pour se conformer à la loi, soit par amour ou obligation morale (obligation ou, dans certains pays, par la loi).</p> <p>« Membres du ménage et de la famille » désigne les « membres du ménage et de la famille apparentés vivant dans d'autres ménages » qui présentent un degré déterminé de parenté par le sang, l'adoption ou le mariage.</p> <p>Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que l'aménagement du temps de travail est d'une manière générale plus informel ou plus souple que dans le cas de la division 11. Cette division ne comprend donc pas de groupes spécifiques pour les pauses courtes et les pauses déjeuner. Les activités associées à ces pauses du travail sont classées dans la classe correspondante ; par exemple, la prise de collations/repas est classée sous 921 Manger un repas/une collation.</p>
Inclut	<ul style="list-style-type: none"> 41 Garde et éducation des enfants 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes 43 Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille 44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille 49 Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exclut	<ul style="list-style-type: none"> 1 Emploi et activités connexes 2 Production de biens pour usage final propre 3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 5 Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
41	Garde et éducation des enfants
Définition	<p>Désigne la fourniture de soins (corporels et médicaux) et d'instruction aux enfants.</p> <p>Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, un enfant est défini comme une personne âgée de moins de 18 ans, sauf si les lois d'un pays particulier fixent l'âge légal de la majorité plus tôt. Le Comité des droits de l'enfant, l'organe de surveillance de la Convention, encourage les États à revoir l'âge de la majorité s'il est inférieur à 18 ans et à augmenter le niveau de protection de tous les enfants de moins de 18 ans.</p> <p>Selon les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, rév. 3 (par. 3.441), à des fins statistiques, les « enfants » sont définis comme des personnes âgées de moins de 15 ans, et les « jeunes » comme des personnes âgées de 15 à 24 ans.</p>
Inclut	<ul style="list-style-type: none"> 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants 414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture 415 Jouer et faire du sport avec des enfants 416 Garder des enfants (soins passifs) 417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 419 Autres activités liées à la garde et à l'éducation des enfants

Division/Groupe	Activité
Exclut	<p>11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif</p> <p>135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>42 Assistance aux personnes adultes dépendantes</p> <p>43 Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille</p> <p>44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille</p> <p>49 Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille</p> <p>513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants</p>
411	Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels
Définition	Désigne les soins apportés aux très jeunes enfants ou aux enfants qui ont besoin de soins et d'une surveillance constants : porter, nourrir/soigner, laver, baigner, changer les couches.
Inclut	<p>Mettre les enfants au lit</p> <p>Préparer les enfants pour l'école maternelle, le centre de loisirs, le jardin d'enfants, l'école ou l'établissement d'enseignement Donner des soins à la personne aux enfants</p>
Exclut	<p>11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif</p> <p>135 prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>412 Fournir des soins médicaux aux enfants</p> <p>413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants</p> <p>414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture</p> <p>415 Jouer et faire du sport avec des enfants</p> <p>416 Garder des enfants (soins passifs)</p> <p>417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants</p> <p>513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants</p>
Exemples	<p>Nourrir son enfant</p> <p>Baigner son enfant.</p> <p>Habiller les enfants</p> <p>Garder son petit frère ou sa petite sœur</p> <p>Câliner son enfant.</p> <p>Tresser les cheveux de son enfant et coudre des boutons pour la préparer à l'école</p>
412	Fournir des soins médicaux aux enfants
Définition	Désigne la fourniture de soins médicaux ou de santé aux enfants.
Inclut	Donner des soins médicaux ou de santé aux enfants
Exclut	<p>11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif</p> <p>135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages</p> <p>411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels</p> <p>413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants</p> <p>414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture</p> <p>415 Jouer et faire du sport avec des enfants</p> <p>416 Garder des enfants (soins passifs)</p> <p>417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants</p> <p>513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants</p>
Exemples	<p>S'occuper de son enfant malade</p> <p>Donner des médicaments à son enfant</p> <p>Panser le genou de son enfant</p>

Division/Groupe	Activité
413	Instruire, enseigner, former et aider les enfants
Définition	Désigne l'instruction, l'enseignement, le tutorat, la formation et l'aide aux enfants
Inclut	Enseigner à des enfants (en qualité de responsable) Autres activités spécifiées d'enseignement, de formation et d'aide
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture 415 Jouer et faire du sport avec des enfants 416 Garder des enfants (soins passifs) 417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants Emploi en qualité d'enseignant (1)
Exemples	Aider son enfant à faire ses devoirs Donner des conseils à son enfant Donner des cours particuliers à son enfant
414	Parler avec des enfants et leur faire la lecture
Définition	Désigne le fait de parler avec les enfants et de leur faire la lecture dans le cadre de la garde d'enfants. Ce groupe diffère du groupe 711 Parler, converser, bavarder, qui concerne la vie sociale.
Inclut	Parler aux enfants Lire aux enfants Apporter un soutien émotionnel aux enfants (leur remonter le moral)
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants 415 Jouer et faire du sport avec des enfants 416 Garder des enfants (soins passifs) 418 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 711 Parler, converser, bavarder 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
Exemples	Lire un livre aux enfants Parler aux enfants Lire une histoire aux enfants
415	Jouer et faire du sport avec des enfants
Définition	Désigne la pratique de jeux et de sports avec les enfants.
Inclut	Jeux Sports
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants 414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture 416 Garder des enfants (soins passifs)

Division/Groupe	Activité
	417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
Exemples	Jouer au football avec son enfant Faire des puzzles avec ses enfants Jouer à des jeux de société avec ses petits-enfants Faire de la peinture au doigt avec ses enfants
416	Garder des enfants (soins passifs)
Définition	Désigne la prise en charge des enfants sans la participation active impliquée dans les articles 411, 412, 413, 414 et 415.
Inclut	Surveiller les enfants qui jouent dehors ou qui dorment, en préservant un environnement sûr Être une présence adulte vers laquelle les enfants peuvent se tourner en cas de besoin. Superviser les jeux
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants 414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture 415 Jouer et faire du sport avec des enfants 417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
Exemples	Regarder son enfant jouer dans le jardin
417	Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants
Définition	Désigne les réunions et les dispositions prises avec les écoles et les services d'accueil des enfants.
Inclut	Appeler les écoles Visiter les écoles Rencontrer les baby-sitters
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants 414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture 415 Jouer et faire du sport avec des enfants 416 Garder des enfants (soins passifs) 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
Exemples	Visite d'écoles Entretien avec des baby-sitters Discussion avec des enseignants Participation à une réunion de l'association parents-enseignants Engager une nounou
419	Autres activités liées à la garde et à l'éducation des enfants
Définition	Désigne d'autres activités associées à la garde et à l'instruction de jeunes enfants non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	411 Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels 412 Fournir des soins médicaux aux enfants 413 Instruire, enseigner, former et aider les enfants

Division/Groupe	Activité
	414 Parler avec des enfants et leur faire la lecture
	415 Jouer et faire du sport avec des enfants
	416 Garder des enfants (soins passifs)
	417 Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants
Exemples	
42	Assistance aux personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne l'aide et les soins apportés aux personnes adultes dépendantes. Désigne l'aide et les soins apportés aux personnes adultes dépendantes. Par personnes adultes dépendantes, on entend les personnes souffrant de toute maladie physique ou mentale ou de tout handicap ou déficience et qui ont besoin de l'aide ou de l'assistance d'une autre personne pour entreprendre des activités quotidiennes, notamment les personnes âgées. Ne sont pas concernés les adultes qui ont temporairement besoin d'aide.
Inclut	421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 429 Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes dépendantes
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 41 Garde et éducation des enfants 43 Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille 44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille 49 Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
421	Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne
Définition	Désigne la prise en charge de personnes adultes dépendantes qui ont besoin de soins et de surveillance constants.
Inclut	Fournir des soins à la personne aux adultes les nourrir, les laver, les habiller, les préparer pour le coucher.
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Nourrir un grand-père âgé Aider un adulte dépendant à prendre sa douche Faire le lit et nettoyer la chambre d'un adulte dépendant
422	Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux
Définition	Désigne la fourniture de soins médicaux ou de santé à des personnes adultes dépendantes.
Inclut	Donner des soins médicaux ou de santé à des personnes adultes dépendantes

Division/Groupe	Activité
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Préparer des médicaments pour sa mère âgée
423	Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes
Définition	Désigne l'assistance apportée à des personnes adultes dépendantes pour remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes (comptes bancaires)
Inclut	Remplir les documents pour l'adulte dépendant Lire des formulaires à l'adulte dépendant
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 42 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Remplir des formulaires bancaires pour sa mère Remplir une déclaration d'assurance pour son grand-père Percevoir la pension de son père Payer les impôts de son père.
424	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne les soins et le soutien affectif apportés à des personnes adultes dépendantes.
Inclut	Réconforter des personnes adultes dépendantes Parler avec des personnes adultes dépendantes et les écouter
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Réconforter sa grand-mère
425	Soins passifs aux personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne la prise en charge de personnes adultes dépendantes sans la participation active impliquée aux articles 421, 422, 423 et 424.
Inclut	Surveiller des personnes adultes dépendantes pendant leurs activités ou leur sommeil, en veillant à leur sécurité.

Division/Groupe	Activité
	Maintenir une présence vers laquelle elles pourront se tourner en cas de besoin Superviser leurs activités
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Superviser son père
426	Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne les réunions et les dispositions prises avec les services de prise en charge des personnes adultes dépendantes.
Inclut	Appels aux institutions Visite des institutions Rencontres avec les accompagnateurs
Exclut	372 Recherche/utilisation de services et activités connexes 421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes
Exemples	Rencontre avec la personne en charge de mon père
429	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne d'autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes dépendantes non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	421 Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne 422 Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux 423 Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes 424 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes 425 Soins passifs aux personnes adultes dépendantes 426 Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes
Exemples	
43	Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne la fourniture d'une aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille Les « membres du ménage et de la famille » sont les « membres du ménage et les membres de la famille associés vivant dans d'autres ménages » qui lui sont apparentés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage. Une personne adulte non dépendante est une personne qui ne souffre d'aucune maladie physique ou mentale, d'aucun handicap ou d'aucune déficience. Les personnes adultes non dépendantes peuvent avoir besoin temporairement de soins et de surveillance en raison d'une maladie temporaire.
Inclut	431 Nourrissage, hygiène, soins physiques des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille, notamment en cas de maladie temporaire

Division/Groupe	Activité
	432 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
	439 Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 41 Garde et éducation des enfants 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes 44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille 49 Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
431	Nourrissage, hygiène, soins physiques des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille, notamment en cas de maladie temporaire
Définition	Désigne la fourniture de soins à la personne et de soins médicaux ou de santé aux adultes qui ont besoin de soins et d'une surveillance temporaires.
Inclut	Donner des soins à la personne à des adultes temporairement malades Donner des soins médicaux ou de santé à des adultes temporairement malades Autres soins physiques spécifiés à des adultes temporairement malades
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	S'occuper de sa mère (non dépendante) qui a la grippe
432	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne les soins et le soutien affectif apportés aux membres non dépendants du ménage et de la famille.
Inclut	Réconforter des personnes adultes non dépendantes Parler à des personnes adultes non dépendantes et les écouter
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 41 Garde et éducation des enfants 71 Vie sociale et communication 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Exemples	Réconforter son mari
439	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne d'autres activités associées à la prise en charge des membres non dépendants du ménage et de la famille, non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	431 Nourrissage, hygiène, soins physiques des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille, notamment en cas de maladie temporaire 432 Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Exemples	

Division/Groupe	Activité
44	Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne le déplacement et/ou l'accompagnement de biens ou de personnes associés à des services de soins non rémunérés au bénéfice des membres du ménage et de la famille
Inclut	441 Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille 442 Accompagnement de ses propres enfants 443 Accompagnement de personnes adultes dépendantes 444 Accompagnement de personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Exclut	41 Garde et éducation des enfants 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes 43 Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille 49 Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
441	Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille
Définition	Il s'agit du temps de déplacement à l'aller et au retour du lieu du service
Inclut	Temps de déplacement à l'aller et au retour du lieu du service
Exclut	442 Accompagnement de ses propres enfants 443 Accompagnement de personnes adultes dépendantes 444 Accompagnement de personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Exemples	Conduire son enfant à l'école/au centre de soins Prendre le bus avec sa mère pour aller à la banque Attendre les transports en commun pour se rendre au lieu du service
442	Accompagnement de ses propres enfants
Définition	Désigne le fait d'accompagner les déplacements de ses propres enfants. On entend par « propres enfants » les enfants des membres du ménage ou de la famille qui sont apparentés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage.
Inclut	L'accompagnement d'enfants
Exclut	441 Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Accompagner son enfant chez le médecin Accompagner son enfant à son cours de dessin/à sa séance de sport
443	Accompagnement de personnes adultes dépendantes
Définition	Désigne le fait d'accompagner les déplacements de personnes adultes dépendantes.
Inclut	L'accompagnement de personnes adultes dépendantes
Exclut	441 Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Accompagner son grand-père chez le médecin
444	Accompagnement de personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne le fait d'accompagner les déplacements de personnes adultes non dépendantes.
Inclut	L'accompagnement de personnes adultes non dépendantes
Exclut	441 Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Accompagner sa mère chez le médecin pour faire soigner sa grippe
49	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	Voir Groupe 490
490	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Définition	Désigne d'autres activités associées à des services de soins non rémunérés au bénéfice des membres du ménage et de la famille, non classées ailleurs.
Inclut	

Division/Groupe	Activité
Exclut	41 Garde et éducation des enfants 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes 43 Aide aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille 44 Déplacements et accompagnement de biens ou de personnes liés à des services non rémunérés de soins aux membres du ménage et de la famille
Exemples	
5	Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
Définition	<p>Activité bénévole non rémunérée : Désigne toute activité non rémunérée et non obligatoire visant à produire des biens ou à fournir des services à d'autres personnes.</p> <p>Le terme « non rémunéré » s'interprète comme signifiant l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées.</p> <p>Néanmoins, les travailleurs volontaires peuvent recevoir une petite forme de soutien ou de rétribution en espèces lorsque celle-ci est inférieure à un tiers du salaire du marché local (par exemple pour couvrir les dépenses personnelles ou les frais de subsistance occasionnés par l'activité), ou en nature (par exemple, repas, transport, cadeaux symboliques).</p> <p>La mention « non obligatoire » s'interprète comme désignant un travail effectué sans obligations civiles, légales ou administratives différentes de l'accomplissement de responsabilités sociales de nature collective, culturelle ou religieuse ;</p> <p>La production « pour autrui » désigne le travail effectué :</p> <ol style="list-style-type: none"> par ou pour des organisations comprenant des unités marchandes et non marchandes (c'est-à-dire des organisations de bénévoles), notamment par ou pour des groupes d'entraide, de secours mutuel ou des organismes associatifs dont le bénévole est membre (Division 52) ; pour des ménages autres que le ménage du travailleur bénévole ou des membres de sa famille qui lui sont apparentés (c'est-à-dire le bénévolat direct) (Division 51). <p>(Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 37).</p> <p>Stagiaire non rémunéré : Désigne toute activité non rémunérée consistant à produire des biens ou à fournir des services à d'autres personnes afin d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences dans un métier ou une profession.</p> <p>« Non rémunéré » signifie l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées ; néanmoins, ces travailleurs peuvent recevoir une certaine forme de soutien, comme le transfert de bourses d'études ou de subventions, ou un appui occasionnel en espèces ou en nature (par exemple, un repas, des boissons).</p> <p>Le terme « pour autrui » désigne le travail effectué dans des unités marchandes et non marchandes appartenant à des personnes autres que des membres du ménage ou de la famille.</p> <p>Acquérir une « expérience ou des compétences sur le lieu de travail » peut se faire par le biais d'arrangements traditionnels, formels ou informels, qu'une qualification ou une certification spécifique soit ou non délivrée (Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 33).</p> <p>L'expression « autre travail non rémunéré » désigne des activités telles que le service communautaire non rémunéré ou le travail non rémunéré effectué par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable, le service militaire ou le service civil alternatif non rémunérés et tout autre travail contraint effectué sans rémunération pour autrui.</p> <p>(Source : Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 8).</p>
Inclut	51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages 52 Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations 53 Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes 54 Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés 59 Autres activités de travail non rémunérées
Exclut	1 Emploi et activités connexes 2 Production de biens pour usage final propre 3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
51	Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires visant à produire des biens ou à fournir des services pour aider/soutenir d'autres ménages, non organisées par une organisation.

Division/Groupe	Activité
Inclut	511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage 512 Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services 513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants 514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes 515 Aide bénévole non rémunérée dans des entreprises appartenant à d'autres ménages 519 Autres activités liées au bénévolat direct non rémunéré pour d'autres ménages
Exclut	52 Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations 53 Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes 54 Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés 59 Autres activités de travail non rémunérées
511	Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires visant à assurer l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et la réparation du foyer pour fournir une aide/un soutien à d'autres ménages, non organisées par une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Apporter une aide/un appui à d'autres ménages en préparant et en servant des repas. Apporter une aide/un appui à d'autres ménages sous forme de nettoyage et d'entretien ; Apporter une aide/un appui à d'autres ménages sous forme d'entretien des textiles ; Apporter une aide/un appui à d'autres ménages sous forme de gestion du ménage ; Apporter une aide/un appui à d'autres ménages sous forme de soins aux animaux de compagnie ; Apporter d'autres formes d'aide/d'appui à d'autres ménages ; Apporter une aide/un appui à d'autres ménages sous forme de travaux de construction, de rénovation et de réparation de logements et d'autres structures
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 132 Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 23 Activités de construction pour usage final propre 3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Nettoyer la maison du voisin Aider au jardin du voisin Promener le chien du voisin
512	Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires consistant à rechercher ou acheter des biens et des services pour venir en aide à d'autres ménages, et qui ne sont pas organisées par une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Recherche/achat de biens à titre d'aide Recherche/achat de services à titre d'aide Autres recherches/achats spécifiés à titre d'aide.
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 136 Fourniture de services domestiques rémunérés 129 Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour la production de biens 37 Achats pour les membres du ménage et de la famille 371 Recherche/achat de biens et activités connexes 372 Recherche/utilisation de services et activités connexes
Exemples	Faire des courses (y compris en ligne) pour un voisin.
513	Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants

Division/Groupe	Activité
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires consistant à se charger de la garde et de l'éducation d'enfants pour apporter un soutien/une aide à d'autres ménages, non organisées par une organisation..
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Aider à s'occuper des enfants, notamment en les nourrissant, en les lavant, en leur prodiguant des soins corporels Contribuer aux soins de santé/médicaux des enfants Aider/soutenir d'autres ménages en éduquant, enseignant, formant et aidant les enfants. Aider/soutenir les enfants en leur faisant la lecture et en leur parlant (notamment en leur apportant un soutien affectif). Fournir une aide/un soutien en gardant les enfants (soins passifs).
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 41 Garde et éducation des enfants
Exemples	S'occuper de l'enfant du voisin.
514	Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires visant à prendre soin d'adultes pour apporter un soutien/une aide à d'autres ménages, non organisées par une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Fournir une aide/un soutien à des adultes en les aidant à accomplir les tâches de la vie quotidienne Fournir une aide/un soutien à des adultes en facilitant leurs soins médicaux. Aider/soutenir d'autres ménages en aidant les adultes à remplir des formulaires, à faire des démarches administratives et à tenir des comptes. Aider d'autres ménages en apportant un soutien affectif/émotionnel aux adultes. Assurer une présence passive
Exclut	11 Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif 135 Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages 42 Assistance aux personnes adultes dépendantes
Exemples	Faire la cuisine pour un voisin malade
515	Aide bénévole non rémunérée dans des entreprises appartenant à d'autres ménages
Définition	Désigne des activités non rémunérées et non obligatoires visant à aider des entreprises appartenant à d'autres ménages afin de fournir un soutien/une aide à d'autres ménages, non organisées par une organisation.
Inclut	Les activités bénévoles non rémunérées telles que : Fournir une aide/un appui à la production de biens ; Fournir une aide/un appui à la prestation de services ; Fournir une aide/un appui à l'achat d'intrants. Aide/soutien à la cession ou à la vente de produits.
Exclut	1 Emploi et activités connexes 2 Production de biens pour usage final propre 3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Aider son voisin dans son entreprise
519	Autres activités liées au bénévolat direct non rémunéré pour d'autres ménages
Définition	Désigne des activités non rémunérées et non obligatoires visant à aider d'autres ménages et non classées ailleurs
Inclut	
Exclut	511 Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage 512 Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services

Division/Groupe	Activité
	513 Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
	514 Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
	515 Aide bénévole non rémunérée dans des entreprises appartenant à d'autres ménages
Exemples	
52	Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations
Définition	Désigne des activités non rémunérées et non obligatoires visant à produire des biens ou à fournir des services dans le but d'apporter un appui ou une aide, organisées par la collectivité ou une organisation
Inclut	521 Travail bénévole non rémunéré pour la réparation de routes/bâtiments, le défrichage et la préparation de terrains, le nettoyage (rues, marchés, etc.) et la construction 522 Travail bénévole non rémunéré pour la préparation et le service de repas, le nettoyage 523 Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées 524 Travail de bureau/administratif bénévole non rémunéré 529 Autres activités liées au bénévolat non rémunéré auprès de la collectivité et des organisations
Exclut	51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages 53 Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes 54 Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés 59 Autres activités de travail non rémunérées
521	Travail bénévole non rémunéré pour la réparation de routes/bâtiments, le défrichage et la préparation de terrains, le nettoyage (rues, marchés, etc.) et la construction
Définition	Il s'agit d'activités non rémunérées et non obligatoires de construction ou de réparation de routes ou de bâtiments, de défrichage et de préparation de terrains, de nettoyage (rues, marchés, etc.) et de construction à des fins de soutien ou d'aide, organisées par la collectivité ou une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Contribuer à la construction, à la réparation des routes, à la construction de ponts, de barrages, etc. Contribuer au défrichage et à la préparation de terrains publics, au nettoyage (rues, marchés, etc.)
Exclut	128 Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages 23 Activités de construction pour usage final propre 3 Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
Exemples	Nettoyage bénévole des rues de la ville (non rémunéré) Ramassage bénévole de déchets (non rémunéré) Débroussaillage bénévole d'un sentier (non rémunéré) Rénovation bénévole d'une maison (non rémunéré)
522	Travail bénévole non rémunéré pour la préparation et le service de repas, le nettoyage
Définition	Il s'agit d'activités non rémunérées et non obligatoires consistant à préparer/servir des repas, à faire le ménage dans le but d'apporter un appui/une aide, organisées par la collectivité ou une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Aider/soutenir l'organisation, la planification et la préparation de repas/de collations Aider/soutenir le service des repas/des collations. Aider à nettoyer après la préparation des aliments, des repas et des collations.
Exclut	31 Gestion et préparation des aliments et des repas
Exemples	Préparer de la nourriture pour un festival populaire (en qualité de bénévole) Nettoyer après le repas-partage de l'école (en qualité de bénévole) Servir le dîner dans un refuge pour sans-abri (en qualité de bénévole) Préparer un gâteau pour la vente de pâtisseries de l'école (en qualité de bénévole) Aider à cuisiner lors d'un enterrement (en qualité de bénévole)
523	Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées
Définition	Désigne les activités non rémunérées et non obligatoires consistant à travailler dans le cadre d'activités culturelles, récréatives et sportives pour apporter un appui ou une aide, organisées par la collectivité ou une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Aider ou appuyer l'entraînement, l'arbitrage, etc. dans le domaine du sport et de la gymnastique. Aider ou appuyer l'encadrement d'un groupe de jeunes, par exemple les chefs scouts ou les guides ; Aider/soutenir des activités culturelles, telles que des représentations théâtrales, en y participant bénévolement

Division/Groupe	Activité
Exclut	83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes
Exemples	Entraîner l'équipe de football de son enfant. Assister bénévolement les coureurs après un marathon (non rémunéré) Participer à une danse lors d'un festival public (à titre gratuit) Jouer d'un instrument dans un orchestre/programme de musique classique (à titre gratuit)
524	Travail de bureau/administratif bénévole non rémunéré
Définition	Il s'agit d'activités non rémunérées et non obligatoires consistant à effectuer un travail de bureau/administratif dans le but de fournir un soutien/une aide, organisées par la collectivité ou une organisation.
Inclut	Activités bénévoles non rémunérées telles que : Apporter une aide/un soutien en préparant la correspondance, en effectuant des réparations et d'autres petits travaux pour l'organisation. Apporter une aide/un soutien en diffusant des informations, en distribuant des brochures ; Apporter une aide/un soutien en travaillant comme membre d'un comité, en participant à des activités de collecte de fonds. Apporter une aide/un soutien en participant à des organisations civiques, professionnelles, fraternelles, politiques, etc.
Exclut	1 Emploi et activités connexes 713 Lire et écrire du courrier (y compris des courriels) 72 Participation à des événements culturels/sociaux collectifs 73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
Exemples	Bénévole au secrétariat de l'église (non rémunéré)
529	Autres activités liées au bénévolat non rémunéré auprès de la collectivité et des organisations
Définition	Désigne d'autres activités associées au bénévolat non rémunéré organisé par la collectivité ou par une organisation, non classées ailleurs
Inclut	
Exclut	521 Travail bénévole non rémunéré pour la réparation de routes/bâtiments, le défrichage et la préparation de terrains, le nettoyage (rues, marchés, etc.) et la construction 522 Travail bénévole non rémunéré pour la préparation et le service de repas, le nettoyage 523 Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées 524 Travail de bureau/administratif bénévole non rémunéré
Exemples	Aider à la mise en place de stands, de tentes et de tables lors de fêtes, festivals ou de fêtes de rue organisés par la communauté
53	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
Définition	Voir Groupe 530
530	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
Définition	Consiste à produire des biens ou à fournir des services à d'autres personnes afin d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences dans un métier ou une profession. Le « travail de stagiaire non rémunéré » désigne le travail effectué sans rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées. Toutefois, les stagiaires non rémunérés peuvent recevoir une certaine forme d'aide, comme le transfert d'allocations ou de bourses d'études, ou une aide occasionnelle en espèces ou en nature (par exemple, un repas, des boissons). « Pour autrui » désigne le travail effectué dans des unités marchandes et non marchandes appartenant à des personnes extérieures au ménage ou à la famille. L'acquisition en milieu professionnel d'une « expérience ou de compétences » peut se faire dans le cadre d'arrangements traditionnels, formels ou informels, avec ou sans délivrance d'une qualification ou d'une certification spécifique.
Inclut	Les stages, apprentissages, internats ou autres types de programmes selon les particularités nationales, lorsque l'engagement dans le processus de production de l'unité économique n'est pas rémunéré. Les programmes non rémunérés de formation ou de reconversion professionnelle dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, lorsqu'ils sont engagés dans le processus de production de l'unité économique.

Division/Groupe	Activité
	La consultation de listes de formations, d'apprentissages, de stages non rémunérés, la rédaction de candidatures, la préparation de CV, la visite de sites de travail, le contact avec des relations ou des professionnels, etc. Passer un entretien en vue d'une formation, d'un apprentissage ou d'un stage non rémunéré.
Exclut	Période d'essai ou probatoire accordée aux nouveaux employés (110) Formation générale en cours d'emploi ou formation continue pendant l'emploi, y compris dans des unités marchandes et non marchandes appartenant à des membres du ménage ou de la famille (15) Orientation et apprentissage dans le cadre d'un travail bénévole non rémunéré (51) Apprentissage dans le cadre d'un travail de production pour compte propre (63)
Exemples	Travailler dans une banque en qualité de stagiaire non rémunéré
54	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
Définition	Voir Groupe 540
540	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
Définition	Concerne les déplacements associés à des activités bénévoles, à des stages et autres activités non rémunérées
Inclut	Se rendre en voiture ou conduire une personne extérieure au ménage à destination et en revenir
Exclut	Déplacements associés à l'emploi (181)
Exemples	Prendre le bus pour se rendre au bureau où on est un ou une stagiaire non rémunéré(e) Attendre les transports en commun pour se rendre sur le lieu du travail bénévole (sans rémunération)
59	Autres activités de travail non rémunérées
Définition	Voir Groupe 590
590	Autres activités de travail non rémunérées
Définition	Désigne des activités de travail non rémunéré non classées ailleurs, comme le travail obligatoire non rémunéré.
Inclut	Travaux d'intérêt général non rémunérés et travaux non rémunérés effectués par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable et service militaire ou civil alternatif non rémunéré, tels que : Travaux de nettoyage ou d'entretien Défrichage et préparation de terrains publics, de routes, nettoyage de rues, de marchés, etc. Travail de construction et de réparation de routes, etc. Travail de réparation de biens publics ou de production de biens pénitentiaires Travail dans l'élevage d'animaux, production de produits animaux Travail dans un jardin potager Coudre, raccommoder, traiter des textiles, des uniformes, etc.
Exclut	51 Bénévolat direct non rémunéré au bénéfice d'autres ménages 52 Bénévolat non rémunéré au service de la collectivité et des organisations 53 Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes 54 Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés
Exemples	Nettoyer des rues à titre de travail obligatoire non rémunéré
6	Apprentissage
Définition	Désigne les études à tous les niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, technique et professionnel, post-secondaire et tertiaire, classes supplémentaires ou de rattrapage et programmes de la deuxième chance. Ce groupe comprend : l'alphabétisation et d'autres programmes spéciaux pour les adultes et les enfants handicapés et d'autres groupes qui n'ont pas la possibilité d'aller à l'école ; l'accomplissement des devoirs à la maison, les études et les recherches privées ; l'étude en vue des examens ; la participation à des cours de courte durée et à des séminaires, etc. pour son propre développement professionnel ; et les trajets aller et retour pour se rendre aux cours et participer aux activités scolaires.
Inclut	61 Enseignement formel 62 Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel 63 Études complémentaires, enseignement et formations informels 64 Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage

Division/Groupe	Activité
	69 Autres activités en rapport avec l'apprentissage
Exclut	15 Formation et études en rapport avec l'emploi 53 Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes 82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes
61	Enseignement formel
Définition	Désigne la participation aux cours/conférences, aux activités extrascolaires et aux pauses à tous les niveaux d'enseignement de l'éducation formelle. Ce groupe comprend également l'auto-apprentissage dans le cadre de l'enseignement à distance. Par enseignement formel, on entend l'enseignement qui est institutionnalisé, intentionnel et planifié par des organisations publiques et des organismes privés reconnus, et qui, dans leur ensemble, constituent le système d'enseignement formel d'un pays. Les programmes d'enseignement formel sont donc reconnus comme tels par les autorités nationales compétentes en matière d'éducation ou des autorités équivalentes. L'enseignement formel se compose principalement de l'enseignement initial. L'enseignement professionnel, les enseignements adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers et certaines parties de l'éducation des adultes sont souvent reconnus comme faisant partie du système de l'enseignement formel. L'éducation formelle comprend également l'éducation pour tous les groupes d'âge dont les contenus et les qualifications des programmes sont équivalents à ceux de l'éducation initiale (Source : Classification internationale type de l'éducation 2011, paragraphes 36-38). L'enseignement à domicile par un parent ne peut être considéré comme une éducation formelle que s'il existe une forme de supervision exercée par une autorité académique nationale (ou infranationale)
Inclut	611 Fréquentation scolaire/universitaire 612 Activités périscolaires et extrascolaires 613 Pauses sur les lieux de l'enseignement formel 614 Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne) 619 Autres activités relatives à l'éducation formelle
Exclut	62 Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel 63 Études complémentaires, enseignement et formations informels 64 Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage 69 Autres activités en rapport avec l'apprentissage
611	Fréquentation scolaire/universitaire
Définition	Désigne la participation à des cours/conférences à tous les niveaux d'enseignement de l'éducation formelle (voir définition sous 61).
Inclut	Assister aux cours/conférences, y compris passer des examens. Consulter l'enseignant ou le responsable du cours pour obtenir des précisions et des conseils, etc. Programmes d'éducation spécialisée proposés dans les écoles et autres lieux d'apprentissage pour les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers. Classes de rattrapage et programmes de la deuxième chance proposés dans les écoles et autres lieux d'apprentissage dans le cadre de l'éducation formelle
Exclut	612 Activités périscolaires et extrascolaires 613 Pauses sur les lieux de l'enseignement formel
Exemples	Assister à un cours de mathématiques à l'université Rendre visite à un professeur pour obtenir des conseils Passer un examen
612	Activités périscolaires et extrascolaires
Définition	Désigne des activités entreprises par les étudiants en dehors du programme normal de l'enseignement scolaire ou universitaire.
Inclut	Activités de clubs d'expression orale et de théâtre, de glee clubs, de clubs de supporters, de publications scolaires
Exclut	Activités physiques extrascolaires (83)
Exemples	Participation à un club scolaire
613	Pauses sur les lieux de l'enseignement formel

Division/Groupe	Activité
Définition	Désigne les activités en rapport avec l'éducation effectuées entre les cours, par exemple, se rendre à pied dans une salle de classe ou un laboratoire, rapporter ou emprunter un livre à la bibliothèque.
Inclut	Activités associées à l'éducation pratiquées entre les cours, par exemple, se rendre en classe ou dans une salle de laboratoire, rendre ou emprunter un livre à la bibliothèque.
Exclut	Manger des repas ou des collations (921)
Exemples	Faire une pause entre les cours Se déplacer d'une classe à une autre
614	Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)
Définition	On entend par enseignement à distance l'utilisation de techniques, de ressources et de médias pédagogiques spécifiques pour faciliter l'apprentissage de personnes séparées de l'enseignant par le temps ou le lieu. Les techniques, les ressources et les médias dépendent de facteurs tels que la matière enseignée, les besoins et la situation des étudiants, les compétences et l'expérience de l'enseignant, les objectifs pédagogiques, les technologies disponibles et la capacité institutionnelle, les technologies disponibles et la capacité institutionnelle (Source : Site web de l'UNESCO, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000128463)
Inclut	Regarder des vidéos/en ligne, assister à des cours/conférences Réviser des exemples, des notes, des vidéos Passer des examens associés à l'enseignement à distance Enseignement formel en ligne
Exclut	611 Fréquentation scolaire/universitaire 612 Activités périscolaires et extrascolaires
Exemples	Suivre un cours en ligne
619	Autres activités relatives à l'éducation formelle
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'enseignement formel non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	611 Fréquentation scolaire/universitaire 612 Activités périscolaires et extrascolaires 613 Pauses sur les lieux de l'enseignement formel 614 Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)
Exemples	
62	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel
Définition	Voir Groupe 620
620	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel
Définition	Désigne le fait de faire ses devoirs et de réviser les cours et les activités associés à l'enseignement formel
Inclut	Faire ses devoirs Bénéficier d'un tutorat ou d'une assistance pédagogique par des personnes extérieures à l'établissement d'enseignement formel Réviser les leçons ou étudier en privé en vue de passer les examens de la classe ou du cours
Exclut	61 Enseignement formel 63 Études complémentaires, enseignement et formations informels 64 Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage 69 Autres activités en rapport avec l'apprentissage Passer des examens (611)
Exemples	Faire ses devoirs Étudier pour préparer un examen Tutorat en mathématiques (activité d'assistance extérieure à l'école pour faciliter l'apprentissage) Tutorat en ligne
63	Études complémentaires, enseignement et formations informels

Division/Groupe	Activité
Définition	Voir Groupe 630
630	Études complémentaires, enseignement et formations informels
Définition	Désigne les activités associées à des études complémentaires (différentes de l'enseignement formel) et non à l'emploi. Ce qui caractérise l'enseignement informel, c'est qu'il s'agit d'un ajout, d'une alternative et/ou d'un complément à l'enseignement formel dans le cadre du processus d'apprentissage continu des individus au cours de leur vie. Il est souvent dispensé afin de garantir à tous le droit d'accès à l'éducation. Il s'adresse à des personnes de tous âges mais n'applique pas nécessairement une structure de parcours continu ; il peut être de courte durée et/ou de faible intensité ; et il est habituellement dispensé sous la forme de cours, d'ateliers ou de séminaires de courte durée. L'enseignement informel conduit le plus souvent à des qualifications qui ne sont pas reconnues comme formelles ou équivalentes aux qualifications formelles par les autorités académiques nationales ou infranationales compétentes, ou ne débouche sur aucune qualification (Source : Classification internationale type de l'éducation 2011, paragraphe 39)
Inclut	Participation à des cours de recyclage, à des cours de langues étrangères, à des cours d'informatique, à des cours de commerce et de secrétariat (gestion, comptabilité, dactylographie, etc.), à des cours de création, à des formations à la gestion de petites entreprises et à la culture d'entreprise, à des écoles de conduite extérieures au système d'apprentissage formel. Enseignement en auto apprentissage et autres études pendant le temps libre Programmes d'alphabétisation Participation à des cours associés aux loisirs et aux jeux récréatifs. Apprentissage/cours associés aux hobbies et aux jeux récréatifs, aux sports, etc.
Exclut	15 Formation et études en rapport avec l'emploi 61 Enseignement formel 62 Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel 64 Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
Exemples	Prendre un cours de cuisine Suivre des cours de rattrapage (destinés aux élèves en retard ou ayant abandonné leurs études) Suivre des cours du soir ou du week-end Suivre des cours d'éducation pour adultes Cours/leçons de yoga, karaté, kung fu
64	Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
Définition	Voir Groupe 640
640	Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage
Définition	Correspond aux trajets effectués pour se rendre au lieu/aux activités d'apprentissage et en revenir.
Inclut	Trajets pour se rendre aux activités d'apprentissage et en revenir Se rendre en voiture à un lieu d'enseignement
Exclut	181 Déplacements en rapport avec l'emploi 540 Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Exemples	Se rendre à l'école à pied Prendre le bus de l'université Attendre un bus ou une voiture pour rejoindre le lieu d'enseignement ou rentrer chez soi
69	Autres activités en rapport avec l'apprentissage
Définition	Voir Groupe 690
690	Autres activités en rapport avec l'apprentissage
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'apprentissage non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	61 Enseignement formel 62 Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel 63 Études complémentaires, enseignement et formations informels 64 Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage 65 Activités sans rapport avec l'apprentissage

Division/Groupe	Activité
Exemples	
7	Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
Définition	Fait référence aux rencontres avec la famille, aux visites ou à l'accueil de visiteurs.
Inclut	<p>71 Vie sociale et communication</p> <p>72 Participation à des événements culturels/sociaux collectifs</p> <p>73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées</p> <p>74 Pratiques religieuses</p> <p>75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse</p> <p>79 Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse</p>
Exclut	8 Culture, loisirs, médias et pratiques sportives
71	Vie sociale et communication
Définition	Désigne les activités relationnelles et la communication, notamment les conversations, les bavardages de nature personnelle/sociale ou de nature indéterminée, les activités/la fréquentation de lieux ou d'événements accomplis ensemble, les visites rendues et reçues, la lecture et l'écriture de lettres de nature personnelle/sociale.
Inclut	<p>711 Parler, converser, bavarder</p> <p>712 Activités conviviales, rencontres et activités de groupe Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)</p> <p>719 Autres activités liées à la vie sociale et à la communication</p>
Exclut	<p>72 Participation à des événements culturels/sociaux collectifs</p> <p>73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées</p> <p>74 Pratiques religieuses</p> <p>75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse</p> <p>79 Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse</p> <p>Les conversations téléphoniques et la correspondance qui ne sont pas de nature personnelle/sociale sont classées dans les grandes divisions appropriées (par exemple, la correspondance professionnelle).</p>
711	Parler, converser, bavarder
Définition	Désigne le temps passé à bavarder, à converser et à papoter à des fins purement conviviales. Ce groupe comprend les activités tant en face à face que virtuelles.
Inclut	<p>Parler/converser face à face</p> <p>Converser par téléphone, textos, radio à ondes courtes, appareils de TIC, etc. Converser par Internet/téléphone, notamment messagerie instantanée, groupes de discussion, etc.</p> <p>Autres activités spécifiées associées à la conversation</p>
Exclut	<p>712 Activités conviviales, rencontres et activités de groupe</p> <p>713 Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)</p> <p>Conversation en ligne, messagerie Internet et appels vidéo à des fins professionnelles</p>
Exemples	<p>Parler au voisin</p> <p>Appeler sa sœur par téléphone</p> <p>Envoyer un SMS à son mari</p>
712	Activités conviviales, rencontres et activités de groupe
Définition	Désigne des activités de la vie sociale, de rencontre ou de rassemblement.
Inclut	<p>Pratiquer des activités/des sorties ou se rendre à des événements ensemble</p> <p>Recevoir des visiteurs</p> <p>Rendre visite à des amis et à des parents</p> <p>Organiser des fêtes, des réceptions et des rassemblements similaires</p> <p>Participer à des fêtes, des réceptions et des rassemblements similaires</p> <p>Fréquenter des bars, des clubs et des restaurants</p>

Division/Groupe	Activité
	Autres activités de la vie sociale spécifiées
Exclut	711 Parler, converser, bavarder 713 Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)
Exemples	Se rendre à l'anniversaire d'un ami Rendre visite à ses parents
713	Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)
Définition	Désigne la lecture et l'écriture de courrier dans le cadre de la vie sociale. Ce groupe comprend le courrier et le courriel.
Inclut	Lire et écrire des lettres, des cartes postales sans rapport avec d'autres activités Lire et écrire des courriels sans rapport avec d'autres activités
Exclut	711 Parler, converser, bavarder 712 Activités conviviales, rencontres et activités de groupe Courrier associé au travail rémunéré (1) Courrier associé à l'éducation/apprentissage (6)
Exemples	Écrire une lettre à un ami Préparer des cartes postales de saison
719	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication
Définition	Désigne des activités de la vie sociale et de communication qui ne sont pas incluses dans les autres catégories, notamment les activités sociales négatives.
Inclut	Tout type de conflit Querelles, disputes, agressions verbales (commises et reçues) Bagarres, menaces ou agressions physiques (commises et reçues) Émeutes, vandalisme, graffiti Mendicité
Exclut	711 Parler, converser, bavarder 712 Activités conviviales, rencontres et activités de groupe 713 Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)
Exemples	Barbouiller la ville de graffiti Se battre avec son voisin
72	Participation à des événements culturels/sociaux collectifs
Définition	Désigne la participation aux événements culturels et sociaux de la collectivité.
Inclut	721 Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques 722 Participer aux rites/événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires 723 Participation aux événements de société festifs (musique, danse, etc.) 729 Autres activités associées à la vie de la cité
Exclut	71 Vie sociale et communication 73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées 74 Pratiques religieuses 75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse 79 Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
721	Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques
Définition	Désigne la participation aux célébrations collectives d'événements culturels et historiques.
Inclut	Participer à des préparatifs tels que des répétitions et la participation effective à des événements culturels/historiques collectifs tels que les fêtes de saints patrons et les défilés commémorant des événements historiques
Exclut	Les services non rémunérés associés à ces événements, tels que la cuisine, la construction de scènes, l'organisation, la collecte de contributions et la préparation de costumes (52)
Exemples	Répétition du défilé local Participation au défilé local

Division/Groupe	Activité
722	Participer aux rites/événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires
Définition	Désigne la participation aux rites/événements (non religieux) de la collectivité (y compris autochtone), tels que les mariages, les funérailles, les naissances et autres rites de passage similaires.
Inclut	Participation aux préparatifs des répétitions et aux célébrations ou rites collectifs associés aux mariages, funérailles, naissances et autres rites de passage autres que la cérémonie religieuse. Ce groupe comprend notamment les anniversaires.
Exclut	74 Pratiques religieuses 741 Prière, méditation et autres activités spirituelles privées 742 Participation à une pratique religieuse collective
Exemples	Assister à des funérailles dans un salon funéraire Assister à une cérémonie de mariage civil
723	Participation aux événements de société festifs (musique, danse, etc.)
Définition	Désigne la participation aux manifestations sociales de la collectivité (musique, danse, etc.).
Inclut	Participer aux préparatifs des répétitions et prendre part à des manifestations artistiques collectives comme les carnivals
Exclut	721 Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques 722 Participer aux rites/événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires
Exemples	Participation aux festivités du carnaval
729	Autres activités associées à la vie de la cité
Définition	Désigne d'autres activités associées à la participation à la vie de la collectivité non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	721 Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques 722 Participer aux rites/événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires 723 Participation aux événements de société festifs (musique, danse, etc.)
Exemples	
73	Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
Définition	Voir Groupe 730
730	Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
Définition	Désigne des activités en rapport avec des responsabilités civiques, telles que voter, servir de témoin ou de juré, etc
Inclut	S'acquitter de ses obligations civiques, notamment s'inscrire sur les listes électorales, voter, servir de témoin, signaler les crimes et les troubles de l'ordre public.
Exclut	1 Emploi et activités connexes
Exemples	Aller voter Assister à un procès en qualité de témoin
74	Pratiques religieuses
Définition	Désigne les pratiques religieuses.
Inclut	741 Prière, méditation et autres activités spirituelles privées 742 Participation à une pratique religieuse collective 749 Autres activités associées à la pratique religieuse
Exclut	71 Vie sociale et communication 72 Participation à des événements culturels/sociaux collectifs 73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées 75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse 79 Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse

Division/Groupe	Activité
741	Prière, méditation et autres activités spirituelles privées
Définition	Désigne la prière privée, la méditation et autres activités spirituelles.
Inclut	Prière et méditation à domicile, y compris les prières nocturnes. Visite d'une église, d'une synagogue, d'un temple, d'un sanctuaire ou d'une mosquée pour la prière, la méditation, les offrandes Consultation d'un conseiller religieux/spirituel Lecture de livres religieux (la Bible, le Coran)
Exclut	742 Participation à une pratique religieuse collective
Exemples	Méditation à la maison Prière avant le coucher
742	Participation à une pratique religieuse collective
Définition	Désigne la participation à une pratique religieuse collective.
Inclut	Pratique et services religieux Pratique religieuse menée au sein d'un petit groupe informel Participation à des cérémonies religieuses, mariages, funérailles, simchat bat, bar/bat mitzvah, baptême, confirmation, première communion, etc.
Exclut	741 Prière, méditation et autres activités spirituelles privées
Exemples	Assister à la messe Assister à une bar mitzvah Participer à un rassemblement religieux Se rendre dans une mosquée pour une prière collective
749	Autres activités associées à la pratique religieuse
Définition	Désigne d'autres activités associées à la pratique religieuse non classées ailleurs.
Inclut	Consultations avec des spiritualistes/spiritistes, médiums, astrologues, diseurs de bonne aventure, etc.
Exclut	741 Prière, méditation et autres activités spirituelles privées 742 Participation à une pratique religieuse collective
Exemples	
75	Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Définition	Voir Groupe 750
750	Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Définition	Désigne les déplacements associés à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Inclut	Trajet pour se rendre sur les lieux de la pratique sociale et de la communication, de la participation à la vie publique et de la pratique religieuse, y compris les temps d'attente. Se rendre en voiture sur les lieux de la pratique sociale et de la communication, de la participation à la vie publique et de la pratique religieuse
Exclut	86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Exemples	Se rendre à la synagogue Se rendre à la Mecque (pèlerinage) Se rendre à pied au temple Se rendre à un enterrement
79	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Définition	Voir Groupe 790
790	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse

Division/Groupe	Activité
Définition	Désigne d'autres activités associées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse, non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	71 Vie sociale et communication 72 Participating in community cultural/social events 73 Engagement dans des fonctions civiques et assimilées 74 Pratiques religieuses 75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Exemples	
8	Pratiques culturelles, de loisirs, des médias et du sport
Définition	Désigne la participation à des événements culturels ou de divertissement et l'usage des médias, ainsi que la pratique de loisirs et de sports.
Inclut	81 Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport 82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes 84 Usage des médias 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 89 Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Exclut	7 Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse
81	Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport
Définition	Concerne l'assistance à des événements culturels, de divertissement et sportifs.
Inclut	811 Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées 812 Fréquentation des parcs et jardins 813 Présence à des événements sportifs 819 Autres activités relatives à la participation à des manifestations culturelles, de divertissement et à des événements sportifs
Exclut	82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes 84 Usage des médias 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives 89 Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
811	Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées
Définition	Concerne la participation à des événements et spectacles culturels de masse ou organisés.
Inclut	Visite d'un musée, d'une galerie d'art, d'un parc historique/culturel, d'un site patrimonial Sorties au cinéma/visionnage de films Aller au théâtre, à l'opéra, au ballet, à des concerts Participer à des festivals (de musique, de cinéma, de danse, etc.), aller au cirque, visiter des expositions d'animaux ou de plantes, participer à des foires ou à des festivals Assister à d'autres événements culturels de masse spécifiés
Exclut	812 Fréquentation des parcs et jardins 813 Présence à des événements sportifs
Exemples	Aller au cinéma Aller au théâtre Assister à un festival de musique Visiter un lieu historique, un monument, etc.

Division/Groupe	Activité
812	Fréquentation des parcs et jardins
Définition	Désigne la fréquentation des parcs et jardins.
Inclut	Fréquentation ou visite d'un zoo, d'un parc animalier, d'un jardin botanique ou d'un parc d'attractions
Exclut	811 Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées 813 Présence à des événements sportifs
Exemples	Aller au zoo Aller à un parc d'attractions Aller à un parc à thème
813	Présence à des événements sportifs
Définition	Concerne la présence à des événements sportifs.
Inclut	Assister à des manifestations sportives professionnelles Assister à des manifestations sportives amateurs
Exclut	811 Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées 812 Fréquentation des parcs et jardins
Exemples	Assister à un match de baseball Assister à un match de basket-ball Assister sur place à un événement sportif
819	Autres activités relatives à la participation à des manifestations culturelles, de divertissement et à des événements sportifs
Définition	Désigne des activités associées à la participation à des événements culturels, de divertissement et sportifs, non classées ailleurs
Inclut	Visiter une bibliothèque (cas où la personne répondante ne déclare pas précisément quelle est l'activité pratiquée dans la bibliothèque)
Exclut	811 Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées 812 Fréquentation des parcs et jardins 813 Présence à des événements sportifs Faire ses devoirs à la bibliothèque (62) Lire à la bibliothèque (841)
Exemples	Aller à la bibliothèque
82	Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir
Définition	Désigne la participation active aux beaux-arts (musique, théâtre, danse) et la pratique de passe-temps tels que la collection de timbres, de pièces de monnaie et de cartes à collectionner, l'informatique et la programmation, l'artisanat et les jeux, lorsque ces activités ne conduisent pas à la production de biens ou à la fourniture de services destinés à la consommation d'autrui ou pour usage final propre
Inclut	821 Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby) 822 Hobbies 823 Jeux et activités de loisir 829 Autres activités associées aux activités culturelles, hobbies et jeux
Exclut	81 Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes 84 Usage des médias 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives 89 Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives Cours associés à la culture, aux loisirs, aux sports et autres (630) Activités exercées à titre onéreux ou dans un but lucratif (1) Activités réalisées à titre bénévole (5), activités extrascolaires (612), études complémentaires (630)
821	Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby)
Définition	Désigne la participation active à des œuvres d'art visuel, littéraire et scénique non destinées à être consommées par d'autres

*Classification internationale des activités à prendre en compte
dans les statistiques du budget-temps 2016*

Division/Groupe	Activité
Inclut	Arts visuels, notamment peinture, photographie, sculpture, poterie/céramique, dessin, graphisme Arts littéraires, notamment écriture de romans, poésie, journal intime, autres écrits (excepté les lettres) Arts de la scène (danse, musique, théâtre) non destinés à un public : Participer activement à la danse et à la chorégraphie Jouer d'un instrument de musique, y compris s'exercer et siffler, jouer dans un groupe, chanter dans une chorale/un chœur, chanter en groupe et chanter dans un karaoké/vidéoké.
Exclut	523 Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées 822 Hobbies 823 Jeux et activités de loisir Participation à des activités artistiques destinées à la consommation ou à la représentation publiques
Exemples	Peindre une toile à titre de loisir Prendre des photos pour le plaisir
822	Hobbies
Définition	Désigne la pratique d'activités de loisirs qui ne sont pas destinées à aboutir à la production de biens ou de services pour l'usage personnel ou pour la vente.
Inclut	Collectionner des timbres, des pièces de monnaie, des cartes à collectionner, etc. Travailler sur des voitures, par exemple pour les personnaliser et les peindre, en tant que loisir Pratiquer l'informatique et la programmation pour le plaisir Travailler le bois et pratiquer la menuiserie comme loisir Faire de l'artisanat à titre de loisir Chasser et pêcher à des fins purement récréatives
Exclut	213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 216 Pêche pour usage final propre 821 Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby) 823 Jeux et activités de loisir Loisirs générateurs de revenus sous forme de services fournis ou de produits fabriqués et vendus (1) Cours associés à la culture, aux loisirs, aux sports et autres (630)
Exemples	Nettoyer une collection de pièces de monnaie Personnaliser une voiture (différent de 333)
823	Jeux et activités de loisir
Définition	Désigne la pratique de tout type de jeu, y compris les jeux vidéo.
Inclut	Jouer en solitaire, notamment jouer avec des poupées, des jouets, etc. ; faire des mots croisés et autres casse-tête, jouer au solitaire Jeux de cartes, jeux de société, notamment les cartes à jouer telles que les cartes de cœur, le bridge etc. ; jouer à des jeux de société comme les dominos, les échecs, les dames, le jacquet, le Monopoly, le Yahtzee, le Sorry, et parier sur des jeux Jeux sur ordinateur, y compris les jeux d'arcade et les jeux vidéo Jeux par équipes/de groupe, notamment la chasse au trésor, la chasse aux œufs de Pâques, le jeu de cache-cache, la marelle Jeux d'argent, notamment le loto et les loteries similaires ; les paris hors hippodrome (courses de chevaux, sports) ; les jeux de casino (blackjack, baccarat, roulette, etc.) ; l'achat de billets de loto, de loterie, de sweepstakes, y compris les temps d'attente ; les jeux d'argent en ligne.
Exclut	821 Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby) 822 Hobbies Jouer avec des animaux de compagnie (36)
Exemples	Jouer à des jeux vidéo Jouer sur un téléphone portable Jouer à des jeux d'argent

Division/Groupe	Activité
829	Autres activités associées aux activités culturelles, hobbies et jeux
Définition	Désigne d'autres activités associées à des activités culturelles, des hobbies, des jeux non classées ailleurs
Inclut	Le lèche-vitrines (flâner dans les magasins, les marchés aux puces, etc., sans pour autant rechercher des produits déterminés).
Exclut	821 Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby) 823 Jeux et activités de loisir 822 Hobbies
Exemples	Le lèche-vitrines
83	Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes
Définition	Désigne la pratique d'un sport ou d'un exercice physique. Les activités de coach et d'entraîneur sont considérées comme des activités professionnelles et doivent être classées dans les divisions majeures 1, 4 ou 5, selon qu'elles sont rémunérées ou non et selon le public auquel elles s'adressent.
Inclut	831 Pratique des sports 832 Culture physique
Exclues	213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 216 Pêche pour usage final propre 523 Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées 81 Attending/visiting cultural, entertainment and sports events/venues 82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 84 Usage des médias 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives 89 Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
831	Pratique des sports
Définition	Désigne la pratique d'un sport
Inclut	Sports d'intérieur et d'extérieur Jeux de balle, sports individuels, notamment tennis, tennis de table, squash, racquetball, golf, bowling, etc. Jeux de ballon, sports d'équipe, notamment basket-ball, football (américain, gaélique, australien), football, volley-ball, hockey, rugby, etc. Sports de contact, notamment judo, tae kwon do, karaté, lutte et boxe.
Exclut	213 Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre 216 Pêche pour usage final propre 832 Culture physique
Exemples	Jouer au football
832	Culture physique
Définition	Désigne la pratique d'un exercice physique dont le but est de procurer des avantages pour la santé
Inclut	Marche et randonnée, jogging et course à pied Vélo, patinage, planche à roulettes Natation, surf, kayak Ski, patinage sur glace Aérobic, yoga, musculation et autres programmes de remise en forme, notamment : gymnastique, calisthénie, tae-bo Exercices collectifs en quadrille, kung fu, t'ai chi
Exclut	831 Pratique des sports Déplacements dans un but précis (se rendre à pied au bureau devrait être classé dans la catégorie 182 Trajets domicile-travail).
Exemples	Courir Marcher pour faire de l'exercice

³⁷ Il est recommandé de collecter la variable contextuelle «Utilisation d'un appareil de TIC ».

Division/Groupe	Activité
	Aller à la salle de sport Pratiquer la danse aérobique
84	Usage des médias ³⁷
Définition	Désigne l'utilisation de médias de masse (sans qu'elle soit strictement associée au travail ou à l'apprentissage).
Inclut	841 Lecture à des fins récréatives 842 Regarder et écouter la télévision et des vidéos 843 Écouter la radio et des appareils audio 849 Autres activités associées à l'utilisation des médias
Exclut	81 Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport 82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives 89 Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
841	Lecture à des fins récréatives
Définition	Désigne la lecture à des fins récréatives (sous forme imprimée ou électronique) L'utilisation de la variable contextuelle permet de différencier l'utilisation des médias classiques et modernes.
Inclut	Lecture de livres (en format imprimé ou électronique) Lecture de périodiques, notamment de journaux, de magazines, de revues d'actualité, de bulletins d'information Lecture d'autres documents spécifiés
Exclut	Lire son courrier personnel (713) Lire le courrier du bureau (1)
Exemples	Lire un livre Numériser un magazine Lire un article sur Facebook Lire un roman/poèmes/littérature pour les loisirs Lire un site web/blog
842	Regarder et écouter la télévision et des vidéos
Définition	Désigne la pratique de regarder/écouter la télévision et des vidéos.
Inclut	Regarder/écouter la télévision au moyen de tout dispositif de TIC (télévision, téléphone, ordinateur) Regarder/écouter la télévision (émissions régulières) Regarder/écouter la télévision (programmes en différé) Autres activités spécifiées associées au visionnage de la télévision Visionnage/écoute de programmes vidéo sur tout dispositif de TIC Visionnage/écoute de films loués/achetés Regarder/écouter des programmes vidéo loués/achetés autres que des films Autres activités associées au visionnage/à l'écoute de vidéos Note : Les supports vidéo comprennent notamment les magnétoscopes, les lecteurs de CD et de DVD et d'autres appareils de TIC comme par exemple un ordinateur. Note : Le visionnage/écoute de la télévision et de vidéos strictement associé à des activités d'apprentissage et de travail est codé dans les grandes divisions 1-6.
Exclut	843 Écouter la radio et des appareils audio 614 Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)
Exemples	Regarder des vidéos en ligne Regarder la télévision Regarder un film

Division/Groupe	Activité
843	Écouter la radio et des appareils audio
Définition	Désigne l'écoute de la radio et d'appareils audio.
Inclut	Écouter des programmes radio sur n'importe quel appareil de TIC. Écouter d'autres médias audio, notamment écouter de la musique enregistrée ; écouter des livres audio Note : Les médias audio comprennent les CD, les cassettes, les disques, les lecteurs MP3, les podcasts. Note : L'écoute de la radio et d'autres médias audio strictement associée à des activités d'apprentissage et de travail est codée dans les grandes divisions 1-6.
Exclut	842 Regarder et écouter la télévision et des vidéos 614 Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)
Exemples	Écouter la radio Écouter de la musique
849	Autres activités associées à l'utilisation des médias
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'utilisation des médias non classées ailleurs.
Inclut	Utilisation des TIC comme activité résiduelle lorsque les personnes répondantes ne décrivent pas les activités pratiquées avec l'appareil de TIC.
Exclut	614 Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne) 841 Lecture à des fins récréatives 842 Regarder et écouter la télévision et des vidéos 843 Écouter la radio et des appareils audio
Exemples	Passer du temps sur l'ordinateur
85	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente
Définition	Voir Groupe 850
850	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente
Définition	Désigne des activités associées à la réflexion, au repos, à la détente.
Inclut	Ne rien faire Se reposer, se détendre Fumer Réfléchir, penser, etc.
Exclut	74 Pratiques religieuses
Exemples	Ne rien faire Se reposer
86	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Définition	Voir Groupe 860
860	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Définition	Désigne les déplacements associés à la culture, aux loisirs, aux médias et aux pratiques sportives.
Inclut	Les déplacements pour se rendre à des sites de pratiques culturelles, de loisirs, de médias et de sports et en revenir, y compris les temps d'attente Se rendre en voiture à des sites de pratiques culturelles, de loisirs, de médias et de sports, etc.
Exclut	75 Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse
Exemples	Aller en voiture au stade Aller en voiture au terrain de sport
89	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Définition	Voir Groupe 890
890	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Définition	Désigne d'autres activités associées à la culture, aux loisirs, aux médias et aux pratiques sportives non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	81 Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport 82 Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir 83 Pratique du sport et exercice physique, et activités connexes 84 Usage des médias 85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente

Division/Groupe	Activité
	86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Exemples	
9	Soin et entretien de sa propre personne
Définition	Désigne des activités qui sont nécessaires à l'individu pour satisfaire ses besoins biologiques, comme dormir et manger. Ce groupe comprend l'exécution de soins et d'entretien de sa propre personne et de sa santé ou la réception de ce type de soins.
Inclut	91 Sommeil et activités connexes 92 Manger et boire 93 Hygiène et soin de sa personne 94 Soins de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne 99 Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Exclut	Activités associées à des pratiques spirituelles/religieuses (74) Ne rien faire, se reposer, se détendre (85)
91	Sommeil et activités connexes
Définition	Désigne le sommeil de nuit ou de jour, le temps passé au lit avant et après le sommeil lorsqu'aucune autre activité n'est spécifiée, et le sommeil non spécifié
Inclut	911 Sommeil de nuit/ sommeil essentiel 912 Sommeil occasionnel/siestes 913 Insomnie 919 Autres activités liées au sommeil
Exclut	85 Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente 92 Manger et boire 93 Hygiène et soin de sa propre personne 94 Soins de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne 99 Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
911	Sommeil de nuit/ sommeil essentiel
Définition	Désigne le sommeil le plus long, que ce soit pendant la journée ou la nuit.
Inclut	Le sommeil le plus long, que ce soit pendant la journée ou la nuit. Le temps passé au lit avant et après le sommeil lorsqu'aucune autre activité n'est spécifiée, s'il est possible de le préciser.
Exclut	912 Sommeil occasionnel/siestes
Exemples	Dormir Un de mes parents m'a réveillé, je suis encore dans mon lit Attendre le sommeil Changer de lit pendant la nuit Attendre de sortir du lit après le réveil Réveillé et toujours dans le lit Au lit, prêt à dormir
912	Sommeil occasionnel/siestes
Définition	Désigne des périodes de sommeil plus courtes ; peut se produire la nuit ou le jour
Inclut	Temps passé au lit avant et après le sommeil lorsqu'aucune autre activité n'est spécifiée, s'il est possible de le préciser.
Exclut	911 Sommeil de nuit/sommeil essentiel
Exemples	S'endormir sur le canapé Faire une sieste
913	Insomnie
Définition	Désigne l'incapacité de dormir.
Inclut	Ne pas pouvoir dormir
Exclut	911 Sommeil de nuit/sommeil essentiel 912 Sommeil occasionnel/siestes
Exemples	Essayer de dormir sans y parvenir. Rester éveillé sur le lit la nuit sans pouvoir dormir

Division/Groupe	Activité
919	Autres activités liées au sommeil
Définition	Désigne d'autres activités associées au sommeil et non classées ailleurs..
Inclut	
Exclut	911 Sommeil de nuit/sommeil essentiel 912 Sommeil occasionnel/siestes 913 Insomnie
Exemples	
92	Manger et boire
Définition	Désigne les actions de manger et de boire quel que soit le lieu (le lieu peut être saisi avec une variable contextuelle).
Inclut	921 Manger un repas/une collation 922 Boire en dehors des repas ou des collations
Exclut	311 Préparation de repas ou de collations 312 Servir des repas/collations 91 Sommeil et activités connexes 93 Hygiène et soin de sa personne 94 Soins de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne 99 Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
921	Manger un repas/une collation
Définition	Désigne l'acte de manger un repas/une collation, y compris les boissons consommées pendant le repas/la collation.
Inclut	Manger un repas/une collation, y compris les boissons
Exclut	922 Boire en dehors des repas ou des collations 31 Gestion et préparation des aliments et des repas
Exemples	Manger des collations, de la crème glacée, des bonbons, etc. Prendre un petit-déjeuner Prendre un dessert Dîner Déjeuner à la maison, au travail, au restaurant, en visite, etc. Dîner Manger une pizza Manger un sandwich Manger Manger un plat à emporter/un repas rapide
922	Boire en dehors des repas ou des collations
Définition	Désigne uniquement l'ingestion de boissons
Inclut	Toute boisson, telle que : Café Thé Bière Vin Jus
Exclut	921 Manger un repas/une collation 31 Gestion et préparation des aliments et des repas
Exemples	Boire du café, du thé, du jus, de la bière, du vin, des spiritueux, etc. Se soûler Boire une bière Prendre un café Boire des boissons
93	Hygiène et soin de sa personne
Définition	Désigne les services à la personne pour soi-même qui ne peuvent être délégués à quelqu'un d'autre et ne sont pas

*Classification internationale des activités à prendre en compte
dans les statistiques du budget-temps 2016*

Division/Groupe	Activité
	inclus dans la production du ménage
Inclut	931 Hygiène et soin de sa propre personne 932 Soins de santé/médicaux pour soi-même 939 Autres activités relatives à l'hygiène et aux soins personnels
Exclut	91 Sommeil et activités connexes 92 Manger et boire 94 Soin de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne 99 Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
931	Hygiène et soin de sa propre personne
Définition	Désigne les activités menées dans le cadre de l'hygiène et des soins de sa propre personne.
Inclut	Activités personnelles/privées telles que « activités de toilette », se laver, se doucher, prendre un bain, se brosser les dents Toilette personnelle telle que se peigner, s'habiller/changer de vêtements, se maquiller, se raser, se couper les ongles
Exclut	4 Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille 932 Soins de santé/médicaux pour soi-même
Exemples	Prendre une douche Mettre de la crème solaire S'habiller pour la fête Prendre un bain dans un établissement de bain/sauna public S'habiller pour l'école ou le travail Nettoyer ses lunettes Insérer des lentilles de contact Se coiffer Prendre un bain/une douche
932	Soins de santé/médicaux pour soi-même
Définition	Désigne les soins de santé/médicaux pour soi-même
Inclut	Surveillance de la pression artérielle et de la glycémie, application de tests de diagnostic à domicile, etc., administrer des médicaments, par exemple le traitement des plaies, les injections d'insuline et les aérosols pour l'asthme. Garder le lit pour cause de maladie, se faire prescrire un repos au lit, une convalescence ou un repos de réadaptation.
Exclut	931 Hygiène et soin de sa propre personne
Exemples	Utiliser un aérosol pour l'asthme S'aliter pour cause de maladie Se soigner soi-même d'une piqûre d'abeille ou de guêpe Préparer et prendre un médicament
939	Autres activités relatives à l'hygiène et aux soins personnels
Définition	Désigne d'autres activités associées à l'hygiène et aux soins de la personne non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	931 Hygiène et soin de sa propre personne 932 Soins de santé/médicaux pour soi-même
Exemples	
94	Soin de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes
Définition	Désigne la réception de services à la personne qui ne peuvent être délégués à une autre personne et ne sont pas inclus dans la production du ménage
Inclut	941 Recevoir des soins à la personne d'autres personnes 942 Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes 949 Autres activités liées à la réception de soins à la personne et de soins de santé/médicaux
Exclut	91 Sommeil et activités connexes 92 Manger et boire 93 Hygiène et soin de sa propre personne 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne

Division/Groupe	Activité
	99 Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
941	Recevoir des soins à la personne d'autres personnes
Définition	Désigne des activités associées à la réception de soins à la personne de la part d'autres membres du ménage ou de prestataires de soins à la personne, tels que des coiffeurs.
Inclut	Recevoir des soins à la personne de la part de membres du ménage. Se rendre dans un salon de coiffure, un institut de beauté, un salon de barbier, pour des services à la personne, tels que coupe de cheveux ou coiffure, manucure, pédicure et massage.
Exclut	942 Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
Exemples	Se faire couper les cheveux Attendre un massage Se faire faire les ongles Se faire épiler les jambes Aller chez le coiffeur Recevoir de l'aide pour assurer son hygiène personnelle, s'habiller, se doucher, etc.
942	Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
Définition	Désigne des activités permettant de recevoir des soins de santé ou des soins médicaux de la part d'autres membres du ménage ou de prestataires de soins de santé tels que des médecins et des dentistes.
Inclut	Recevoir des soins de santé/médicaux de la part de membres du ménage Se rendre chez le médecin, le dentiste, le praticien de soins alternatifs et le thérapeute.
Exclut	941 Recevoir des soins à la personne d'autres personnes
Exemples	Se rendre chez le médecin Visite d'un kinésithérapeute à domicile Attendre le médecin dans un cabinet médical Se faire soigner pour des piqûres d'abeilles ou de guêpes
949	Autres activités liées à la réception de soins à la personne et de soins de santé/médicaux
Définition	Désigne d'autres activités associées à la réception de soins à la personne et de soins de santé/médicaux de la part d'autres personnes non classées ailleurs
Inclut	
Exclut	941 Recevoir des soins à la personne d'autres personnes 942 Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
Exemples	
95	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Définition	Voir Groupe 950
950	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Définition	Désigne des activités de déplacement associées à des activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Inclut	Les trajets pour se rendre dans les lieux de soins et d'entretien de la personne, temps d'attente compris, et en revenir S'y rendre en voiture
Exclut	86 Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
Exemples	Aller en voiture au salon de beauté
99	Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Définition	Voir Groupe 990
990	Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Définition	Désigne des activités de soins et d'entretien de la personne non classées ailleurs.
Inclut	
Exclut	91 Sommeil et activités connexes 92 Manger et boire 93 Hygiène et soin de sa propre personne 94 Soins de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes 95 Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne
Exemples	

III. Glossaire

Terme	Définition	Source
Enfant	<p>Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, un enfant est défini comme une personne âgée de moins de 18 ans, sauf si les lois d'un pays particulier fixent l'âge légal de la majorité plus tôt. Le Comité des droits de l'enfant, l'organe de surveillance de la Convention, encourage les États à revoir l'âge de la majorité s'il est inférieur à 18 ans et à augmenter le niveau de protection de tous les enfants de moins de 18 ans.</p> <p>Selon les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des habitations, rév. 3 (par. 3.441), aux fins de la statistique, les « enfants » sont définis comme les personnes âgées de moins de 15 ans et les « jeunes » comme les personnes âgées de 15 à 24 ans.</p>	<p>Convention relative aux droits de l'enfant</p> <p>Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, rév. 3, par. 3.441</p>
Emploi	<p>Toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services à titre onéreux ou dans un but lucratif.</p> <p>Sont incluses dans l'emploi :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) les personnes qui travaillent à titre onéreux ou dans un but lucratif dans le cadre d'activités de formation ou d'amélioration des compétences requises par l'emploi ou pour un autre emploi dans la même unité économique ; ces personnes sont considérées comme employées « au travail » conformément aux normes statistiques internationales sur le temps de travail ; b) les apprentis, stagiaires ou apprenties qui travaillent contre une rémunération en espèces ou en nature ; c) les personnes qui travaillent à titre onéreux ou dans un but lucratif dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi ; d) les personnes qui travaillent dans leurs propres unités économiques à produire des biens destinés principalement à la vente ou au troc, même si une partie de la production est consommée par le ménage ou la famille ; e) les personnes ayant un emploi saisonnier, si elles continuent pendant la basse saison d'accomplir certaines tâches et obligations liées à cet emploi, à l'exclusion toutefois de l'accomplissement d'obligations légales ou administratives (par exemple, payer des impôts), indépendamment de la perception d'une rémunération ; f) les personnes qui travaillent à titre onéreux ou dans un but lucratif au profit du ménage ou de la famille, <ol style="list-style-type: none"> i) dans des unités marchandes exploitées par un membre de la famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage ; ou ii) en accomplissant les tâches ou les fonctions d'un emploi salarié occupé par un membre de la 	<p>Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 27, 30 et 31</p>

Terme	Définition	Source
	<p>famille vivant dans le même ménage ou dans un autre ménage ;</p> <p>g) les membres réguliers des forces armées et les personnes effectuant un service militaire ou un service civil alternatif qui effectuent ce travail contre une rémunération en espèces ou en nature.</p> <p>Sont exclus de l'emploi :</p> <p>a) les apprentis, stagiaires et apprenties qui travaillent sans rémunération en espèces ou en nature ;</p> <p>b) les participants à des programmes de formation ou de reconversion professionnelle dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, lorsqu'ils ne participent pas au processus de production d'une unité économique ;</p> <p>c) les personnes qui sont tenues d'effectuer un travail pour continuer à bénéficier d'une prestation sociale de l'État, telle que l'assurance chômage ;</p> <p>d) les personnes recevant des transferts, en espèces ou en nature, non associés à un emploi ;</p> <p>e) les personnes ayant un emploi saisonnier si pendant la basse saison elles cessent d'accomplir les tâches et les fonctions de cet emploi ;</p> <p>f) les personnes qui conservent un droit de retour dans la même unité économique mais qui étaient absentes pour les raisons spécifiées au paragraphe 29. c), lorsque la durée totale de l'absence dépasse le seuil spécifié et/ou si le critère de la perception d'une rémunération n'est pas vérifié. Aux fins de l'analyse, il peut être utile de recueillir des informations sur la durée totale de l'absence, le motif de l'absence, les prestations reçues, etc ;</p> <p>g) les personnes mises en disponibilité pour une durée indéterminée qui n'ont pas l'assurance de retrouver un emploi dans la même unité économique.</p>	
Ménage	<p>Le concept de ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et à leurs autres besoins vitaux. Un ménage peut être :</p> <p>a) un ménage composé d'une seule personne, c'est-à-dire une personne qui pourvoit à ses besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple ; ou</p> <p>b) un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de deux ou plusieurs personnes qui, vivant dans le même lieu d'habitation, pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Les membres du groupe peuvent partager leurs revenus et avoir un budget commun ; le groupe peut se composer soit de personnes apparentées, soit de personnes non apparentées soit d'une combinaison des deux catégories.</p> <p>Un groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leur revenu et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement.</p>	<p>Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, rév. 3, par. 2.33</p> <p>SCN 2008, par. 4.4</p>

Terme	Définition	Source
	Unités institutionnelles composées soit d'un individu, soit d'un groupe d'individus ; toutes les personnes physiques de l'économie doivent appartenir à un seul ménage. Les fonctions principales des ménages sont la fourniture de main-d'œuvre, la consommation finale et, en qualité d'entrepreneurs, la production de biens et de services non financiers (et parfois financiers) marchands. Les activités qu'un ménage exerce en qualité d'entrepreneur sont attribuées à une entreprise non constituée en société ; cette entreprise reste toutefois au sein du ménage, sauf dans certaines conditions particulières.	SCN 2008, par. 2.17
Membres du ménage et de la famille	Désigne les « membres du ménage et les membres apparentés de la famille vivant dans d'autres ménages » qui sont apparentés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage.	Dix-neuvième Conférence internationale des Statisticiens du Travail et Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, révision 3
Entreprises marchandes non constituées en société appartenant à des ménages	Créées pour produire des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Elles peuvent exercer pratiquement n'importe quel type d'activité de production : agriculture, extraction, fabrication, construction, commerce de détail ou production d'autres types de services. Elles peuvent aller des particuliers qui travaillent seuls comme marchands à la sauvette ou cireurs de chaussures, sans pratiquement aucun capital ni locaux propres, jusqu'à de grandes entreprises de fabrication, de construction ou de services occupant un nombre important de salariés. Les entreprises marchandes non constituées en sociétés appartenant à des ménages comprennent également les groupements de personnes non constitués en sociétés qui produisent des biens ou des services destinés à être vendus ou troqués sur le marché. Les associés peuvent appartenir à des ménages différents.	SCN 2008, par. 4.155 SCN 2008, par. 4.156
Travail non obligatoire	Travail effectué sans aucune obligation civile, légale ou administrative, ce qui est différent de l'accomplissement des responsabilités sociales, communautaires ou religieuses	Dix-neuvième Conférence internationale des Statisticiens du Travail, par. 37c
Autres formes de travail non rémunéré	Les activités de service communautaire non rémunéré et les travaux non rémunérés réalisés par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable, et le service militaire ou le service civil alternatif non rémunérés, peuvent être traités comme une forme distincte de travail pour la mesure (tel que travail obligatoire non rémunéré réalisé pour des tiers).	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du Travail, par. 8
Travail de production pour la consommation personnelle	Toute activité destinée à produire des biens ou à fournir des services pour usage final propre, où a) « toute activité » fait référence au travail effectué dans les différentes activités sous les par. 22(b) et (c) pendant une durée accumulée d'une heure au moins; b) la production de « biens » (à l'intérieur du domaine de la production du SCN 2008) comprend : i) produire et/ou transformer, en vue du stockage, les produits issus de l'agriculture, llla pêche, la chasse et la cueillette ; ii) rassembler et/ou transformer, en vue du stockage, les produits de la mine ou la forêt, y-compris le bois à brûler et autres combustibles;	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 22

Terme	Définition	Source
	<ul style="list-style-type: none"> iii) la collecte de l'eau de sources naturelles ou autres; iv) fabriquer des produits pour le ménage (comme les meubles, les textiles, l'habillement et les chaussures, la poterie ou autres produits durables, y-compris les bateaux et les canoës); v) la construction ou les réparations majeures de sa propre habitation ou ferme, etc. <p>c) la fourniture de « services » (au delà du domaine de la production du SCN 2008 mais qui relèvent du domaine de la production générale) comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) la comptabilité et la gestion du ménage, acheter et/ou transporter des biens; ii) préparer et/ou servir des repas, évacuer les déchets du ménage et le recyclage ; iii) nettoyer, décorer et entretenir l'habitation ou des locaux du ménage, des produits durables du ménage et d'autres biens; iv) éduquer et prendre soin des enfants, transporter et prendre soin des membres âgés, dépendants ou autres membres du ménage et des animaux domestiques ou de compagnie, etc.; <p>d) « pour usage final propre » s'interprète comme la production dont la destination prévue est principalement pour l'utilisation finale par le producteur en tant que formation de capital fixe, ou pour la consommation finale par les membres du propre ménage ou les membres de la famille vivant dans d'autres ménages :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) la destination prévue de la production est établie par rapport aux biens produits ou aux services fournis spécifiques, telle qu'elle est auto-déclarée (c'est-à-dire principalement pour la consommation personnelle); ii) dans le cas des produits issus de l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette, principalement destinés à la consommation personnelle, une partie ou l'excédent peut cependant être vendu ou troqué. 	
Religion	<ul style="list-style-type: none"> a) La croyance religieuse ou spirituelle de préférence, que cette croyance soit ou non représentée par un groupe organisé; ou b) L'affiliation à un groupe organisé qui adhère à des dogmes religieux ou spirituels déterminés. 	Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, rév. 3
Bois rond	<p>Tout le bois rond abattu ou récolté d'une autre manière et retiré. Il comprend tout le bois obtenu à partir de prélèvements, c'est-à-dire les quantités retirées des forêts et des arbres hors forêt, notamment le bois récupéré à partir de pertes naturelles, d'abattage et de pertes d'exploitation au cours de la période, de l'année civile ou de l'année forestière. Il comprend tout le bois retiré avec ou sans écorce, notamment le bois retiré sous sa forme ronde, ou fendu, grossièrement équarri, ou sous une autre forme (par exemple, les branches, les racines, les souches et les broussins (lorsque ceux-ci sont récoltés) et le bois grossièrement façonné ou époiné. Il s'agit d'un agrégat comprenant du bois de chauffage, notamment du bois destiné à la production de charbon de bois et du bois rond industriel (bois brut).</p>	FAOSTAT-Forestry definitions, disponible sur le site www.fao.org/forestry/34572-02d9152c9571f5e09b9b54a76d37d47f3.pdf
Emploi indépendant	Emplois dont la rémunération dépend directement des bénéfices (ou du potentiel de bénéfices) provenant de transactions des biens et services produits (lorsque la	CISP-93

Terme	Définition	Source
	consommation propre est considérée comme faisant partie des bénéfiques). Les titulaires prennent les décisions de gestion affectant l'entreprise ou délèguent cette compétence mais sont tenus pour responsable de la bonne santé de leur entreprise. Dans ce contexte, l'« entreprise » inclut les entreprises unipersonnelles.	
Non rémunéré	S'interprète comme l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail accompli ou les heures travaillées ; ces travailleurs peuvent néanmoins recevoir certaines formes de soutien, comme des transferts de bourses d'études ou des subventions, ou une forme réduite de soutien ou d'allocation en espèces si elle est inférieure à un tiers des salaires du marché local (par exemple pour les dépenses qu'ils engagent, ou pour couvrir les dépenses engendrées par l'activité) ou une assistance en nature (par exemple un repas, des boissons, le transport)	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 33c et 37b
Travail en formation non rémunéré	Toute activité non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications dans un métier ou une profession. <i>Sont incluses</i> dans le travail en formation non rémunéré les personnes dans : a) des formations, des périodes d'apprentissage, des stages ou d'autres types de programmes en fonction des circonstances nationales, lorsque leur engagement dans le processus de production de l'unité économique n'est pas rémunéré; et b) des dispositifs de formation des compétences ou de reconversion non rémunérés dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, lorsqu'elles sont engagées dans le processus de production de l'unité économique. <i>Sont exclus</i> du travail en formation non rémunéré : a) les périodes d'essai associées avec le début d'un poste de travail; b) l'acquisition générale de connaissances ou l'apprentissage tout au long de la vie durant l'emploi, y-compris dans les unités du marché ou hors du marché dont les propriétaires sont des membres de la famille ou du ménage; c) l'orientation et l'apprentissage durant le travail bénévole; d) l'apprentissage durant le travail de production pour la consommation personnelle.	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 33, 34 et 35
Travail bénévole non rémunéré	Toute activité non rémunérée non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers <i>Sont exclus du travail bénévole</i> : a) le service à la communauté et le travail réalisé par des prisonniers lorsque ordonnés par le tribunal ou une autorité semblable ; le service militaire et le service civil alternatif obligatoires ; b) le travail non rémunéré exigé dans le cadre de programmes d'enseignement ou de formation (les stagiaires non rémunérés) ; c) le travail pour autrui accompli pendant le temps de travail associé à l'emploi, ou dans le cadre d'un congé payé accordé par l'employeur à l'un(e) de ses salarié(e)s.	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, par. 37 et 38
Travail	Comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur	Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail,

Terme	Définition	Source
	<p>consommation personnelle.</p> <p>a) La définition du travail est indépendante du caractère formel ou informel ou de la légalité de l'activité.</p> <p>b) Le travail exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple dormir, apprendre et les activités de loisir).</p> <p>c) Le concept de travail est conforme au domaine de la production générale tel que défini dans le système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) et son concept d'unité économique qui distingue :</p> <p>i) Les unités du marché (c'est-à-dire les sociétés, les quasi-sociétés et les entreprises familiales du marché non constituées en société);</p> <p>ii) Les unités hors du marché (c'est-à-dire les gouvernements et les organismes à but non lucratif servant les ménages); et</p> <p>iii) Les ménages qui produisent des biens ou des services pour leur usage final propre.</p> <p>d) Le travail peut être réalisé dans tout type d'unité économique.</p>	<p>par. 6</p>
<p>Travail en échange d'une rémunération ou d'un profit</p>	<p>Fait référence au travail effectué dans le cadre d'une transaction en échange d'une rémunération payable sous forme de salaire ou de traitement au titre des heures travaillées ou du travail accompli, ou sous la forme de profits dérivés des biens et des services produits par le biais de transactions marchandes, spécifiée dans les normes statistiques internationales les plus récentes sur le revenu lié à l'emploi</p> <p>a) Cela inclut la rémunération en espèces ou en nature, réellement perçue ou pas et peut aussi inclure les composantes supplémentaires du revenu en espèces ou en nature.</p> <p>b) Cette rémunération peut être payable directement à la personne qui a réalisé le travail ou indirectement à un membre de son ménage ou de sa famille.</p>	<p>Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail</p>

IV. Annexes

Annexe 1

1.1 Correspondance entre ICATUS 2016 et les grandes catégories de niveau définies dans les lignes directrices de la Commission économique pour l'Europe pour l'harmonisation des enquêtes sur l'utilisation du temps (2013) et les quatre types de temps proposés par Dagfinn Ås en 1978

Grande catégorie de niveau	Définition	Quatre types de temps	Domaine de production	ICATUS 2016
Sommeil	Comprend toutes les activités associées au sommeil et au repos	Nécessaire	Bien-être, Égalité des sexes	Division 91
Soins de la personne	Comprend toutes les activités associées au soin de la personne, notamment la toilette, les soins médicaux, l'hygiène personnelle	Nécessaire	Bien-être, Égalité des sexes	Divisions 92–94, 99
Puériculture	Comprend toutes les activités associées à la puériculture, y-compris pour les enfants handicapés, à l'exception des activités éducatives	Affecté	Travail non rémunéré, Production non-marchande, Égalité des sexes	Division 41
Prise en charge des adultes et des personnes handicapées	Comprend toutes les activités associées à la prise en charge de personnes, y-compris des personnes handicapées, mais à l'exception de la puériculture et des soins à la personne	Affecté	Travail non rémunéré Production non-marchande Égalité des sexes	Divisions 42 et 43
Tâches ménagères	Comprend toutes les activités associées à la gestion du ménage, dont les courses mais pas la préparation des repas	Affecté	Travail non rémunéré, Production non-marchande, Égalité des sexes	Divisions 32–37, 39
Préparation des repas	Comprend toutes les activités associées à la préparation des repas dans le ménage, manger et nettoyer	Affecté	Travail non rémunéré, Production marchande Égalité des sexes	Division 31

Grande catégorie de niveau	Définition	Quatre types de temps	Domaine de production	ICATUS 2016
Travail bénévole pour des organisations (formelles ou informelles)	Comprend toutes les activités associées au travail bénévole, qui sont non rémunérées et non obligatoires, exécutées pour des organisations ou à travers elles	Affecté	Travail non rémunéré, Production marchande et non marchande, Égalité des sexes	Division 52
Travail bénévole direct – pour d'autres ménages ou d'autres personnes en général	Comprend toutes les activités associées au travail bénévole, non rémunérées et non obligatoires, produites pour d'autres personnes extérieures au ménage du travailleur bénévole	Affecté	Travail non rémunéré, Production non-marchande, Égalité des sexes	Division 51
Emploi	Comprend toutes les activités associées à un emploi rémunéré (salaire ou à but lucratif)	Sous contrat	Équilibre travail-vie personnelle Égalité des sexes	Grande division 1 (sauf division 18)
Éducation	Comprend toutes les activités associées à l'apprentissage et à l'étude à l'exclusion de la formation professionnelle pour le poste)	Sous contrat	Travail non rémunéré, Production non-marchande, Égalité des sexes	Grande division 6 (sauf division 64)
Voyages	Comprend toutes les activités associées aux voyages, quel qu'en soient le but et le mode de transport	Affecté/ libre	Équilibre travail-vie personnelle Égalité des sexes	Divisions 18, 25, 38, 44, 54, 64, 75, 86 et 95
Participation aux sports	Comprend toutes les activités associées à la participation active aux sports, y compris l'administration	Libre	Bien-être Équilibre travail-vie personnelle Égalité des sexes	Division 83
Participation à la culture et aux loisirs	Comprend toutes les activités associées à la participation à la culture et aux loisirs : visiter un musée, voir une pièce de théâtre, regarder la télévision ou écouter la radio,	Libre	Bien-être Équilibre travail-vie personnelle Égalité des sexes	Grandes divisions 7 et 8 (sauf divisions 75, 82 et 83, 86, et groupe 841)

Grande catégorie de niveau	Définition	Quatre types de temps	Domaine de production	ICATUS 2016
	communiquer avec d'autres ; comprend aussi les activités de loisirs actives et passives			
Artisanat et hobbies	Comprend toutes les activités associées à l'artisanat et aux hobbies	Libre	Bien-être Égalité des sexes	Division 82
Lecture	Comprend toutes les activités associées à la lecture, dont les livres, journaux et magazines, sous forme imprimée ou électronique	Libre	Bien-être Égalité des sexes	Groupe 841

1.2 Correspondance entre ICATUS 2016 et la liste de codage des activités telle que définie par Eurostat dans les enquêtes européennes harmonisées sur l'emploi du temps (HETUS) 2008³⁸

³⁸ Le groupe de travail d'Eurostat sur l'utilisation du temps révisé actuellement la liste de codage des activités HETUS.

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
0	Personal care			
01	Sommeil			
	011 Sommeil	911	Sommeil de nuit/sommeil essentiel	
		912	Sommeil occasionnel/siestes	
		913	Insomnie	
		919	Autres activités liées au sommeil	
	012 Malade et alité	932	Soins de santé/médicaux pour soi-même	
02	Manger			
	021 Manger	921	Manger un repas/une collation	
		922	Boire en dehors des repas ou des collations	
03	Autres soins de la personne			
	031 Toilette et habillement	931	Hygiène et soin de sa propre personne	
	039 Autres soins de la personne, non précisés	932	Soins de santé/médicaux pour soi-même	
		939	Autres activités relatives à l'hygiène et aux soins personnels	
		990	Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne	
1	Emploi			
11	Emploi principal et emploi secondaire			
	111 Temps de travail dans l'emploi principal et l'emploi secondaire (pauses café et trajets domicile-travail compris)	110	Emploi dans les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif	
		121	Culture de plantes destinées au marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
		122	Élevage d'animaux pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
		123	Sylviculture et exploitation forestière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
		124	Pêche pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	

Liste de codage des activités HETUS 2008	ICATUS 2016	Notes	
	125	Aquaculture pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
	126	Activités minières et de carrière pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
	127	Fabrication et transformation de produits destinés au marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
	128	Activités de construction pour le marché dans des entreprises appartenant à des ménages	
	129	Autres activités associées à l'emploi dans des entreprises appartenant à des ménages pour produire des biens	
	131	Vente et commerce de biens dans des entreprises appartenant à des ménages	
	132	Fourniture de services payants de réparation, d'installation, d'entretien et d'élimination dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages	
	133	Fourniture de services professionnels et aux entreprises dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages	
	134	Transport de biens et de professionnels et aux passagers à titre onéreux ou dans un but lucratif dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages	
	135	Prestation de services de soins à la personne rémunérés dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages	
	136	Fourniture de services domestiques rémunérés	
	139	Autres activités associées à l'emploi dans des ménages et des entreprises appartenant à des ménages fournissant des services	
	142	Pauses pendant le temps de travail	Les pauses en cours de travail dans le cadre ICATUS de l'emploi 2016 sont limitées aux heures effectivement travaillées dans la frontière de la production. Les pauses pour repas plus longues

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
				comme celle du déjeuner sortent de la frontière de la production.
		150	Formation et études en relation avec l'emploi	
		181	Déplacements en rapport avec l'emploi	
12	Activités associées à l'emploi			
121	Pause déjeuner	921	Manger un repas/une collation	Dans ICATUS 2016, les pauses en cours d'emploi sont limitées aux heures effectivement travaillées au sein de la frontière de la production. Les pauses plus longues comme celle du déjeuner sont extérieures à la frontière de la production
		922	Boire en dehors des repas ou des collations	
129	Autres activités non précisées associées à l'emploi	141	Activités accessoires à l'emploi	
		160	Recherche d'un emploi	
		170	Création d'une entreprise	
2	Étude			
20	Étude, non précisée			
200	Étude, non précisée			
21	École ou université			
211	Classes et conférences	611	Fréquentation scolaire/universitaire	
		612	Activités périscolaires et extrascolaires	
		613	Pauses sur les lieux de l'enseignement formel	Les pauses déjeuner et les périodes de temps libre plus longues doivent être codées selon le type de l'activité effective
		614	Auto-apprentissage dans le cadre de cours à distance (vidéo, audio, en ligne)	
		619	Autres activités relatives à l'éducation formelle	
212	Devoirs scolaires	620	Devoirs, tutorat, révision de cours, recherche et activités associées à l'enseignement formel	
22	Étude en temps libre			
221	Étude en temps libre	630	Études complémentaires, enseignement et formations informels	

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
3	Tâches ménagères et familiales			
30	Tâches ménagères et familiales non déterminées			
300	Tâches ménagères et familiales non déterminées			
31	Gestion de la nourriture			
311	Préparation, cuisson et préservation de la nourriture	221	Création, transformation de produits alimentaires, de boissons et de tabac pour usage final propre	Le tabac n'est pas spécifié dans HETUS
		225	Production et transformation de préparations herbales et médicinales pour usage final propre	
		311	Préparation de repas ou de collations	
		312	Servir des repas/collations	
		314	Stockage, agencement, conservation des stocks alimentaires	
		319	Autres activités liées à la gestion et à la préparation des aliments et des repas	
312	Lavage de la vaisselle	313	Nettoyage après la préparation des aliments/repas/collations	
32	Entretien du foyer			
321	Nettoyage du logement	321	Nettoyage d'intérieur	
322	Nettoyage du jardin	322	Nettoyage extérieur	
323	Chauffage et eau	325	Allumer le fourneau, la chaudière ou la cheminée pour chauffer et fournir de l'eau chaude	
		241	Ramassage de bois de chauffage et autres produits naturels utilisés comme combustible pour usage final propre	
		242	Captation d'eau à partir de sources naturelles pour usage final propre	
324	Agencement des biens et matériaux du ménage	395	Autres activités relatives à la gestion du ménage	
329	Autres activités d'entretien du foyer, sans autres précisions	329	Autres activités liées au nettoyage et à l'entretien du logement et des abords	
		323	Recyclage et élimination des déchets	
33	Fabrication et entretien des textiles			
331	Blanchisserie	341	Lavage à la main/machine	
		342	Sécher, étendre, rentrer le linge	
332	Repassage	343	Repassage, pressage et pliage	
333	Artisanat et production de	222	Création et transformation de	

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016	Notes
	textiles		textiles, vêtements, articles de cuir et produits connexes pour usage final propre
339	Autres activités non précisées de fabrication et d'entretien de textiles	349	Autres activités liées à l'entretien des textiles et des chaussures
		344	Raccommode ou réparation et entretien des vêtements et des chaussures ; nettoyage et cirage des chaussures
34	Jardinage et soin d'animaux de compagnie		
341	Jardinage	211	Culture de plantes et jardinage potager pour usage final propre
		214	Sylviculture et exploitation forestière pour usage final propre
		324	Entretien des plantes intérieures/extérieures, des haies, du jardin, des terrains, du paysage, etc.
342	Exploitation d'animaux domestiques	212	Élevage d'animaux et production de produits animaux pour usage final propre
343	Entretien des animaux de compagnie	361	Soins quotidiens aux animaux de compagnie
		362	Recours à des soins vétérinaires ou à d'autres services de soins pour animaux de compagnie (toiletage, stabulation, et garde de vacances ou de jour)
344	Promener le chien	361	Soins quotidiens aux animaux de compagnie
349	Autres activités non précisées de jardinage et de soins aux animaux de compagnie	369	Autres activités liées aux soins des animaux de compagnie
35	Construction et réparations		
351	Construction et rénovation de la maison	230	Activités de construction pour usage final propre
		224	Réalisation et façonnage de briques, dalles en béton, parpaings et tuiles pour usage final propre
352	Réparations du logement	331	Amélioration, entretien et réparation du logement par soi-même
353	Fabrication, réparation et entretien de matériels	332	Installation, entretien et réparation de biens individuels et du ménage, y compris du matériel de TIC

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016	Notes
		223	Création et transformation de produits en bois et en écorce pour usage final propre
		227	Fabrication, transformation de produits à base d'autres matériaux pour usage final propre
		226	Travail et transformation de métaux et de produits métalliques pour usage final propre
354	Entretien de véhicules	333	Entretien et réparation de véhicules
359	Autres tâches de construction et réparation non précisées	339	Autres activités liées à l'aménagement, à l'entretien et à la réparation par soi-même
36	Achats et services		
361	Recherche et achats de biens	371	Recherche/achat de biens et activités connexes
		229	Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
			« Acquisition de fournitures » uniquement dans ICATUS 2016
362	Services commerciaux et administratifs	372	Recherche/utilisation de services et activités connexes
363	Services à la personne	941	Recevoir des soins à la personne d'autres personnes
		942	Recevoir des soins de santé/médicaux d'autres personnes
		949	Autres activités liées à la réception de soins à la personne et de soins de santé/médicaux
369	Autres achats et services non précisés	371	Recherche/achat de biens et activités connexes
		372	Recherche/utilisation de services et activités connexes
		22	Acquisition de fournitures, élimination de produits et autres activités liées à la fabrication et à la transformation de produits pour usage final propre
			« Acquisition de fournitures » uniquement dans ICATUS 2016
37	Gestion du ménage		
371	Gestion du ménage	351	Paiement des factures du ménage
		352	Budgétisation, planification, organisation des tâches et des activités du ménage
		359	Autres activités relatives à la gestion du ménage
38	Puériculture		

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
381	Soins corporels et encadrement	411	Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels	
		412	Fournir des soins médicaux aux enfants	
		416	Garder des enfants (soins passifs)	
382	Enseigner à un enfant	413	Instruire, enseigner, former et aider les enfants	
383	Lire, jouer et parler avec un enfant	414	Parler avec des enfants et leur faire la lecture	
		415	Jouer et faire du sport avec des enfants	
384	Accompagner un enfant	442	Accompagnement de ses propres enfants	
		417	Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants	
389	Autres soins non précisés aux enfants	419	Autres activités liées à la garde et à l'éducation des enfants	
39	Aide à un membre adulte de la famille			
391	Soins physiques à un membre adulte dépendant du ménage	421	Aider des personnes adultes dépendantes à accomplir les tâches de la vie quotidienne	
		422	Aider des personnes adultes dépendantes à recevoir des soins médicaux	
392	Autre aide à un membre adulte dépendant du ménage	423	Aider des personnes adultes dépendantes à remplir des formulaires, communiquer avec l'administration et gérer leurs comptes	
		424	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes dépendantes	
		425	Soins passifs aux personnes adultes dépendantes	
		426	Réunions et arrangements avec les prestataires de services aux personnes adultes dépendantes	
		429	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes dépendantes	
		443	Accompagnement de personnes adultes dépendantes	
399	Aide à un membre adulte non dépendant du ménage	431	Nourrissage, hygiène, soins corporels des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille, notamment en cas de maladie temporaire	

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
		432	Soutien affectif/émotionnel aux personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille	
		439	Autres activités liées à la prise en charge des personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille	
		444	Accompagnement de personnes adultes non dépendantes membres du ménage et de la famille	
4	Travail bénévole et réunions			
41	Travail organisationnel			
	411 Travail organisationnel (travail pour ou par le biais d'une organisation)	521	Travail bénévole non rémunéré pour la réparation de routes/bâtiments, le défrichage et la préparation de terrains, le nettoyage (rues, marchés, etc.) et la construction	ICATUS 2016 inclut le bénévolat communautaire et organisationnel
		522	Travail bénévole non rémunéré pour la préparation et le service des repas et le nettoyage	ICATUS 2016 inclut le bénévolat communautaire et organisationnel
		523	Activités culturelles, récréatives et sportives bénévoles non rémunérées	
		524	Travail de bureau ou administratif bénévole non rémunéré	ICATUS 2016 inclut le bénévolat communautaire et organisationnel
		529	Autres activités liées au bénévolat non rémunéré auprès de la collectivité et des organisations	ICATUS 2016 inclut le bénévolat communautaire et organisationnel
42	Aide informelle à d'autres ménages			
	421 Aide apportée sous forme de construction et de réparation	511	Bénévolat non rémunéré pour l'entretien, la gestion, la construction, la rénovation et les réparations du ménage	
	422 Aide à l'emploi et à l'agriculture	515	Aide bénévole non rémunérée dans des entreprises appartenant à d'autres ménages	
	423 Prise en charge de ses propres enfants vivant dans un autre ménage	411	Garder des enfants, notamment les nourrir, les laver et leur prodiguer des soins corporels	
		412	Fournir des soins médicaux aux enfants	
		413	Instruire, enseigner, former et aider les enfants	
		414	Parler avec des enfants et leur faire la lecture	
		415	Jouer et faire du sport avec des enfants	
		416	Garder des enfants (soins passifs)	

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016	Notes
		417	Réunions et prise de dispositions avec les écoles et les services de garde d'enfants
		419	Autres activités liées à la garde et à l'éducation des enfants
424	Autres tâches de puériculture à titre d'aide à un autre ménage	513	Bénévolat non rémunéré pour la garde et l'éducation d'enfants
425	Aide à une personne adulte membre d'un autre ménage	514	Bénévolat non rémunéré pour la prise en charge d'adultes
429	Autre aide informelle non précisée à un autre ménage	512	Bénévolat non rémunéré pour la recherche et l'achat de biens et de services
		519	Autres activités liées au bénévolat direct non rémunéré pour d'autres ménages
43	Activités participative		
431	Réunions		À classer dans ICATUS 2016 en fonction de l'objectif de l'activité
432	Activités religieuses	741	Prière, méditation et autres activités spirituelles privées
		742	Participation à une pratique religieuse collective
		749	Autres activités associées à la pratique religieuse
439	Autres activités participatives non précisées	730	Engagement dans des fonctions civiques et assimilées
5	Vie sociale et divertissements		
51	Vie sociale		
511	Relations familiales	711	Parler, converser, bavarder
		712	Activités conviviales, rencontres et activités de groupe
512	Rendre visite et recevoir des visiteurs	712	Activités conviviales, rencontres et activités de groupe
513	Célébrations	721	Participer aux célébrations publiques d'événements culturels et historiques
		722	Participer aux rites, événements collectifs (non religieux) de mariage, de funérailles, de naissance et autres rites de passage similaires
		723	Participation aux événements de société festifs (musique, danse, etc.)
		729	Autres activités associées à la vie de la cité
514	Conversation téléphonique	711	Parler, converser, bavarder

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes	
52	519	Autres formes non spécifiées de vie sociale	719	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication	
		Divertissements et culture			
	521	Cinéma	811	Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées	
	522	Théâtre et concerts	811	Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées	
	523	Expositions d'art et musées	811	Fréquentation de spectacles et de manifestations culturelles de masse ou organisées	
	524	Bibliothèque	819	Autres activités relatives à la participation à des manifestations culturelles, de divertissement et à des événements sportifs	L'expression « se rendre à la bibliothèque » a été supprimée dans la version actuelle car jugée trop large et ne faisant référence qu'à un contexte, par les experts, qui ont demandé de promouvoir à la place la collecte de données sur ce que fait la personne répondante à la bibliothèque
	524	Événements sportifs	813	Présence à des événements sportifs	
53	529	Autres divertissements et activités culturelles non précisés	812	Fréquentation des parcs et jardins	
			819	Autres activités relatives à la participation à des manifestations culturelles, de divertissement et à des événements sportifs	
	531	Repos, temps libre	850	Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente	
6 Sports et activités de plein air					
61		Exercice physique			
	611	Marche et randonnée	832	Culture physique	
	612	Jogging et course à pied	832	Culture physique	
	613	Cyclisme, ski et patinage	632	Culture physique	
	614	Jeux de ballon	831	Pratique des sports	
	615	Gymnastique et remise en forme	832	Culture physique	
	616	Sports nautiques	832	Culture physique	
619	Autres sports ou activités de plein air non précisés	831	Pratique des sports		
62		Exercice productif			

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
621	Exercice productif (par exemple chasse, pêche, cueillette de baies ou champignons)	213	Chasse, piégeage et production de peaux d'animaux pour usage final propre	
		215	Cueillette de produits sauvages pour usage final propre	
		216	Pêche pour usage final propre	
		217	Aquaculture pour usage final propre	
		218	Exploitation de mines et de carrières pour usage final propre	
63	Activités associées au sport			
631	Activités associées au sport	831	Pratique des sports	
		832	Culture physique	
7	Hobbies et informatique			
71	Arts et hobbies			
711	Arts (visuels, du spectacle, littéraires)	821	Arts visuels, littéraires et du spectacle vivant (à titre de hobby)	
712	Collections	713	Hobbies	
713	Correspondance	713	Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)	
719	Autres hobbies non précisés	829	Autres activités associées aux activités culturelles, hobbies et jeux	
72	Informatique			ICATUS propose une variable contextuelle pour saisir des données sur l'utilisation d'un appareil de TIC dans le cadre de certaines activités.
721	Informatique, programmation			ICATUS propose une variable contextuelle pour saisir des données sur l'utilisation d'un appareil de TIC dans le cadre de certaines activités.
723	L'information informatisée	849	Autres activités associées à l'utilisation des médias	ICATUS propose une variable contextuelle pour saisir des données sur l'utilisation d'un appareil de TIC dans le cadre de certaines activités.
723	Communication informatisée	711	Parler, converser, bavarder	
		713	Lire et écrire du courrier (y compris des courriels)	
729	Autres usages informatiques non précisés	849	Autres activités associées à l'utilisation des médias	
73	Jeux			
731	Jeux et jeux en solo, jeux d'argent	823	Jeux et activités de loisir	
732	Jeux de société	823	Jeux et activités de loisir	

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016		Notes
733	Jeux vidéo	823	Jeux et activités de loisir	
739	Autres jeux non précisés	823	Jeux et activités de loisir	
8	Médias de masse			
81	Lecture			
811	Lecture de périodiques	841	Lecture à des fins récréatives	
812	Lecture de livres	841	Lecture à des fins récréatives	
819	Autres lectures non précisées	841	Lecture à des fins récréatives	
82	Télévision, vidéos ou DVD			
821	Regarder la télévision, des vidéos ou des DVD	842	Regarder et écouter la télévision et des vidéos	
83	Radio et enregistrements			
831	Écoute de la radio ou d'enregistrements	843	Écouter la radio et des appareils audio	
9	Voyage et temps de voyage non précisé par objet			
910	Trajets domicile-travail	182	Trajets domicile-travail	
920	Déplacements associés à l'étude	640	Temps de déplacement en relation avec l'apprentissage	
936	Déplacements associés aux achats et aux services	380	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes dans le cadre de services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	
		950	Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne	
		250	Voyages, déplacements, transport ou accompagnement de biens ou de personnes aux fins de la production de biens pour usage final propre	
938	Déplacements associés à la puériculture	441	Déplacements liés à la prestation de soins aux membres du ménage et de la famille	Dans ICATUS, cela ne se limite pas à la garde d'enfants
939	Déplacements associés à d'autres tâches ménagères	540	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés	Dans ICATUS, cela ne se limite pas aux autres tâches ménagères.
940	Déplacements associés au travail bénévole et aux réunions	540	Temps de déplacement lié aux activités de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés	Dans ICATUS, cela ne se limite pas au travail bénévole et aux réunions.
950	Déplacements associés à la vie sociale	750	Temps de trajet associé à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse	
960	Déplacements associés à d'autres loisirs	860	Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives	
980	Déplacements associés à un changement de localité			Dans ICATUS 2016, ils doivent être classés en

Liste de codage des activités HETUS 2008		ICATUS 2016	Notes
900	Autres motifs de déplacement non précisés		fonction du but de l'activité. Dans ICATUS 2016, ils doivent être classés en fonction du but de l'activité.
955	Renseigner le journal de l'emploi du temps	Absent d'ICATUS 2016	
998	Temps de loisir non précisé	890	Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives
999	Autre emploi du temps non précisé	Absent d'ICATUS 2016	
	Absent de HETUS 2008	390	Autres services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	Absent de HETUS 2008	490	Autres activités relatives à des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille
	Absent de HETUS 2008	530	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes
	Absent de HETUS 2008	590	Autres activités de travail non rémunérées
	Absent de HETUS 2008	690	Autres activités en rapport avec l'apprentissage
	Absent de HETUS 2008	790	Autres activités liées à la vie sociale et à la communication, à la participation à la vie publique et à la pratique religieuse

Annexe 2

Critères d'admission dans la liste de contrôle de la famille internationale des classifications statistiques

Critères	O/ N	Commentaires
Dépositaire de la classification	O	Division de statistique des Nations Unies
Principale utilisation de la classification	O	L'utilisation de la classification est bien documentée
Fondement conceptuel	O	Toutes les activités entreprises par la population au cours d'une période de 24 heures
Unité statistique	O	Individuelle
Champ de la classification	O	Le champ de la classification est bien défini
Structure de la classification	O	La classification est une classification à trois niveaux, hiérarchiquement séquencés
Niveaux de la classification	O	La classification comporte un nombre suffisant de niveaux
Catégories de la classification	O	Celles-ci sont généralement intuitives et judicieuses
Format des codes de classification	O	La structure des codes est séquentielle
Équilibre statistique	O	Équilibre satisfaisant
Processus de consultation	O	Les utilisateurs et les offices statistiques nationaux ont été suffisamment consultés dans le cadre de plusieurs réunions de groupes d'experts ICATUS et de la consultation mondiale de 2016
Test de la classification	O	Les versions précédentes de la classification ont été testées par plusieurs pays. En outre, une étude pilote d'ICATUS 2016 a été réalisée avec les données existantes sur l'utilisation du temps par certains pays
Concordances	O	Des concordances avec HETUS ont été établies
Plan de mise en œuvre	O	La Division de la Statistique a des projets, qui ont été présentés à la Commission de Statistique
Programme de maintenance	O	La Division de la Statistique a des projets, qui ont été présentés à la Commission de Statistique
Diffusion	O	La Division de la Statistique a des projets, qui ont été présentés à la Commission de Statistique

Note: Liste de contrôle fournie par le Groupe d'experts en classifications statistiques internationales.



18-00219

ISBN 978-92-1-161639-2

